

Le contenu éditorial du journal
Le Manitoba de 1895 à 1925

Une dissertation présentée à l'Ecole des
diplômés de l'Université du Manitoba

Dans le but de compléter les exigences
de l'Université pour le grade
maître es arts (histoire)

par
Armand Bédard
août 1981

LE CONTENU EDITORIAL DU JOURNAL

LE MANITOBA DE 1895 À 1925

by

ARMAND BEDARD

A thesis submitted to the Faculty of Graduate Studies of
the University of Manitoba in partial fulfillment of the requirements
of the degree of

MASTER OF ARTS

© 1981

Permission has been granted to the LIBRARY OF THE UNIVER-
SITY OF MANITOBA to lend or sell copies of this thesis, to
the NATIONAL LIBRARY OF CANADA to microfilm this
thesis and to lend or sell copies of the film, and UNIVERSITY
MICROFILMS to publish an abstract of this thesis.

The author reserves other publication rights, and neither the
thesis nor extensive extracts from it may be printed or other-
wise reproduced without the author's written permission.



Remerciements

Ce travail a été facilité par la collaboration des personnes suivantes. Merci au Père Vincent Jensen pour ses conseils si judicieux; à Bernard Bocquel pour avoir été si scrupuleux; à Laurette Musso pour son professionnalisme; à Lionel Dorge de la Société historique de Saint-Boniface et à ma famille pour avoir compris pourquoi.

le 15 août 1981

TABLE DES MATIERES

1 - Introduction.

2 - Chapitre Premier.

Le Manitoba et la presse française avant 1895.....p. 8

3 - Chapitre Deuxième.

Le Manitoba de 1895 à 1913 (mai)p.13

a) La question scolaire.....p.16

b) Les Conservateurs.....p.36

c) Les non-conservateurs.....p.37

d) Les élections provinciales et fédérales.....p.44

e) Le Manitoba et les autres journaux.....p.70

f) Immigration.....p.78

g) Questions de natures sociales.....p.83

: Les Doukobors.....p.84

: La guerre hispano-américaine.....p.85

: La Prohibition.....p.86

: Les syndicats et les grèves.....p.88

: Les amendements Coldwell.....p.90

4 - Chapitre Troisième.

Le Manitoba de 1913 à 1918,.....p.100

a) Elections provinciales et fédérales.....p.103

b) Les personnages politiques.....p.113

c) La loi Thornton.....p.115

d) Le vote des femmes.....p.119

5 - Chapitre Quatrième.

Le Manitoba de 1919 à 1925,.....p.125

a) Elections provinciales et fédérales.....p.126

b) La grève générale de 1919.....p.131

c) Nouvelle orientation.....p.136

6 - Conclusion.....p.141

7 - Bibliographie.....p.147

LE CONTENU EDITORIAL DU JOURNAL LE MANITOBA

DE 1895 A 1925

Introduction

Depuis des siècles, l'écrit a joué un rôle de première importance sur la pensée des peuples et surtout des gens alphabètes. Bien qu'il ne faudrait pas surestimer l'impact que peut avoir l'écrit sur la formation et l'évolution des pensées chez des personnes ou des peuples donnés, il faut reconnaître que ce médium, devenu de plus en plus un moyen de communication pour les masses, peut avoir une incidence sur le comportement socio-politique d'une communauté à un temps donné. Cette notion prend un intérêt particulier si nous situons ces écrits, et pour les buts de cette étude, celles du journal Le Manitoba, dans une situation spéciale, telle, une situation linguistique minoritaire.

Cette recherche se propose d'étudier et d'analyser le contenu et la pensée éditoriale de l'hebdomadaire Le Manitoba pour la période des trois décennies entre 1895 et 1925. Etant donné la quantité très limitée des moyens d'information destinés à la population franco-manitobaine à cette époque, il est évident que le journal jouait un rôle important en tant que médium d'information et vraisemblablement en tant que formateur d'idées.

Dans ce contexte, il était probable que ce fussent

les journaux, donc les propriétaires, qui projetaient leur pensée à leur clientèle par l'entremise de leurs éditoriaux et, plus important encore, par le traitement de l'information à leur disposition. Il est à noter, par ailleurs, que l'omission est aussi une autre façon de traiter l'information. Que cette pensée éditoriale fût acceptée ou pas, il faut signaler que dans l'absence, ou devant une véritable pénurie d'alternatives, les chances étaient que la pensée véhiculée avait la meilleure chance d'être acceptée.

Le comportement des Franco-Manitobains face à certaines grandes questions de l'heure peut être partiellement expliqué en analysant de près l'information dont ils disposaient. Bien entendu, le curé diffusait à ses fidèles l'information qu'il croyait pertinente. Et ensuite il y avait le conseiller, le préfet et le député. Comparée avec l'avalanche de nouvelles dont nous disposons aujourd'hui, cette information s'avérait néanmoins limitée.

Au début de la période choisie, soit en 1895, il n'y a qu'un journal au Manitoba français, Le Manitoba. A la fin de la période, il existe encore une fois une situation de monopole en ce qui concerne la presse écrite au Manitoba français. Seul La Liberté avait pu survivre.

En 1895, à l'arrivée de Monseigneur Langevin qui, dix-huit années plus tard, fondera La Liberté; à la veille des élections fédérale et provinciale de 1896; à la

veille de l'Accord Laurier-Greenway, le journal Le Manitoba se trouve en situation de monopole et garde un quasi-monopole jusqu'en 1913.

Car durant cette même période paraissent toute une série de journaux et feuilletons dont la crédibilité même est mise en jeu par leur parution irrégulière et leur durée relativement courte. Donc ces journaux sont secondaires pour ce qui est des objectifs de ce travail.

A partir de 1913, La Liberté paraît. A cause des effectifs à sa disposition, il semblerait que celui-ci apportât pour la première fois une compétition sérieuse au journal Le Manitoba.

Plus spécifiquement, cette étude se propose d'étudier et d'analyser la politique éditoriale du journal Le Manitoba avant 1913, lorsque celui-ci a le champ quasiment libre; et après 1913, jusqu'en 1925, lorsque la situation de quasi-monopole disparaît. Y a-t-il une pensée constante qui est projetée? Le comportement socio-politique des Franco-Manitobains semble-t-il subir l'influence du journal? La clientèle est-elle "informée" ou bien se trouve-t-elle à la merci d'un journal qui choisit minutieusement ses sujets? Quelle partie de sa clientèle vise-t-il? Autant de questions à répondre pour mieux connaître la philosophie générale qui se dégage du journal pour ensuite mieux apprécier le comportement socio-politique de ses lecteurs.

Entre 1912 et 1914, trois autres hebdomadaires imprimés en français luttent pour les lecteurs d'une même communauté. Il s'agit, comme nous l'avons déjà dit, de La Liberté, du Soleil de l'Ouest, qui apparaît en 1907 sous le nom de Le Nouvelliste, nom qu'il gardera jusqu'au 27 juillet 1911.¹ Le Soleil de l'Ouest publiera jusqu'au 2 mars 1916. Une semaine plus tard, à peu près les mêmes gens renommèrent ce journal La Libre Parole. Il s'éteindra finalement le 27 mars 1919.²

Durant ces mêmes années, des individus qui n'ont laissé aucune trace sur la scène manitobaine réussiront à faire paraître un journal, qui, durant ses six années d'existence, changera de nom trois fois, lui aussi. Le 22 août 1912, La Petite Feuille de Saint-Boniface arrive.³ Deux ans plus tard, elle deviendra Le Démocrate, journal trilingue; français, anglais et flamand.⁴ En août 1916, ce dernier se renomme Le Fanal de Saint-Boniface. Il paraît pour la dernière fois le 25 novembre 1918.⁵

Alors en 1913, les francophones au Manitoba ont le choix entre La Liberté, Le Soleil de l'Ouest et La Petite Feuille de Saint-Boniface en plus de l'aîné, Le Manitoba.

Ainsi, ce dernier ne jouit plus d'une situation essentiellement quasi-monopolistique dans le domaine de l'information au Manitoba français après 1913. C'est un contexte très différent pour ce journal; contexte à l'intérieur duquel il devra oeuvrer jusqu'en 1925, lorsqu'il

cessera de paraître. L'analyse précisée auparavant prend alors d'autant plus d'envergure. Le Manitoba réagit-il à La Liberté? Sa politique éditoriale évolue-t-elle? Le traitement de l'information s'effectue-t-il différemment? La clientèle du Manitoba bénéficie-t-elle d'un meilleur choix de sujets?

L'étude de la pensée éditoriale de l'hebdomadaire Le Manitoba s'avère donc un véhicule qui permet au chercheur de mieux comprendre la philosophie journalistique que propageait ce journal et naturellement que lisait une partie de ses lecteurs. Mais les tendances qui se dégagent d'une communauté ne sont peut-être pas reflétées dans un journal en situation de monopole. Aussi le journal qui se trouve dans une telle situation n'est pas nécessairement en communion de pensée avec sa clientèle. Peut-être son propriétaire accorde-t-il très peu d'importance à cet élément? A cet effet, la comparaison du journal en situation de non-monopole pourrait jeter de la lumière sur la vraie nature de ce journal. La comparaison devient alors tout simplement un moyen pour atteindre l'objectif principal, qui est une franche analyse de la pensée, ou si l'on veut, de la philosophie qui se dégageait du Manitoba.

Etant donné qu'après 1913, nous retrouvons deux hebdomadaires majeurs au Manitoba français, la grande surprise serait d'apprendre que ces derniers n'agissaient pas l'un en fonction de l'autre. Dans une communauté si

restreinte, il est difficile d'imaginer que Le Manitoba, après 1913, ait maintenu la même attitude envers ses lecteurs et les événements de l'époque.

Entre 1895 et 1925 nous retrouvons quelque 1,500 éditoriaux dans Le Manitoba. Alors l'outil qui devra être utilisé est celui de la sélection de certains événements clefs; des événements qui, à première vue, auraient sûrement suscité l'intérêt du journal en question. Pour le moment, un exemple durant chacune des périodes suffit. L'Accord Laurier-Greenway de 1896 et la loi Thornton de 1916 furent d'intérêt particulier pour les Franco-Manitobains. Comme dit en 1896, Le Manitoba se trouve en situation de monopole. Ce n'est plus le cas en 1916. Quelle était la pensée du journal Le Manitoba au sujet de cet important événement de 1896? Quelle direction suggérait-il à ses lecteurs?... En 1916, quel^{le} est sa stratégie face à la loi Thornton.

Pour des fins pratiques, les trois décennies en question seront divisées en trois périodes distinctes. Première période; de 1895 à 1913, deuxième période; de 1914 à 1918, et troisième période; de 1919 à 1925.

LE MANITOBA ET LA PRESSE FRANÇAISE AVANT 1895

En 1895 la presse française au Manitoba datait déjà d'un quart de siècle. Le journal Le Métis avait été fondé en 1871 et parut de façon régulière à partir du 27 mai de cette année-là jusqu'au 29 septembre 1881.⁶ Son fondateur et directeur pendant ses dix années d'existence fut M^e Joseph Royal qui, pendant ses vingt-trois années au Manitoba, eut à un temps ou l'autre l'occasion d'être député à l'Assemblée législative du Manitoba pour la circonscription de Saint-François-Xavier, secrétaire provincial et ministre des travaux publics, pour n'en citer que quelques-uns seulement.⁷ Le cofondateur de ce journal et un de ses proches collaborateurs pendant quelques années fut M^e Joseph Dubuc.⁸ Ce dernier siégea aussi à l'Assemblée législative manitobaine, pour la circonscription de La Baie Saint-Paul et, en 1881, fut élu député pour la circonscription fédérale de Provencher.⁹ Un autre personnage qui donna de lui-même fut Alphonse-Alfred-Clément (A.A.C.) La Rivière. Ces trois avocats-notaires s'étaient rendus au Manitoba en 1870 sur les instances répétées de Monseigneur Alexandre Taché et celles de l'abbé Joseph-Noël Ritchot, curé de Saint-Norbert.¹⁰ Dubuc et Royal avaient tous les deux collaboré à La Minerve et leur allégeance se trouvait chez les francophones, l'église catholique et le Parti conservateur, et pas

nécessairement dans l'ordre présenté. Avec de telles références, il va sans dire que Le Métis épousait la cause conservatrice et fédéraliste du temps. Sous la devise "Dieu et mon choix", Le Métis doit son existence à son propre mandat qui est "d'éclairer les esprits sur les questions politiques, pour renseigner la Province-mère de Québec sur le sort de ses fils éloignés et pour repousser les attaques réitérées des ennemis de la race et de la religion".¹¹

En 1881, Le Métis change de mains et de direction pour devenir Le Manitoba. A.A.C. La Rivière en assume la direction; et la tradition d'avoir un ou des politiciens actifs en charge du journal se maintient. Pour sa part, La Rivière est député à l'Assemblée législative du Manitoba pour la circonscription de Saint-Boniface en 1878; il occupe les postes de trésorier et secrétaire provincial et en 1881 il devient ministre de l'Agriculture.¹² Il fut aussi député de Provencher à la Chambre des communes puis nommé sénateur en 1911.¹³

Il y a très peu de changements immédiats dans l'orientation générale du journal. Dans le premier numéro du Manitoba, le 13 octobre 1881, on peut lire:

"Il est d'usage pour les journaux comme pour les candidats politiques, de faire connaître au public, dès leur début, les couleurs du drapeau qu'ils vont suivre, les principes et les tendances de leurs fondateurs et la pensée qui a inspiré leur existence. Notre programme sera le même que celui de notre prédécesseur. Nous continuerons les mêmes traditions et nous nous inspirerons aux mêmes sources que Le Métis. Sentinelle

vigilante des droits et des privilèges du groupe français établis dans cette partie de l'Amérique du Nord, nous veillerons avec un soin jaloux à la conservation de notre part légitime d'influence et de patronage dans cette province...

Sur les questions se rapportant à la politique fédérale, nous déclarons sans hésiter que nous sommes conservateurs(sic). Nous avons confiance dans les hommes d'Ottawa qui dirigent les affaires du pays.

Quant à la politique provinciale, elle se tient en dehors de la division ordinaire des partis; elle n'est ni conservatrice ni libérale. L'administration est composée d'hommes appelés au ministère pour représenter différents intérêts, différentes sections, différents groupes de la population".¹⁴

Des remous, il n'y en a pas eu lors du changement de direction, du propriétaire et du nom. La continuité est évidente. Le Métis cesse d'exister le 29 septembre 1881 et Le Manitoba prend la relève deux semaines plus tard, c'est-à-dire le 13 octobre 1881.¹⁵ Même au niveau des propriétaires et administrateurs, le changement n'est pas très évident pour le lecteur.¹⁶

L'année 1881 marque quand même un certain changement d'orientation dans la presse francophone au Manitoba. Plusieurs facteurs expliquent l'arrivée du Manitoba. La composition démographique des parlants français au Manitoba subit des changements. Le pourcentage de gens de souche métisse diminue à l'intérieur de l'entité francophone; ceci largement dû au fait que plusieurs familles métisses se dirigeaient depuis plusieurs années vers la vallée de la Saskatchewan Nord. Avec l'arrivée de quelques centaines de

familles francophones du Québec et de la Nouvelle Angleterre, de nouveaux villages tels que Saint-Léon, Letellier et La Broquerie apparaissent sur la carte manitobaine.¹⁷

Dorénavant, le journal de langue française au Manitoba devra respecter davantage les attentes d'une clientèle changeante et élargir ses cadres de distribution pour atteindre cette même clientèle. Si les francophones changent dans leur démographie, il est évident que leur répartition géographique change aussi.

La disparition du Métis marque la fin d'une ère. Dorénavant les Métis ne seront plus la force politique d'antan. Ils sont devenus une minorité à l'intérieur d'un groupe qui devient de plus en plus une "petite minorité".

Durant la période qui précède les cadres de cette étude, Le Manitoba jouissait d'un véritable monopole à l'égard de sa clientèle naturelle, les Manitobains de langue française. Il y a une seule exception: "Le Courrier du Nord-Ouest", qui était une feuille libérale, parut à partir du 31 mars 1888 jusqu'au mois de décembre de la même année.¹⁹

Une compétition un peu plus sérieuse arrivera en 1898 avec la parution de l'Echo de Manitoba, un hebdomadaire libéral.²⁰

Chapitre Premier:

- 1 - Archives, Société Historique de Saint-Boniface, Dossier-Journaux - Dorénavant A.S.H.S.B.
- 2 - Ibid.
- 3 - Ibid.
- 4 - Ibid.
- 5 - Ibid.
- 6 - Ibid.
- 7 - Chaput, Hélène. Donatien Fremont, Journaliste de l'Ouest Canadien (Saint-Boniface: Editions du Blé, 1977) p. 16.
- 8 - Ibid.
- 9 - Ibid.
- 10 - A.S.H.S.B. Dossier-journaux.
- 11 - Essai sur la littérature française au Manitoba. Soeur Marie Diomède (Georgina Laberge) S.N.J.M. Thèse présentée à l'Université d'Ottawa, 1944; p. 101.
- 12 - Chaput, Hélène. Donatien Fremont, Journaliste de l'ouest Canadien (Saint-Boniface: Editions du Blé, 1977) p. 16.
- 13 - Ibid.
- 14 - Le Manitoba, 13 octobre 1881.
- 15 - A.S.H.S.B. Dossier-journaux.
- 16 - Une facture du Manitoba datée du 8 février 1912 dit clairement "Established in 1871". Elle est signée par A. Gauvin qui imprimera le journal jusqu'en 1925.
- 17 - Ces mêmes villages fêtaient leur premier centenaire en 1979.
- 18 - A.S.H.S.B. Dossier-journaux.
- 19 - Ibid.
- 20 - Ibid.

CHAPITRE DEUXIEME

LE MANITOBA DE 1895 A 1913 (MAI)

Arrivé en 1895, Le Manitoba n'avait guère changé de ton, d'allure ou de conviction politique. En 1881, ce journal pouvait déclarer qu'il n'épouserait pas la politique partisane au niveau provincial.¹ Compte tenu du fait que la distinction entre Conservateurs et Libéraux n'était pas encore établie au niveau de la scène provinciale, une telle déclaration n'a véritablement que peu de portée. Cependant, la situation manitobaine change entre 1881 et 1895. Dans la province, les luttes politiques se font, depuis quelques années, entre les deux formations politiques principales, avec tout ce que cela comporte. En 1895, le propriétaire du Manitoba est M. Thomas Alfred Bernier,² sénateur conservateur depuis sa nomination en 1892.³ D'ailleurs, Le Manitoba demeurera, à toute fin pratique, un journal Bernier. Les fils du sénateur, Joseph et Noël, seront soit directeur, rédacteur en chef ou collaborateur au journal jusqu'au dernier numéro en 1925.⁴

De fait, Le Manitoba ne se gêne pas pour dénoncer l'administration du Premier ministre manitobain, le Libéral Thomas Greenway, et, par la suite, de faire l'éloge du Parti conservateur manitobain et de ses chefs de file. Ce n'est pas les sujets qui manquent. Ainsi, après le

maintenant fameux "Official Languages Act of Manitoba 1890", Le Manitoba s'acharne de façon violente sur les Libéraux manitobains, les accusant de tous les vices et défauts imaginables et imprimables, et ce, pendant plus de cinq ans. Utilisant de façon interchangeable les expressions catholiques, Franco-Manitobains, éducation catholique, éducation française, langue et religion, droits en matière d'éducation et tant d'autres, Le Manitoba ne pouvait faire autrement que de frapper des oreilles attentives et sympathiques chez ses lecteurs, plus particulièrement chez les lecteurs adhérant au Parti conservateur.

En 1895 et après, le journal ne lâche pas le thème du droit aux écoles confessionnelles. On croirait même, à première vue, que ce thème est le seul sur lequel le journal puisse se prononcer avec cohérence et persistance. Mais ce n'est pas le cas. En effet, durant la période allant de 1895 à 1913, nous pouvons retrouver sept (7) grands thèmes dont la cause a été épousée par le journal.

Le premier grand thème est évidemment la question scolaire des catholiques de langue française au Manitoba après la Loi de 1890. Le deuxième se situe au niveau des attaques contre le Parti libéral, Wilfrid Laurier et Thomas Greenway, les journaux aux sympathies libérales et toutes personnes associées au Parti libéral. Etant donné que la Loi de 1890 avait été promulguée par une administration

libérale et que l'Accord Laurier-Greenway de 1897 était un accord entre Libéraux, la question scolaire au Manitoba et les attaques contre les Libéraux sont souvent mêlées dans un même éditorial. En troisième lieu nous retrouvons un aspect "positif" de la politique éditoriale du journal. Il s'agit des louanges et félicitations que lance le journal aux Conservateurs au Manitoba et à Ottawa qu'ils soient au gouvernement, dans l'opposition ou au Sénat.

A la venue d'une élection provinciale ou fédérale, Le Manitoba consacrait toujours quelques éditoriaux à ce sujet; quelques-uns avant les élections pour critiquer ou louer les accomplissements ou faiblesses de tels ou tels individus ou formation politique; un certain nombre pour résumer la plate-forme électorale des partis politiques et habituellement un ou deux pour commenter les résultats du jour de l'élection.

Dans une autre catégorie, l'on retrouve Le Manitoba à la défense des droits des Franco-Manitobains, pour ce qui a trait à leurs droits constitutionnels, soit sur la scène provinciale ou par l'entremise de lettres, d'attaques et de réponses au Free Press de Winnipeg. Dans cette section, on peut aussi considérer le traitement accordé aux autres journaux par Le Manitoba. Une sixième section concerne l'immigration de colons de langue française dans l'Ouest et en particulier au Manitoba ainsi que la politique d'immigration de Laurier et Sifton (toujours

selon Le Manitoba).

Une septième classification regroupe environ un cinquième des éditoriaux de la période. Il s'agit de sujets aussi variés que la Réciprocité avec les Etats-Unis ou bien la guerre des Boers ou le droit de vote pour les femmes. On remarque aussi en lisant les éditoriaux de ce journal que bien souvent, le rédacteur ne faisait pas la différence entre un éditorial exprimant une opinion particulière et une nouvelle pure et simple.

La question scolaire

De 1890 à 1895, Le Manitoba mène une lutte féroce pour forcer le renversement du "Official Languages Act of 1890", et pour effectuer des changements au "Manitoba Public Schools Act of 1890". Après cinq années de lutte le journal combat cette loi avec autant, sinon plus, d'énergie qu'auparavant. Le nombre d'idées, nouvelles et répétées, est remarquable. La persistance avec laquelle le journal défend les droits des français* au Manitoba démontre clairement que Le Manitoba est avant tout, pour la majeure partie du temps, un journal revendicateur des droits des Franco-Manitobains, un journal de défense des droits lésés. En somme, un journal de combat.

Pour la période de 18 ans qui nous concerne dans ce chapitre, la question scolaire passe en éditorial environ 200 fois. Et ce, sans compter les centaines de

* Dans le journal, français avec f minuscule signifie les Manitobains de langue française. Francophone n'est jamais utilisé.

références, d'annonces et d'articles sur le même sujet ailleurs dans le journal. En 1895, 1896 et 1897, on dépiste en moyenne une trentaine d'éditoriaux par année sur la question des écoles. La pensée éditoriale évolue graduellement, mais les accusés sont toujours les mêmes: les Libéraux de Greenway qui, après 1896, sont accompagnés par les Libéraux de Laurier.

Le 20 février 1895, l'Assemblée législative manitobaine débute sa session annuelle. Dans un éditorial intitulé "La situation de nos écoles", Le Manitoba s'en prend au gouvernement Greenway. Il accuse ce dernier de mettre des fausses déclarations dans la bouche du Lieutenant-gouverneur dans le discours du trône: "Si le système des écoles publiques était laissé à lui-même, il serait, en toute probabilité, adopté par toute la province".⁵

A cette déclaration, Le Manitoba, dans un éditorial récapitulant presque toute la question scolaire, nie cette déclaration provenant du gouvernement et affirme que la lutte et la solidarité chez les Franco-Manitobains est aussi forte que jamais.

"Aucune de nos écoles s'est ralliée au système des écoles publiques. Quelques-unes cependant s'en sont rapprochées, en prenant des biais, pour obtenir du gouvernement un octroi d'argent, le fardeau devenant trop lourd sans cela. Mais le nombre même de celles-ci a été exagéré... Et cependant, la résistance est aussi forte aujourd'hui qu'en 1890".⁶

Aux mois de mars et avril 1895, Le Manitoba consacre presque tous ses éditoriaux à la question des écoles et plus particulièrement sur les événements qui se passent

à ce sujet au sein du Cabinet fédéral. Rumeurs, nouvelles, déceptions, discours, tous sont reportés minutieusement.

Au mois de mai débute une campagne des plus fracassantes au sujet des écoles. Sans aucune relâche jusqu'à la fin de l'année, Le Manitoba met tout à l'oeuvre. On sent que les décisions importantes arriveront bientôt. Mackenzie Bowell et son cabinet devront sans tarder prendre une décision finale au sujet de la loi réparatrice fédérale; une élection générale approche; le journal est définitivement nerveux.

Le Manitoba débute cette campagne en publiant le discours qu'avait prononcé Monseigneur Langevin à Montréal le 28 avril 1895.⁷ Dans ce discours, Langevin parle de colonisation dans l'Ouest, mais ses paroles les plus sévères s'adressent à la question scolaire. Après avoir parlé de "Judas" sans pour autant préciser qui pourrait porter son chapeau, Langevin fait appel aux gens du Québec pour que ceux-ci viennent en aide à leurs confrères du Manitoba.⁸

Dans ce même éditorial, Dalton McCarthy et les Libéraux se voient accorder les accolades suivantes:

"Les Libéraux ne peuvent se défendre des sympathies qu'ils éprouvent pour M. McCarthy. Ce fanatique, ce mangeur de français et de catholiques, fait si bien leurs affaires et sert leur cause avec tant de dévouement."⁹

Au mois de juillet, Le Manitoba lance un appel aux gouvernements manitobain et fédéral pour agir de façon à

respecter la constitution et déplore "L'injustice criante dont s'est rendue coupable la majorité protestante et libérale en foulant aux pieds la constitution du Canada et la liberté de conscience de la minorité."¹⁰

La question scolaire fait fureur au Sénat aussi. Le journal fait passer quelques extraits d'un discours du sénateur Bernier. Il est évident que la question devient de plus en plus raciste si on en juge d'après les propos du sénateur. "Le 'British fair play' est une chose excellente quand nos concitoyens anglais sont en cause, mais lorsqu'il s'agit des Canadiens catholiques, Oh! il ne faut plus y songer."¹¹ et

"Si la minorité protestante de Québec était sous le coup d'une injustice comme celle qui a été perpétrée envers les catholiques manitobains, vous seriez étourdis par le concert de malédictions qui s'élèveraient de toutes parts parmi l'élément anglais. Il leur faudrait un remède et cela sans retard".¹²

Le Manitoba sert aussi de sentinelle vigilante à l'égard des commissaires d'écoles catholiques. Le journal averti ces derniers de ne pas se laisser prendre dans les pièges de Sifton et Greenway, pièges dont l'appât serait de meilleures conditions financières pour les écoles catholiques.¹³

Au mois d'août, le journal se porte à la défense du député conservateur de Provencher, A.A.C. La Rivière, qui avait eu une prise de bec avec Israël Tarte au sujet de la lutte scolaire.

"J. Israël Tarte, le vengeur de l'honnêteté

politique, fait constamment dans Le Cultivateur, et ne cesse d'attaquer le député de Provencher, dans un langage dont ceux qui se piquent de l'honorabilité ne se servent même pas à l'adresse de leurs pires ennemis... Quant à M. La Rivière, il a la satisfaction d'avoir fait son devoir, cela lui suffit". 14

Ensuite c'est encore le tour de Wilfrid Laurier qui, lui, se fait offrir ce qui était probablement à ce temps l'insulte suprême pour un catholique français, d'être dans le même lit que les Orangistes.¹⁵

La loi réparatrice fédérale concernant les écoles catholiques au Manitoba est finalement rédigée au début du mois de février ¹⁸⁹⁶ 1895 et paraît au complet dans l'édition du 19 février ¹⁸⁹⁶ 1895. Dans ce même éditorial, et pour plusieurs éditoriaux encore, Le Manitoba ne cesse plus de louer le gouvernement fédéral pour son courage et sa persévérance face à la question. Parallèlement, le journal s'en prend de façon virulente aux Libéraux qui se sont opposés à cette mesure gouvernementale et qui sont maintenant passés aux tactiques d'obstruction parlementaire en demandant que ce Bill soit renvoyé pour une période de six mois.¹⁶ Lorsque la stratégie de retardement devient parfaitement évidente au printemps de 1896, Le Manitoba écrit un éditorial qui est le plus sévère depuis le début de la période en question.

"Nous ne saurions dissimuler l'indignation profonde que nous éprouvons en constatant les moyens odieux adoptés par ceux qui veulent priver le groupe catholique de Manitoba de ses libertés et ses droits... Les uns (les Libéraux francophones) dans leur haine fratricide n'ont point hésité à rester plusieurs nuits dans la

Chambre des communes pour soutenir ceux qui ont juré notre perte... Il ne saurait plus y avoir de doute sur l'alliance monstrueuse des libéraux(sic) canadiens-français avec le grand agitateur Dalton McCarthy. Le règne de l'injustice ne peut pas toujours durer et les électeurs de la province de Québec auront occasion avant longtemps de buriner sur le front de ces traitres le stigmate de l'infamie."¹⁷

Pour ajouter du piquant à son indignation incontrôlable face aux actions de Laurier et les Libéraux, l'éditorial cite le député conservateur Fairbairn qui dit: "Je suis ami du fair play. La minorité manitobaine souffre, et comme orangiste,(sic) je désire apporter le remède à ses maux".¹⁸

Le journal démontre son acuité politique lorsqu'il analyse les résultats possibles de la défaite du Bill réparateur. Même si à plusieurs reprises il promet que cette mesure mènera le Parti libéral vers le désastre lors de l'élection, une analyse de l'éditorial nous démontre clairement que son auteur comprend très bien la situation. Il sait que le Bill réparateur sera le principal, même l'unique, point de discussion durant la prochaine élection fédérale générale. Assurés de l'appui du vote anglais et de la tendance des électeurs français à voter pour un des leurs, les Libéraux pourraient tout aussi bien se voir porter au pouvoir à Ottawa.

"Si le bill(sic) réparateur n'est pas adopté, les libéraux-grits(sic) auront la chance de l'emporter aux élections et dans le prochain parlement, car avec l'imbroglio de Manitoba non encore réglé, les embarras du gouvernement ne feront que commencer, loin d'être disparus."¹⁹

Le Bill réparateur n'étant jamais devenu loi, les invectives du Manitoba augmentent et continuent durant la campagne électorale fédérale qui se déroule au printemps et à l'été de 1896. Durant cette campagne, Monseigneur Langevin prend la parole au sujet des écoles et du Bill réparateur. "Ceux qui ont voté pour le bill(sic) réparateur sont nos vrais amis. Les ennemis jurés de notre race ont applaudi au contraire ceux qui venaient de nous frapper au coeur et peu importe les insultes."²⁰

Le Manitoba se fait un devoir et évidemment un plaisir de reproduire ces remarques en éditorial, en lettrage au double de l'ordinaire. Le journal est conscient de l'effet que de telles paroles peuvent avoir sur l'électorat français et catholique de l'époque.

Les élections du 23 juin 1896 ayant été gagnées par Wilfrid Laurier, Le Manitoba ne prend guère le temps de reprendre son souffle à l'égard de sa politique et de son contenu éditorial. A partir du mois de juillet jusqu'au mois de septembre 1896, Le Manitoba accorde à la question scolaire au moins la moitié de son espace éditorial. Beaucoup de ses commentaires sont du déjà-vu et la stratégie du journal est encore une fois évidente: garder la plaie ouverte et ne surtout pas permettre aux Franco-Manitobains, et en particulier au nouveau gouvernement à Ottawa, ainsi qu'à l'administration Greenway au Manitoba, d'oublier la question. Et le journal rappelle souvent à Wilfrid Laurier que celui-ci, ayant ridiculisé le Bill

réparateur des Conservateurs et ayant aussi promis qu'il trouverait une solution plus acceptable pour toutes les parties impliquées, se doit maintenant d'agir conformément à ses promesses.

"Tout le monde s'attend aujourd'hui à voir l'honorable M. Laurier régler la question des écoles; mais les catholiques du pays s'attendent à ce que M. Laurier ne leur donne pas moins que ce qui était contenu dans le Remedial Act, 'une loi insignifiante selon M. Laurier'".²¹

L'éditorial nomme toutes les dispositions prévues par le Bill réparateur et déclare que si M. Laurier voulait bien ajouter l'octroi législatif, "ce serait parfait".²²

Pendant tout l'automne, Le Manitoba met en pratique une patience inhabituelle, sans doute pour ne pas empoisonner davantage les négociations qui se déroulent entre les deux gouvernements libéraux de Winnipeg et d'Ottawa. Le journal se demande quand viendra la décision et à quoi on peut s'attendre. Mais lorsque la nouvelle de l'Accord Laurier-Greenway sort et que Le Manitoba apprend les conditions de ce règlement, une réaction foudroyante ne tarde pas à venir. Les seuls titres de l'éditorial du 18 novembre 1896 suffisent pour apprécier le courroux du journal face au règlement annoncé.

"Trahis - Pas d'écoles catholiques - Le gouvernement fédéral capitule devant McCarthy, Greenway, Sifton, et Cie - McCarthy se déclare satisfait - L'Orange Sentinel approuve le compromis - On lui soumet le compromis mais Mgr. Langevin est ignoré - L'Oeuvre infâme de Tarte".²³

Et le tout en lettres majuscules grasses.

La semaine suivante, l'éditorial prend la première page et s'étend sur au-delà de la moitié de la deuxième.

"Quiconque a eu la patience de lire le texte officiel de la déclaration conjointe en provenance des deux paliers gouvernementaux connaît maintenant les onze conditions qui devront être remplies afin de recevoir une éducation religieuse et française".²⁴

En première page du même numéro, Le Manitoba reproduit intégralement un sermon prononcé par Monseigneur Langevin en la cathédrale Saint-Boniface le 22 novembre 1896. Sa condamnation du "règlement" est virulente et l'expression de Judas Machabée utilisée par l'Evêque résume bien son indignation: "Potius mori quam foldari" (Plutôt mourir que de nous déshonorer).²⁵

En décembre 1896 et janvier 1897, l'attaque contre le "règlement" se poursuit. Israël Tarte devient la cible préférée de la tempête verbale du Manitoba. "M. Israël Tarte, l'homme catholique par accident... Lui et M. Laurier sacrifient les franchises constitutionnelles de la minorité, et il n'y aura pas d'amnistie pour ce crime religieux et national".²⁶

Les protestations à l'égard de l'Accord arrivent de partout durant les semaines qui suivent. Le Manitoba publie de façon minutieuse tout les textes et lettres qui lui parviennent.²⁷ Mais c'est à peu près tout ce que le journal accorde à la question scolaire. A part quelques commentaires habituels au sujet de l'Accord, Le Manitoba

préfère consacrer plus d'espace à l'éducation religieuse qu'auparavant. On peut se douter que l'arrivée prochaine du nonce apostolique, Monseigneur Merry Del Val, a incité les autorités religieuses locales à inviter Le Manitoba à oublier, au moins pour le moment, la question des écoles et des systèmes scolaires séparés.

Au printemps et à l'été 1897 on parle souvent "d'éducation religieuse dans les écoles". Et ce, sans ajouter les mots: séparées, publiques ou autre. Le Manitoba connaissait-il à l'avance les propos qu'allait tenir Monseigneur Del Val? Probablement, car le cercle formé de religieux, de Conservateurs, et le journal était trop petit pour que des signes avant-coureurs n'aient pas réussi à faire ressentir leur influence au niveau du contenu éditorial du journal.

Ce nouvel accent vers l'éducation religieuse coïncide aussi avec la démission de M. A.A.C. La Rivière de son poste de rédacteur en chef du journal²⁸ pour être remplacé le 9 mars 1897 par Joseph Bernier, avocat, âgé de 23 ans.²⁹

La question scolaire quitte la scène durant et après la visite de Monseigneur Del Val qui, pendant son séjour à Saint-Boniface, avait longuement et à plusieurs reprises prêché la patience et la réconciliation: "Agissez prudemment sous la conduite de votre archevêque. Une question comme celle-ci qui vous occupe ne peut être réglée en un instant; il faut du temps, mais il faut en

fin que le droit triomphe."³⁰

Si on en juge par les éditoriaux du Manitoba, les gens auraient suivi ces conseils. Pendant près de trois ans, Le Manitoba adopte un ton très conciliateur à l'égard de la question scolaire. Il publie en éditorial des lettres du pape Léon XIII qui invite tous à la modération; des sermons et discours de Monseigneur Langevin qui disent la même chose et même des rapports d'inspecteurs d'écoles et enseignants qui, sans louer le "nouveau système scolaire", le condamne de moins en moins. Que le journal ait choisi de publier de telles opinions ou recommandations représente un changement d'attitude considérable, compte tenu de ses opinions habituellement très catégoriques. Peut-être attend-il maintenant de voir si le nouveau système est aussi diabolique qu'anticipé en 1896.

Dans son premier éditorial, le nouveau rédacteur écrit: "La conscience catholique et la constitution sont d'accord. En travaillant au maintien de la constitution, nous obéissons en même temps aux directeurs du Saint-Siège."³¹

Sans aucun doute, Le Manitoba trouve dans le Saint-Siège et dans "ses directions" la porte de sortie dont il avait besoin. Et de quelle façon! En admettant que la question scolaire n'est toujours pas réglée, l'éditorial du 27 avril 1898 résume très clairement la "nouvelle attitude" du journal face à la question scolaire au Manitoba:

"En mettant la population en garde contre les rapports fantaisistes de journaux, Mgr. l'Archevêque a déclaré solennellement qu'il n'y avait rien de réglé, qu'aucun arrangement satisfaisant n'avait été conclu; mais qu'il se conformait avec empressement à la direction que le Souverain Pontife a donné dans sa mémorable encyclique. Si donc, a ajouté Sa Grandeur, le bon vouloir des hommes publics du Manitoba nous faisait une situation meilleure, sans pourtant nous donner des garanties voulues, nous ne renoncerions aucunement de réclamer nos droits et d'invoquer le "pacte fédéral"; mais jusqu'ici il n'y a rien de réglé et de conclu."³²

Restée dans les limbes pendant quelques temps, la question scolaire fait une brève réapparition à l'automne 1899, à la veille des élections provinciales. Pendant les mois d'octobre, novembre et décembre tous les éditoriaux du journal ramènent la question scolaire et l'associe de près à l'élection provinciale, en soulignant que les gens devraient se souvenir des dix dernières années. Les noms et mots Laurier, trahison, Orangiste, anti-catholicisme et Greenway sont synonymes. Les écoles sont de nouveau le cheval de bataille pour Le Manitoba et les Conservateurs francophones.

Après la victoire conservatrice en octobre 1899, Le Manitoba se trouve dans de bien mauvais draps en ce qui concerne la question scolaire. Les Libéraux sont maintenant dans l'opposition et M. Hugh J. MacDonald serait en mesure de répondre aux demandes faites par Le Manitoba depuis des années. Cependant, le journal ne fait aucune demande au gouvernement conservateur. Il blâme encore Laurier et Greenway pour le sort des écoles confessionnelles

au Manitoba.³³ Plutôt que d'admettre que la plupart des Conservateurs au Manitoba étaient d'accord avec Greenway en 1890 et 1896, Le Manitoba cherche à diriger l'attention de ses lecteurs vers d'autres sujets. C'est le cas classique d'une certaine malhonnêteté intellectuelle qui est mis en évidence tout au long de l'année 1900.

Pendant tout ce temps, Le Manitoba doit se défendre à chaque semaine contre les attaques de l'organe libéral, L'Echo de Manitoba. Ce dernier n'hésite pas pour lancer des accusations de lâcheté à l'endroit du Manitoba en lui rappelant ses anciens éditoriaux au sujet de la question scolaire.

Dans son éditorial du 11 juillet 1900, Le Manitoba doit finalement admettre que le Premier ministre Hugh J. MacDonald considère la question des écoles comme étant réglée. Mais, comme pour sauver son honneur, le journal pose toute une série de questions compromettantes. Toutefois, les réponses sont toujours Laurier, Greenway et les Libéraux.³⁴

Jamais un mauvais mot pour le nouveau régime conservateur au Manitoba. Sans aucun doute, le contenu éditorial est le plus faible depuis le début de l'étude. Il semble que le directeur et le rédacteur en chef du journal n'aient aucun sens de la honte, encore moins un sens d'humilité. Vers la fin de l'année 1900, Le Manitoba peut enfin trouver une porte de sortie de cette situation contradictoire et gênante: une élection fédérale approche

et ce sujet monopolise les éditoriaux. La qualité générale des éditoriaux s'affaiblit encore davantage, car le rédacteur en chef, M. Joseph Bernier, se porte candidat conservateur pour l'élection partielle à Saint-Boniface au mois de novembre 1900.³⁵ Il est élu et continue ses fonctions au journal.

Maintenant la personne responsable pour les éditoriaux du Manitoba siège au caucus conservateur de la province et a donc les mains au moins partiellement liées. On ne lit rien au sujet des écoles pendant des mois. Et lorsque la question revient, c'est tout en douceur qu'on l'aborde:

"Sa Sainteté Léon XIII qui tolère que les catholiques de ce pays subissent, pour le moment et sans renoncer à leurs droits scolaires certaines restrictions de leur liberté religieuse exigées par les lois scolaires de 1890 et leurs amendements subséquents."³⁶

Dorénavant, lorsqu'il est question des écoles, on parle surtout du droit à l'éducation religieuse dans les écoles, et ce, à l'intérieur du système public créé en 1890 et amendé, pour ce qui concerne les francophones et catholiques, en 1897. Donc, à toute fin pratique, le journal accepte la situation scolaire telle qu'elle existe et se permet seulement de faire certaines suggestions en se servant de déclarations d'autorités religieuses. Pour revendiquer le droit à plus d'éducation religieuse, ou à cette éducation sous des meilleures conditions, on cite des journaux catholiques du Québec³⁷ ou on imprime les conseils ou directives de Monseigneur Langevin ou de Léon

XIII.

Lorsque le gouvernement Roblin annonce au début d'août 1902 son intention de construire une école normale à Saint-Boniface, Le Manitoba déborde de félicitations et de remerciements.

"Nous félicitons donc le gouvernement de son initiative et nous l'en remercions. C'est un acte qui prouve qu'il est, de tous les gouvernements que nous avons eu(sic) depuis 1888 celui qui est le mieux disposé envers nous."³⁹

De temps à autre, le journal se plaint que la question scolaire n'est toujours pas réglée à la satisfaction des Franco-Manitobains. Mais le manque de constance et la modération relative des revendications du journal en ce qui a trait à la question scolaire démontre clairement que le journal, et probablement les francophones, sont prêts à vivre avec l'Accord. On ne peut s'empêcher de penser que le journal a finalement décidé que cette question a été saignée à blanc pour ce qui est du millage politique qu'elle peut encore fournir.

Après un long silence sur la maintenant traditionnelle question scolaire, Le Manitoba ressuscite le tout à l'automne 1904. Après avoir lu des reportages du Soleil de Québec qu'il considérait comme étant erronés, Joseph Bernier présente un éditorial d'une longueur extraordinaire; au moins quatre fois l'espace normalement consacré à cette section, celle-ci étant en moyenne d'un tiers de page. Intitulé "Au point", le rédacteur en chef-directeur repasse tout l'historique de la question scolaire.

C'est un exposé d'une qualité exceptionnelle. Habitué à lire des attaques incontrôlées contre tous les adversaires des Conservateurs, la nouvelle maturité politique de M. Bernier est rafraîchissante. Comme par habitude, Le Manitoba cite Monseigneur Langevin pour renforcer ses propres arguments: "La question des écoles du Manitoba n'est réglée ni en théorie ni en pratique. La minorité catholique au Manitoba n'a nullement raison d'être satisfaite."⁴⁰

Bien que la question d'école obligatoire ne soit pas directement liée à la question scolaire telle que présentée jusqu'ici, le journal, d'une façon assez subtile, réussit à faire le lien entre ces deux questions. Le journal comme tel ne prend pas de position sur la présentation d'un Bill durant la session de 1906 qui aurait rendu l'assistance à l'école obligatoire. Cependant, la rédaction permet la publication de deux longs articles en éditorial qui s'opposent à cette mesure. Un dénommé L. Hacault, commissaire d'école et magistrat, les signe. Dans ces "éditoriaux", Hacault fustige ce principe qui obligerait les Manitobains à assister à ces écoles publiques, donc neutres, donc protestantes.⁴¹ Mais le sujet ne réapparaît pas dans le journal pour deux ans.

C'est au mois de janvier 1908 que la page éditoriale prend une nouvelle allure. Le journal laisse tout son espace éditorial à M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface à l'Assemblée législative. Ce dernier n'est plus

rédacteur en chef du journal, car depuis le 31 juin 1907, il est remplacé par son frère, Noël Bernier.⁴² Il faut six publications consécutives au journal pour que le discours de M. Joseph Bernier passe en entier. Ce discours, qui fut prononcé devant l'Assemblée législative le 15 janvier 1908, est un chef-d'oeuvre parlementaire qui devient l'unique contenu et message éditorial pendant toute cette période. Avec ce discours, Bernier rompt avec la solidarité du caucus conservateur et se range presque seul sur le côté des catholiques et français outrancés. La présentation est remarquablement pondérée et habilement rédigée. Il rappelle à l'Assemblée législative que la responsabilité première du sort de ses compatriotes est due au fanatisme de la majorité, plus particulièrement des Libéraux.⁴³ Mais il invite l'assemblée à oublier ces anciennes querelles et à travailler pour le bien commun. "Le devoir de chaque homme dans cette Chambre est de travailler ardemment pour le bien du pays, et non seulement pour favoriser les intérêts d'un parti que ce soit conservateur ou libéral".⁴⁴

Il dénonce le fanatisme du Free Press et défend le point de vue de Monseigneur Langevin.⁴⁵ En plus, il s'attaque aux mesures législatives présentées au début de la session par les Libéraux, mesures qui préconisaient l'instruction obligatoire. "La résolution qui est actuellement devant la Chambre est injuste, fautive dans ses avancés (sic) et préjudiciable à la paix..."⁴⁶

Cette résolution fut défaite le même jour. Par la suite, et jusqu'en 1913, Le Manitoba ne revient sur la question scolaire que sporadiquement. Et lorsqu'il le fait, c'est toujours pour réagir à certains articles qui sont publiés dans des journaux au Québec au sujet de l'éducation en général, pour dénoncer l'instruction obligatoire en imprimant des lettres à la rédaction, en citant Les Cloches de Saint-Boniface,⁴⁷ ou bien pour imprimer un discours de Joseph Bernier à l'Assemblée législative.

Un sujet d'importance paraît en éditorial à trois reprises à l'automne de 1911. Il s'agit de la question de l'enseignement bilingue (anglais et français) à Union Point, Manitoba, district scolaire no. 63. Bien que le nombre d'élèves francophones soit suffisant pour justifier un enseignement en français tel que requis par la section 10 de l'Accord de 1897, les commissaires de Union Point refusent ce service mais doivent se plier aux dispositions de la loi après que les francophones de Union Point avaient reçu une décision favorable en Cour d'appel provinciale. Le Manitoba avait lancé la lutte et, tout au long de cette bataille, le journal servit de ressource au niveau de l'information et de la documentation. L'archevêque, les politiciens et d'autres personnalités influentes s'étaient joints à cette lutte qui, en 1911, fut la cause par excellence pour faire l'unité chez les Franco-Manitobains.

Ce qu'il y a de plus singulier dans cette affaire, ce n'est pas l'appui que le journal apporte à ce cas

particulier. C'est bel et bien le fait que, pour la première fois en 16 ans, le journal admet qu'il y a quelque chose d'utile dans l'Accord de 1897, tout en ajoutant que le tout n'est pas convaincant. "Le Règlement de 1897 ne vaut pas cher! Tel qu'il est, il y a une clause qui autorise l'enseignement du français du moment qu'il y aura dix élèves de langue française dans une école".⁴⁸

Ceci ne représente pas un revirement d'opinion de la part du journal; mais tout simplement une admission que les gens peuvent faire fonctionner l'Accord, à condition d'être prêts à passer devant au moins deux cours de justice. Le nouveau rédacteur, Noël Bernier, avait, peu après son entrée en fonction en 1907, adopté un style et un contenu beaucoup moins provocateur qu'auparavant. Aussi, pour la première fois depuis 1895, la page éditoriale est maintenant signée par le rédacteur en chef.

Celui-ci rédige plusieurs éditoriaux scintillants au sujet de la qualité de l'enseignement de l'anglais dans les écoles bilingues à la fin de 1912 et au début de 1913. Depuis un certain temps, d'après Le Manitoba, le Free Press de Winnipeg avait entrepris une campagne contre les écoles bilingues.

"Nous signalons à nos paroisses françaises la campagne perfide que fait en ce moment le Free Press contre nos écoles bilingues. Le grand journal libéral a envoyé dans nos campagnes un de ses rédacteurs, qui a visité quelques écoles et en rapporte cette conclusion: que ses French Canadian friends are not doing their children justice in the matter of the English language".⁴⁹

Comme pour toute question ayant affaire à la religion catholique, la langue française et la politique, le journal est sans pitié dans ses réponses et, dans ce cas, dans sa défense des écoles bilingues.⁵⁰

La période 1895-1913 se divise en trois étapes distinctes pour ce qui est de la politique scolaire dans les colonnes éditoriales du Manitoba. De 1895 à 1900, on retrouve une attitude militante et affirmative de la part du journal. L'éducation préoccupe le journal de façon continuelle et se sont la loi de 1890, l'Accord de 1897 et les revendications des francophones devant ces questions qui ressortent le plus souvent. De 1901 à 1907, on retrouve une attitude plus conciliante dans le journal. On s'occupe encore de revendiquer, mais il s'agit surtout d'une période de consolidation des acquis. De 1908 jusqu'en 1913, il est clair que l'Accord de 1897 est "accepté" par le journal et la population franco-manitobaine. Le Manitoba s'occupe surtout, au niveau de l'éducation, de défendre les droits qu'accorderait la section 10 de l'Accord de 1897. En plus, il se fait le défenseur des francophones devant les attaques nombreuses du Free Press.

En plus de cette tendance à accepter la situation telle qu'elle est, et de s'assurer de tirer le maximum de la loi scolaire, le journal démontre clairement qu'il a subi, pendant ces 18 années, une évolution beaucoup plus considérable au niveau de son idéologie en matière d'éducation. En 1895, on revendiquait uniquement des écoles

catholiques; en 1913 le journal, presque sans exceptions, parle du droit des francophones à l'éducation en français dans les écoles publiques.

Les Conservateurs

Le journal avait été fondé en 1871 par des francophones conservateurs venus du Québec. Les uns après les autres, les propriétaires, les rédacteurs et directeurs furent des ardents Conservateurs. Au niveau de la politique fédérale et provinciale, le journal n'avait qu'un seul but: promouvoir les hommes et les intérêts du Parti conservateur. Les attaques contre les Libéraux ne furent qu'un des moyens utilisés pour atteindre cet objectif.

Le journal approuve catégoriquement les politiques, les hommes et les gestes des Conservateurs. Il n'admet point les erreurs; une façon de dire qu'il n'y en avait pas de commises. L'intensité des louanges qui sont versées aux Tupper, Borden, H.J. MacDonald et Roblin varie seulement avec l'arrivée d'une élection quelconque.

Le journal a des jours faciles en 1895 et 1896. Avec le Bill réparateur en préparation, il n'a aucune difficulté à définir le gouvernement conservateur comme étant le seul et véritable ami des Franco-Manitobains. Pendant des années après la défaite des Conservateurs, le journal revient toujours sur le fait que les Libéraux avaient négocié et vendu les droits des francophones tandis que les Conservateurs, pour leur part, avaient quand même rédigé

un Bill réparateur en faveur de la minorité catholique au Manitoba.

Quand Hugh J. MacDonald prend le pouvoir au Manitoba en 1899, Le Manitoba, conscient que les Conservateurs pourraient maintenant remédier à la question scolaire, change de ton à l'égard de cette même question. Le journal, coincé comme il l'est, a du mal à s'en sortir. Finalement, ce sera Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, qui épousera personnellement cette cause; non pas à titre de membre du caucus gouvernemental, mais à titre de francophone dans une législature majoritairement anglophone.

La politique du journal, face aux Conservateurs en général, se traite mieux dans un chapitre réservé aux élections. De cette façon, on peut mieux voir et comprendre ce que le journal propage en étudiant ses écrits lorsque celui-ci est à l'épreuve, c'est-à-dire, lorsqu'il doit se défendre des attaques de son opposition et justifier ses déclarations et sa politique éditoriale. Il n'y a pas de meilleure occasion que celle qui se présente lors d'une élection générale.

Les non-conservateurs

(Le Parti libéral, Thomas Greenway et Wilfrid Laurier)

L'hostilité ouverte du Manitoba envers le Parti libéral et ses chefs aux niveaux fédéral et provincial varie avec les années et selon les circonstances. Les attaques sont nombreuses et souvent acerbes. Le traitement que le journal accorde aux Libéraux nous en dit beaucoup

au sujet du vocabulaire journalistique de cette époque. Un adversaire, c'est un adversaire et il n'y a que très peu de mots péjoratifs du dictionnaire qui ne sont pas utilisés à un moment ou l'autre. Des adjectifs tels que: vermine dégoûtante, injures ordurières grotesques vomies, détraqués, sont communément utilisés.⁵¹ Wilfrid Laurier, Thomas Greenway et parfois Israël Tarte sont la cible du venin du journal pendant toute la question scolaire. Etant donné l'espace accordé à cette question par le journal, il n'est pas nécessaire de répéter ici l'historique de toute l'affaire scolaire. Une seule citation nous suffit pour résumer le contenu éditorial du journal sur les Libéraux et la question scolaire.

"Qu'est-ce que le parti(sic) libéral a fait pour régler la question des écoles? Il a crié à la persécution mais a-t-il jamais protesté contre les auteurs de ces persécutions qui sont ses amis? Non. M. Laurier avait promis d'aller plaider la cause des catholiques au Manitoba même, l'a-t-il fait? Non. A Winnipeg, il a lâchement trahi les catholiques en éloignant toute réponse un peu catégorique. Silence absolu de M. Tarte."⁵²

L'autre période, où l'intensité des attaques s'accroît, se trouve juste avant les élections provinciales et fédérales, sujet qui sera traité dans une autre section.

Le journal ne se limite pas aux gestes scolaires et électoraux des Libéraux. Il étudie et écrit au sujet de toute une série d'événements et d'idées. Trop souvent il le fait pour des raisons rattachées à la politique partisane, mais à plusieurs reprises le journal avance des

idées passablement originales.

Aussitôt que le Cabinet de Wilfrid Laurier est assermenté, Le Manitoba accuse Laurier d'avoir fait entrer une délégation québécoise incompétente et déjà Israël Tarte est accusé de faire du patronage; tout comme si les Conservateurs avaient toujours été à l'abri de telles accusations. "M. Israël Tarte, devenu grand Pacha, renvoie des employés publics par centaines - pour remplacer ces pauvres diables par des amis politiques - bien entendu."⁵³

Au sujet de la politique du libre-échange des Libéraux, le journal n'est pas très rassurant à cet égard.

"Ceux qui attendent une politique libre-échangiste du nouveau gouvernement vont être bien trompés. Voici tout ce que contient le discours du trône à propos du tarif: 'L'opération du tarif fera l'objet d'un examen vigoureux pendant la vacance dans le but de préparer une mesure qui puisse, sans nuire à aucun intérêt, alléger essentiellement les fardeaux de la population. Et c'est tout!'"⁵⁴

Le journal n'est pas d'accord avec la politique de transport du gouvernement libéral à Ottawa. Il cite comme exemple de remises de décisions gouvernementales le fait que le gouvernement n'a pas encore signé le contrat pour la construction du chemin de fer vers le Yukon, ce qui est interprété comme étant au détriment des travailleurs et de l'économie en général.⁵⁵

Au niveau fiscal, le journal reproche aux Libéraux d'avoir brisé leurs promesses électorales de 1896.

"Le régime libéral qui nous gouverne depuis trois ans, est arrivé au pouvoir en promettant

d'économiser, d'opérer de sérieux retranchements dans les dépenses et de réduire la dette publique. Or, au lieu de cette réduction si souvent promises(sic), nous avons une augmentation des dépenses qui se chiffre à près de \$15,000,000.00."⁵⁶

Dans ce même éditorial, le journal accuse les Libéraux d'hypocrisie, car ces derniers criaient au scandale lorsque les dépenses du gouvernement conservateur se chiffraient à \$15 millions de moins, c'est-à-dire à \$38 millions. De plus, le journal se fait un plaisir de publier les dépenses gouvernementales qui figurent dans la colonne du gaspillage. Il se plaît de laisser savoir au lecteur qu'un voyage de Wilfrid Laurier à Washington a coûté \$34,000 et "la comédie de la prohibition en a coûté près de \$200,000."⁵⁷

Le journal ne laisse jamais passer une occasion pour déplorer et condamner Laurier et les Libéraux. Dans un éditorial intitulé "Le gouvernement actuel jugé par un des fondateurs du Parti libéral", Le Manitoba cite longuement feu l'Honorable George Brown. L'esprit de l'éditorial se résume ainsi:

"Il (le gouvernement libéral) a renié tous les principes au nom desquels il a capté la confiance publique; il a violé toutes ses promesses de 1896 et d'avant. Il a par conséquent, porté sérieuse atteinte à la moralité publique. Nul homme qui y songe sérieusement ne devrait donner son appui à un tel gouvernement ou aux candidats qui se présentent à l'ombre de son drapeau."⁵⁸

Après 1900, le journal consacre beaucoup moins d'espace à des attaques contre Laurier et les Libéraux et.

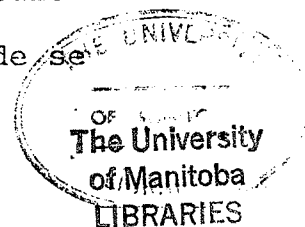
ce, pour deux raisons: premièrement, parce que le journal a franchement épuisé l'utilité de la question scolaire et, deuxièmement, parce que Laurier avait été réélu avec une majorité très confortable en 1900. Donc le journal se contente de passer en revue les débats parlementaire à la Chambre des communes et de rapporter toutes rumeurs nuisibles aux Libéraux.

Après la démission de Israël Tarte du Cabinet Laurier au mois de ^{octobre 1902} janvier 1903, Le Manitoba adopte une attitude toute à faite conciliatrice à l'égard de l'homme à qui il avait accordé les pires insultes dans le passé. Cette palinodie est explicable dans la mesure où le lecteur comprend la stratégie du journal à l'égard des non-conservateurs et plus particulièrement à l'endroit des quelques individus qui quittent les rangs libéraux. ✓

Le journal s'en prend souvent à Thomas Greenway et son gouvernement. Mais après maintes attaques, il résume lui-même ses raisons pour son opposition à Greenway dans un éditorial intitulé "Pourquoi?"

Les huit raisons qui expliquent l'opposition du journal se résument ainsi: "Parce que M. Greenway est un oppresseur, l'oppresseur de la conscience, l'oppresseur de la liberté, l'oppresseur des droits acquis et de la fierté d'un peuple."⁵⁹

Après la défaite de Greenway en 1900, le journal laisse Greenway en paix et dérange cette dernière seulement lors d'une élection pour avertir les lecteurs de se



souvenir du passé et ne pas redonner un autre mandat à Greenway.

Mais si les attaques sont moins nombreuses et moins virulentes, il n'en reste pas moins que le journal laisse dériver sa plume de temps à autre. Lorsque J.E. Cyr défait A.A.C. La Rivière dans Provencher lors de l'élection générale de novembre 1904, Le Manitoba pige une fois de plus dans son répertoire d'insultes pour décrire les Libéraux lors d'une manifestation de victoire à Saint-Jean-Baptiste. Le journal qualifie ainsi un des orateurs de la soirée:

"Matt Laurie, l'un des fanatiques les plus étroits et les plus bigots que l'on se(sic) puissent rencontrer, l'insulteur de notre race, le mangeur de catholiques, s'est vu donner l'accolade fraternelle par nos compatriotes libéraux lorsqu'il a chanté la victoire du vol et de la rapine dans le conté(sic) de Provencher".⁶⁰

Un autre revirement frappant de la part du journal survient lors de la démission de Clifford Sifton en février 1905. Sifton lui aussi avait souvent fait l'objet du mépris du journal. Dans son éditorial du 18 mars 1905, Le Manitoba place une annonce d'apparence publicitaire qui, d'un seul coup, "félicite" M. Sifton et donne un camouflet aux Libéraux humiliés.

"On demande"

"Six bons hommes pour porter M. Sifton en triomphe la prochaine fois qu'il viendra à Saint-Boniface. Les libéraux(sic) ayant déjà de l'expérience dans la chose, seront acceptés de préférence."⁶¹

Une tactique pas tellement professionnelle, mais

il faut croire qu'elle était d'usage au début du siècle.

Lors de l'élection générale d'octobre 1908, les Conservateurs subissent une écrasante défaite au niveau fédéral et particulièrement dans Provencher. Le vétéran A.A.C. La Rivière mord la poussière au dépend d'un jeune Irlandais bilingue, J.P. Molloy. Le journal est visiblement humilié et ému. D'un ton inhabituel, il débute son éditorial en disant:

"La bataille a eu lieu; et Sir Wilfrid Laurier l'a gagné. Nous ne nous livrerons pas aux calculs savants par lesquels certains journaux arrivent à trouver que le gouvernement a subi un échec! Nous aimons mieux admettre carrément la défaite et réserver nos adjectifs sonores pour le jour où la victoire viendra se loger sous nos drapeaux."⁶²

Le journal est mis à l'épreuve lors de la mort de Thomas Greenway. Un éditorial entier est consacré à sa vie et son oeuvre. En décrivant Greenway, l'homme politique, le journal admet que: "il mettait dans ses discours une précision de détail, (sic) une rondeur, une bonhomie, quelques fois une pointe de sarcasme qui le rendait intéressant."⁶³ L'éditeur demeure positif à l'égard de Greenway, déclarant qu'il avait été trop influencé par D. McCarthy et J. Martin. "Il faut parler des morts avec indulgence."⁶⁴ Mais le journal ne peut s'empêcher de déclarer que Greenway avait trop souvent préféré jouer avec le fanatisme, sans aucun doute en référence à la question des écoles.

A partir de 1908 et jusqu'en 1913, les éditoriaux

consacrés aux Libéraux diminuent jusqu'à en devenir une proportion insignifiante du contenu éditorial. Même l'élection de 1911 fait partie de cette "nouvelle stratégie". A cette élection, le journal choisit de louer Borden et les Conservateurs plutôt que de dénigrer Laurier et les Libéraux encore une fois.

Le traitement éditorial que reçoivent les Libéraux varie proportionnellement avec leur succès électoral. Tant qu'ils sont au pouvoir, ils se font matraquer; en opposition, on les ignore presque. Au Manitoba, Greenway est une cible constante de 1895 à 1900. Par après, on s'occupe de lui seulement en période électorale. Pour ce qui est de Laurier, le journal ne lâche pas la lutte entre 1895 et 1911. Evidemment la stratégie était de faire paraître les Libéraux sous un aussi mauvais jour que possible, afin d'augmenter les chances conservatrices aux urnes. C'est une stratégie simpliste qui se réalise au détriment de la qualité de l'information et de l'intégrité journalistique. De l'objectivité, n'en parlons même pas.

Les élections provinciale et fédérale

Durant la période en question, on retrouve cinq élections générales au niveau fédéral, soit en 1896, 1900, 1904, 1908 et 1911. Sur le plan provincial il y en a cinq aussi, en 1896, 1899, 1903, 1907 et 1910. De plus, il y a deux élections partielles dans la circonscription provinciale de Saint-Boniface, une en 1897 et l'autre en 1900.

Le journal, engagé dans l'arène politique comme il l'est, consacre beaucoup d'espace aux élections des deux paliers gouvernementaux principaux. Que ce soit au niveau des reportages "relativement objectifs" lorsque le journal présente les plate-formes électorales des partis politiques, ou que ce soit des commérages ou des attaques impondérées contre l'adversaire, le journal est toujours présent, engagé et toujours intolérant lorsque les résultats ne lui plaisent pas.

Au début de la campagne, le journal nous donne le point qu'il croit être le seul digne de considération lors de l'élection provinciale du 15 janvier 1896. "Nos amis doivent travailler avec toute l'ardeur possible contre tout candidat qui ne serait pas carrément l'adversaire du gouvernement dans sa politique scolaire."⁶⁵

Voilà tout ce qui intéresse le journal lors de cette élection. A plusieurs reprises, il demande aux électeurs de voter non pas pour un candidat plutôt qu'un autre, mais de voter contre le candidat de Greenway. "En votant contre Greenway et ses candidats vous votez pour le rétablissement de nos écoles."⁶⁶

Il semble que cette campagne simple basée sur la question scolaire ait quand même amené les résultats voulus. Dans les comtés francophones de Carillon et de La Vérendrye, les candidats de Greenway sont défaits. Carillon est un gain pour les Conservateurs tandis que Saint-Boniface demeure aux mains de J.E.P. Prendergast, qui

s'était affiché comme indépendant.

Le journal est amer à la suite de la victoire écrasante de Greenway. "C'est le fanatisme qui triomphe encore une fois."⁶⁷

A la veille de l'élection fédérale du 23 juin 1896, le journal n'a pas besoin d'annoncer ce qu'il croit être la question brûlante du moment. Depuis des années, il crucifie littéralement Laurier et les Libéraux pour leur non-prise de position à l'égard de la question scolaire. Et maintenant le journal peut présenter le Parti conservateur comme étant celui qui tient le Bill réparateur en main. Le journal jette toutes ses énergies dans la bataille et offre à ses lecteurs une documentation extensive sur tous les candidats du Manitoba. En plus, il donne un excellent, sur le plan technique, mais toujours partisan, compte rendu de ce qui se passe sur la scène nationale.

Evidemment les Libéraux faisaient appel aux électeurs francophones en présentant le Parti libéral comme étant celui qui était suffisamment éclairé pour avoir un chef francophone, Wilfrid Laurier. Mais le journal n'est pas tellement impressionné par ce geste.

"Demander aux électeurs de voter pour M. X parce que le chef du parti(sic) libéral de la Puissance est un Canadien-français(sic) et un catholique et parce que le chef conservateur est un protestant, c'est d'adopter comme programme les appels aux passions de race et, par le fait, ameuter davantage contre nous la majorité anglo-saxonne du Canada."⁶⁸

Le journal publie le 15 juin une édition spéciale

consacrée entièrement à l'élection. Dans cet éditorial prolongé, Le Manitoba passe en revue tous les mauvais coups de Laurier, Greenway, Tarte, McCarthy, J. Martin... On garde quelques adjectifs très spéciaux pour McCarthy en avertissant les francophones dans le comté Brandon de ne pas voter pour "le chef des intransigeants, le grand agitateur et le mangeur de catholiques et de Français."⁶⁹ Un bon montant d'espace est aussi accordé aux élections dans les autres comtés et le contenu s'adresse toujours aux électeurs francophones. Evidemment, on les invite à voter Conservateur et en leur disant pourquoi en plus.

La semaine suivante, c'est essentiellement le même scénario qui revient, mais, cette fois, conscient que le vote francophone est majoritaire seulement dans Provencher, le journal passe le candidat libéral, M. George Walton, "en revue".

La méthode utilisée est des plus simple, mais probablement des plus efficaces; surtout chez les électeurs catholiques et français. Le Manitoba cite en longueur le Emerson Journal, organe du candidat Walton.

"Le devoir des électeurs est de voir à ce que leurs suffrages soient employés à délivrer Provencher de la domination ecclésiastique, de défendre les droits de leur province et de maintenir leur droit à un système d'écoles nationales et sans Dieu."⁷⁰

A la fin du 19e siècle, compte tenu de la mentalité prédominante chez les Franco-Manitobains, qui penche vers le respect de Dieu et de l'Eglise, de telles paroles n'allaient pas porter bien loin.

Probablement M. Walton avait quand même un certain appui chez les francophones, car le journal se sent obligé de s'occuper de cette opposition à l'intérieur des rangs francophones.

"Nos ennemis les plus acharnés n'ont que de l'estime pour M. La Rivière pendant qu'il n'y a que les traîtres, les renégats et les jaloux du calibre de Maître Israël Tarte qui, ne pouvant le combattre honorablement, ont recours à l'insulte, au mensonge et à la calomnie".⁷¹

Au lendemain de l'élection, le journal se réjouit de la victoire de M. La Rivière, mais déplore le fait que 250 catholiques ont appuyé la candidature de M. Walton en disant: "presque tous ces derniers étant des métis français".⁷²

Pour ce qui est de la défaite des Conservateurs au niveau national, le journal est très amer.

"La signification stricte du dernier vote est en deux mots celle-ci: la constitution peut être modifiée au gré de la majorité d'une province, cette modification fut-elle une violation des pactes les plus solennels."⁷³

Suite à la démission de J.E.P. Prendergast, il y a élection partielle dans Saint-Boniface le 20 février 1897.⁷⁴ Les deux candidats en liste sont MM: J.B. Lauzon et S.A.D. Bertrand, Conservateur et Libéral respectivement. Le journal ignore presque complètement le candidat Lauzon, se contentant de dire qu'il est du bon parti. Pour M. Bertrand, c'est autre chose. Les invectives qu'on lui lance sont probablement un bon miroir et écho net de la nature d'une campagne électorale au tournant du siècle.

"La Tribune, le journal fanatique de Winnipeg, organe de Greenway, appuie chaleureusement la candidature de M. Bertrand. Jetez un coup d'oeil autour de M. Bertrand et vous ne trouverez que des employés du gouvernement, des chercheurs de places, ou des politiciens sacrifiant nos écoles dans l'intérêt de leurs chefs". 75

Ce même Lauzon, qui avait été battu par Prendergast l'année précédente, reçoit l'appui de deux électeurs sur trois dans le comté de Saint-Boniface. Pour qu'un tel revirement se fasse, il est évident que la question scolaire a eu ses effets sur les électeurs, et les propos du journal avant l'élection semblent avoir pesé sur le résultat.

A la fin de novembre 1899, l'Assemblée manitobaine est dissoute et le Premier ministre Thomas Greenway fixe les élections pour le 7 décembre 1899. Le journal a donc très peu de temps pour faire une analyse de la situation, mais il réussit à présenter dans les trois numéros qui précèdent l'élection toute une série d'éditoriaux spéciaux qui présentent les programmes libéral et conservateur. Bien que ces éditoriaux soient, naturellement, en faveur de l'opposition conservatrice, le journal fait un minuscule effort pour présenter à ses lecteurs quelques points de vues du Parti libéral. C'est une première qui se limite à quelques commentaires au sujet des dépenses gouvernementales et qui peuvent toujours être utilisés en faveur d'une argumentation pro-conservatrice.

Deux nouveaux facteurs entrent en jeu dans la

composition et mise en page de ces éditoriaux. Au point de vue présentation visuelle, le journal a maintenant l'équipement qu'il lui faut pour reproduire des photos; ce qui donne toute une autre dimension à l'éditorial. Deuxièmement, le journal est maintenant en lutte contre un autre journal de langue française, L'Echo de Manitoba, dont le propriétaire est S.A.D. Bertrand, encore une fois candidat libéral dans Saint-Boniface. A part une feuille libérale dont la parution fut de courte durée en 1888,⁷⁶ Le Manitoba n'avait jamais été en concurrence avec un autre journal francophone.

Le journal réagit. Le montant d'espace accordé à l'élection de 1899 dépasse largement celui de l'élection de 1896. Le Manitoba attaque mais il doit se défendre aussi. Les reportages de L'Echo de Manitoba sont, sans aucun doute, virulents si on se fie aux réponses du Manitoba; "L'Echo en guise d'arguments, dit des injures à MM: Paré, Marion et Lauzon. Les gens paisibles et sensés comprennent que les mensonges et les injures ne peuvent venir que du mauvais côté".⁷⁷

L'arrivée récente de L'Echo de Manitoba et l'augmentation très marquée des reportages électoraux ne sont que des biens car, dorénavant, et tant que la compétition sera autour, Le Manitoba sera forcé de considérer davantage l'opinion de ses lecteurs. Dire aux lecteurs de voter pour celui-ci contre celui-la ne suffit plus lorsqu'il y a un autre journal pour présenter l'autre côté

de la médaille. A cet effet, Le Manitoba est poussé à offrir davantage à ses lecteurs et il est facile de constater que, face à une concurrence, le journal réagit et combat davantage pour les causes qu'il défend.

Au lendemain de l'élection, la réaction du journal devant la défaite de Greenway est passablement surprenante;

"Greenway est défait... Nous ne dissimulerons pas le soupir de soulagement qui s'est échappé de notre poitrine quand nous avons vu notre ennemi mortel réduit à l'impuissance, incapable de nous atteindre davantage. La minorité française a vu tomber son oppresseur".⁷⁸

Il n'y a pas les grandes déclarations de victoire auxquelles on aurait pu s'attendre. Ceci est largement dû au fait que, même si les Conservateurs arrivent au pouvoir pour la première fois en 12 ans, les trois comtés dits "français" sont allés aux Libéraux. Donc les francophones sont encore représentés par des membres de l'opposition.

Le Manitoba a du mal à cacher sa déception pour ce qui est des victoires libérales dans Saint-Boniface, Carillon et La Vérendrye. Il avoue qu'un grand nombre de Conservateurs ont quitté les rangs du parti pour appuyer les candidatures libérales. "Un grand nombre de Conservateurs ont fait de l'élection une question d'hommes."⁷⁹ Le journal parle aussi de corruption effroyable de la part des Libéraux.⁸⁰ Pour ce qui est des résultats dans Carillon et La Vérendrye, Le Manitoba déclare, sans

statistiques à l'appui, que les catholiques ont en effet appuyé les Conservateurs, mais que les "étrangers à nos convictions" ont donné la victoire aux Libéraux. Plus particulièrement ce sont les Mennonites "qui ont fait pencher la balance du mauvais côté".⁸¹

Les accusations du journal concernant la corruption libérale durant l'élection générale dans le comté de Saint-Boniface ne sont jamais prouvées. La contestation de l'élection dans ce comté se termine avec la démission de S.A.D. Bertrand, moins d'un an après son élection.⁸² Ce dernier s'oppose à A.A.C. La Rivière dans Provencher lors de l'élection fédérale de 1900. L'élection partielle a lieu le 24 novembre 1900, à peine deux semaines après l'élection fédérale du 7 novembre 1900.

Dans Saint-Boniface, le candidat conservateur est Joseph Bernier, directeur du Manitoba. Le journal n'a pas d'excuses à faire, mais admet que: "C'est toujours chose délicate pour un journal de parler de son personnel. Nous sentons cette difficulté dans le moment".⁸³ Cette courte campagne électorale devient vite un conflit de personnalités et il y a une véritable guerre impliquant les Conservateurs et les Libéraux, les journaux et l'Archevêque de Saint-Boniface, Monseigneur Langevin. Le Manitoba se régale avec les reportages électoraux.

Toute cette campagne nous dit beaucoup au sujet de la nature des combats politiques au Manitoba français au tournant du siècle. Selon Le Manitoba, et sur des questions

de faits, nous devons accepter ces reportages. Un certain M. Victor Mager signe le bulletin de nomination de Joseph Bernier, préside une de ses assemblées et parle en sa faveur. Le lendemain, Mager est candidat conservateur-indépendant. Quelques jours après, il annonce sa démission et en fait part à l'archevêque qui, lui, le félicite de cette décision. Durant la même journée, Mager change son idée et annonce qu'il est encore une fois candidat et cette fois, avec l'appui de Monseigneur Langevin. A ce point, le journal publie une lettre de Monseigneur Langevin qui dit:

"Quand M. Mager a résigné spontanément le dimanche matin, 18 courant, je l'ai approuvé, et je suis même allé, accompagné de M. le Vicaire Général, le féliciter sincèrement; mais quand M. Mager a retiré sa résignation, le même jour, dimanche soir, je ne l'ai ni approuvé, ni félicité et je regrette qu'il ait persisté à se présenter, parce qu'il fait du tort à la cause catholique étant moins apte que M. Jos. Bernier, avocat à nous rendre les services voulus."⁸⁴

Comme si de telles déclarations n'étaient pas suffisantes pour le défaire totalement, Mager est en conflit avec les siens. S.A.D. Bertrand, Libéral, député démissionnaire de Saint-Boniface, candidat défait à l'élection générale du 7 novembre dans Provencher, propriétaire de l'Echo de Manitoba, veut sa revanche et prête main-forte à Mager. Ayant vu les dangers d'un tel appui, ce dernier déclare à Saint-Norbert, "Je renie l'Echo de Manitoba. Si les Libéraux ne veulent pas de moi tel que je suis, qu'ils restent chez eux."⁸⁵ Tout ce scénario passe en page

éditoriale appuyant la candidature de Joseph Bernier. Et comme pour mettre un clou final à la tombe de Mager, le journal termine son éditorial en disant: "Electeurs du comté de Saint-Boniface, votez pour le candidat préféré de Mgr. l'Archevêque et du gouvernement."⁸⁶ Et pourtant, la majorité de Bernier n'est que de 154 voix; ce qui n'empêche pas le journal de se féliciter en évoquant son rôle dans l'élection.⁸⁷

Lors de l'élection fédérale du 7 novembre 1900, Le Manitoba consacre plus d'espace éditorial à discuter et présenter divers "faits" au sujet de l'administration de Wilfrid Laurier. Bien sûr, il y a encore les attaques de toutes sortes contre les Libéraux et il est aussi question des écoles. Naturellement aussi, il y a la guerre écrite avec l'Echo de Manitoba. Comme à l'habitude, le journal passe en revue les luttes dans les autres comtés de la province ainsi que les reportages des élections dans les Territoires du Nord-Ouest.

Mais cette fois, le journal publie les budgets fédéraux afin de "mieux informer les électeurs" et aussi pour démontrer l'extravagance libérale. Selon ces budgets, les dépenses fédérales passent de \$40 millions à \$52 millions en quatre ans seulement.⁸⁸ S'appuyant sur ces chiffres, le journal déclare: "Ils avaient promis de faire de l'économie et d'épargner sur les dépenses de trois à quatre millions de piastre(sic) par année".⁸⁹

L'éditorial désespère à la revue des contrats

signés par les Libéraux depuis qu'ils sont au pouvoir. Chiffres à l'appui, le journal démontre que les contrats gouvernementaux sont beaucoup plus coûteux, deux et trois fois plus, qu'ils ne l'étaient en 1896. Il accuse le gouvernement de créer des monopoles qui agissent de façon à désavantager les Canadiens avec la Standard Oil Co.

Pour ce qui est de la question du tarif, le journal se contente de résumer sa position en deux paragraphes en "expliquant" la politique libérale.

"Pendant 18 ans ils ont condamné la Protection en disant que c'était un vol légalisé, que ce système appauvrissait le peuple, et que c'était une chose maudite. A présent ils adoptent la Protection, admettant par la même qu'ils étaient dans l'erreur et que la politique inaugurée par les conservateurs(sic) est réellement la bonne. Ils montrent par là qu'ils ne savent pas comment gouverner le pays."⁹⁰

Dans ses reportages de l'élection dans Provencher, le journal ne cache rien et ne retient rien. C'est un duel sanglant entre A.A.C. La Rivière, Conservateur et S.A.D. Bertrand, Libéral. La petite politique bat son plein et Le Manitoba et l'Echo de Manitoba se livrent une campagne très localisée dans Provencher. En s'adressant aux électeurs de ce comté, on parle rarement de politiques ou de questions d'envergure nationale.

Pour la première fois, le journal se lance dans les prédictions et, après analyse, les présente, province par province. Lorsque ses prédictions s'avèrent fausses avec la réélection de Laurier, Le Manitoba ne révèle même pas les résultats officiels de cette élection. Il résume

ses sentiments en disant:

"Il nous paraissait que le peuple du Canada devait tenir un compte rigoureux à une administration qui, montée au pouvoir sur la foi d'un programme politique s'en était écartée avec une hardiesse qui semblait être un défi porté à l'opinion publique. Néanmoins, sauf au Manitoba, cette opinion publique n'a subi, depuis 1896, aucune réaction. Mieux vaut le reconnaître que de se heurter à des contradictions stériles."⁹¹

Ceci étant dit, le journal s'empresse de se jeter corps et âme dans l'élection partielle du 24 novembre 1900 à Saint-Boniface, élection présentée ci-haut.

Quatre ans après son arrivée au pouvoir au Manitoba, le gouvernement conservateur, son chef étant maintenant Rodmond Roblin, déclenche des élections générales pour le 20 juillet 1903. Normalement, les campagnes électorales étaient d'une durée de deux à trois semaines. Cette fois, les Conservateurs ont des surprises. Ils font connaître leur intention d'aller aux urnes à la fin du mois de mars; ce qui donne une campagne de près de quatre mois. Pour sa part, Le Manitoba n'hésite pas à se lancer dans une lutte farouche contre ses adversaires. Encore une fois, l'objectif principal, c'est l'Echo de Manitoba, et plus particulièrement son rédacteur en chef.

"Le salarié de l'Echo accuse le député de Saint-Boniface d'être un partisan politique. M. Bernier n'a pas besoin de M. d'Hellencourt pour diriger sa conscience. Le rédacteur de l'Echo est-il par hasard un indépendant? Approuver toutes les sales besognes, flatter nos persécuteurs pour obtenir un peu de pain, se faire le vil adulateur de nos ennemis religieux et nationaux, cela s'appelle-t-il indépendance

ou même honneur? Nous ne le croyons pas. Cela s'appelle esclavage et lâcheté. Lâche valet, tel est ici le rôle de H. d'Hellencourt."⁹²

A part quelques exceptions, cet avant-goût résume la pensée éditoriale du journal pendant la campagne entière.

Le rédacteur adopte parfois le style utilisé lors d'une campagne fédérale, à savoir, faire la revue des comtés. Par contre, il se limite aux comtés dits français. Il ne manque pas les occasions pour féliciter le gouvernement Roblin d'avoir accordé aux francophones un quatrième siège. Il s'agit de Assiniboia dans la région de Saint-François-Xavier - Saint-Eustache. Qu'il y ait quatre francophones à l'Assemblée législative plaît énormément au journal. Cependant, il ne voit pas d'un bon oeil qu'il y en ait cinq car, lorsque M. Napoléon Comeault de Saint-Jean-Baptiste, Libéral, se présente contre un anglophone conservateur dans Morris, c'est J.H. Campbell qui reçoit les accolades du journal et M. Comeault qui est noyé sous une avalanche d'abus verbaux.

Quiconque oppose un Conservateur est accusé d'être le candidat de Greenway. L'exemple parfait se trouve dans Assiniboia. Le candidat libéral, M. Joseph Préfontaine, se prononce publiquement contre la politique scolaire de son parti. Cependant, Le Manitoba persiste à l'appeler "candidat de Greenway".⁹⁴

Tout au long de la campagne, Greenway et ses candidats sont attaqués au sujet de la question scolaire, maintenant âgée de 13 ans. C'est une campagne anti-libérale

plutôt que pro-conservatrice. La bataille qui intéresse le journal le plus est bien celle de Saint-Boniface où Joseph Bernier se défend contre le Libéral Horace Chevrier, aussi ami de H. d'Hellencourt de l'Echo de Manitoba. A lire les éditoriaux pour les deux mois qui précèdent l'élection, la lutte est intense. Le journal sent vraiment le besoin d'aller à l'extrême pour tenter de discréditer M. Chevrier. L'inquiétude évidente du journal se confirme avec les résultats dans Saint-Boniface. Le soir de l'élection, M. Bernier remporte le siège par une seule voix et après le décompte, le perd par une seule voix.

Le journal félicite les électeurs des comtés français de Carillon, de La Vérendrye et d'Assiniboia. Et comme pour se consoler, le journal déclare: "Le vote catholique et canadien-français, pris en bloc dans toute la province, n'a pas été mauvais. La majorité s'est prononcée pour le gouvernement Roblin".⁹⁵

Les paroles les plus révélatrices, quant à la pensée du journal, se retrouvent lorsque ce dernier parle des autres groupes nationaux et de leur façon de voter à l'élection.

"Les polonais (sic), les belges (sic), les Allemands, les suédois (sic) et beaucoup d'anglais (sic) ont voté contre nous. Pourquoi les belges (sic), qui font dans leur pays de si belles luttes pour leurs écoles catholiques, se sont-ils rangés contre nous, qui luttons pour la même cause? Pourquoi les polonais (sic), dont la plus belle gloire leur vient de leur attachement au catholicisme, se sont-ils enrégimentés sous le chapeau d'un homme qui n'a pas pour nos croyances religieuses le même respect qu'eux? Sans doute la plupart ont été trompés".⁹⁶

Malgré certains commentaires victorieux exprimés par le journal, celui-ci demeure très amer lorsqu'il s'agit d'une défaite conservatrice dans un comté français, surtout dans le cas de Saint-Boniface.

Au début d'octobre 1904, Wilfrid Laurier déclenche des élections générales pour le 3 novembre de la même année. Le Manitoba débute cette campagne de façon peu subtile, mais probablement très efficace. Dans son éditorial du 5 octobre 1904, on retrouve trois articles principaux; un qui annonce les élections avec des détails pertinents; l'autre qui présente un élogieux résumé des activités de A.A.C. La Rivière, député de Provencher. Entre les deux on aperçoit une photo de Monseigneur Langevin et un article détaillé au sujet de son retour de Montréal après plusieurs mois d'absence.⁹⁷

Pour la première fois depuis 1896, et après huit élections générales ou partielles, le journal choisit de parler de questions autres que la question scolaire dans son traitement de l'information par rapport à une élection. Bien sûr il y a les attaques habituelles contre Laurier et les Libéraux. Dans Provencher, c'est J.E. Cyr qui porte la bannière libérale et s'attire les qualificatifs redoutables du Manitoba

Pour le journal, le choix est clair pour ce qui est de l'essentiel à discuter durant la campagne électorale. Dans un éditorial titré "Les deux questions", Le Manitoba définit ces dernières comme étant le transcontinent^{mentel} et le tarif. Quant au projet du Grand Tronc Pacifique, le

journal le dénonce sur plusieurs fronts. Il attaque le coût du projet ainsi que les estimés du gouvernement.

"C'est un fait connu et reconnu que les sections de Moncton à Québec et de Québec à Winnipeg vont nous coûter les yeux de la tête. A qui le gouvernement libéral fera-t-il croire que nous n'aurons à payer la-dessus que \$15,000,000? Tous ceux qui connaissent les coûts de ces constructions et qui n'ont pas de raison de déguiser leur pensée disent, chiffres et cartes en mains, que ces sections coûteront très facilement dans les cent millions".⁹⁸

Le journal dénonce le fait que pour une telle somme d'argent, le gouvernement sera obligé de faire des emprunts massifs à l'étranger et ce "pour faire un cadeau à une poignée de promoteurs".⁹⁹

Il appuie la thèse de R.L. Borden sur la question du transcontinental en déclarant tout simplement et dans des termes socialisants: "Le plan Borden est autrement sûr: le contrôle absolu de la ligne par le peuple".¹⁰⁰ Comment ce chemin de fer sera contrôlé par le peuple, n'est pas expliqué dans l'éditorial cité, ni plus tard.

Le Manitoba est catégorique et protectionniste pour ce qui est des échanges commerciaux avec les Etats-Unis.

"L'industrie américaine paralyse en ce moment les efforts de l'industrie canadienne. Nos manufactures sont acculées à une position qui devient de plus en plus difficile. Pourquoi ne pas tenir la dragée haute aux Etats-Unis. Les Américains ne se gênent pas avec nous!"¹⁰¹

En terminant sur ce sujet, le journal exprime des pensées qui reviennent de temps à autre au cours de l'histoire

canadienne et encore à l'heure actuelle.

"Nos ressources sont immenses, illimitées. Pourquoi ne pas nous en servir, au lieu de les jeter en pâture à la voracité américaine. M. Borden arrivant au pouvoir barrera le chemin à la concurrence étrangère."¹⁰²

Les exhortations du journal face au transcontinental, le tarif et la candidature de A.A.C. La Rivière sont tous en vain. Laurier retourne au pouvoir avec une forte majorité. Le favori du journal, La Rivière, est aussi battu dans Provencher. Le journal ne prend pas ces défaites de façon très honorable. Sur la scène fédérale, "la corruption, la violence et le vol ont donné la victoire au gouvernement libéral."¹⁰³ Au niveau local, on parle de trahison, de recomptage, de contestation et encore une fois du vote étranger. Pendant trois semaines après l'élection, le journal éreinte J.E. Cyr, nouveau député de Provencher. L'ancien député conservateur A.A.C. La Rivière, après le recomptage, avait perdu le siège par 10 voix seulement.¹⁰⁴

Le Manitoba retourne aux urnes le 7 mars 1907. Selon le journal, il y a seulement deux choses qui comptent: la performance des deux formations politiques lorsqu'elles sont au pouvoir et le programme du Parti conservateur. Dans son éditorial du 27 février, Le Manitoba présente le bilan libéral et la performance conservatrice lorsque les deux sont au pouvoir. Le journal accuse les Libéraux d'avoir toujours été incapables de taxer les corporations et les chemins de fer, deux facteurs partiellement responsables

pour les déficits fiscaux de la province. Par contre, l'éditorial démontre que le gouvernement Roblin a réussi à réduire ces mêmes déficits, justement parce qu'il a su taxer les chemins de fer ainsi que les corporations.¹⁰⁵

Le programme conservateur se résume en trois points selon ce même éditorial: 1) une administration efficace; 2) la nationalisation du téléphone et; 3) l'extension de la frontière nord du Manitoba.¹⁰⁶ Sans pour autant le dire dans des mots précis, le journal s'attaque aux monopoles des corporations et préconise un interventionisme gouvernemental dans les affaires de tous les jours.

Après l'écrasante victoire de Roblin (28 sièges contre 12), le journal jubile. Les comtés français avaient pris l'habitude d'élire une majorité de ses députés à l'opposition depuis 1896. Lorsque la province avait fait une volte-face politique en 1899 en élisant un gouvernement conservateur, les électeurs des comtés français avaient voté en sens inverse en élisant des députés libéraux. Il faut huit ans pour que ces mêmes comtés se rendent compte qu'il y a quand même une tendance dans la province. Les quatre comtés français élisent tous des Conservateurs. Ce revirement est expliqué comme suit par le journal: "Ainsi nos populations douées d'un sens politique éclairé, ont su reconnaître cette bienveillance du premier ministre. Et ailleurs, les candidats du gouvernement ont reçu l'appui, généralement, des catholiques."¹⁰⁷

Lors de l'élection fédérale du 26 octobre 1908, Le Manitoba manifeste une modération remarquable. Ce ne sont plus des attaques dans tous les azimuts que nous lisons, mais plutôt des reproches! Peut-être l'absence du détesté Echo de Manitoba permet au journal de concentrer davantage sur les aspects positifs du programme conservateur sans se livrer corps et âme dans des séries d'invectives contre les Libéraux.

Le journal endosse ce programme sans exprimer aucune réticence. Il présente en seize (16) points la pensée conservatrice lors de cette élection. Certains ont reçu une bonne mesure d'attention depuis quelques années. Entre autres, nous retrouvons: 1) nominations des fonctionnaires selon le mérite, 2) réforme au Sénat, 3) amélioration du service des postes et, 4) droits provinciaux. Pour un journal tel que Le Manitoba, ce dernier sujet aurait dû susciter au moins quelques réactions, étant donné que seulement quelques années auparavant, lors de la question scolaire, le journal répétait à maintes reprises le contraire de ce seizième point du programme conservateur qui dit: "Maintien intégral de tous les pouvoirs autonomes conférés aux diverses provinces canadiennes de la Confédération".¹⁰⁸

De facto, le journal accepte qu'une province puisse légiférer dans les domaines qui relèvent de sa compétence, comme l'éducation. Mais le rédacteur choisit de laisser passer tout commentaire, de peur que cette situation ne

devienne gênante pour le Parti conservateur fédéral et son homologue provincial.

Durant la campagne électorale, Le Manitoba publie cinq numéros. Trois sont consacrés à l'élection et deux à l'inauguration de la nouvelle cathédrale à Saint-Boniface. Le journal avait évidemment décidé qu'il n'avait pas le choix de faire autrement; ce qui nous en dit beaucoup sur l'idée que le rédacteur en chef entretenait sur ses lecteurs.

Le rédacteur en chef considère aussi que son candidat dans Provencher a besoin d'aide. Le journal consacre plus d'efforts que jamais pour étaler les vertus de A.A.C. La Rivière. Ce dernier est défait pour une deuxième fois et aucun Conservateur ne réussira à faire mieux que lui dans ce comté avant 1957. Le Manitoba ne tente pas une analyse du vote francophone qui va de plus en plus vers les Libéraux au niveau fédéral. Il n'admet pas que les Franco-Manitobains votent dorénavant comme le Québec, c'est-à-dire pour un "des leurs".

La nouvelle façon de traiter l'information par rapport à des événements-clés, ne change pas avec cette double défaite. Plutôt que de crier vengeance, le journal demeure parfaitement stoïque.

"Il s'agissait dans cette élection générale, non pas tant de faire triompher le programme du parti Conservateur(sic) que de purifier l'atmosphère politique et déloger des hommes qui s'étaient enrichis pendant des années à même du trésor public".¹⁰⁹

Si lors de l'élection provinciale de 1907, Le Manitoba

avait réussi à s'afficher comme un journal à la fois francophone et Conservateur, toute forme de doute à ce sujet est enlevée par le contenu de ses éditoriaux lors de l'élection de 1910. Bien que le journal présente encore des points de vues francophones à ses lecteurs, il est avant tout un journal conservateur. La majeure partie des articles en éditorial est rédigée pour venir en aide à Rodmond Roblin et son parti. On parle d'administration saine des affaires de la province et le journal est très fier d'annoncer un surplus de \$624,000 pour l'année courante. Il explique aussi comment une telle chose s'est réalisée.¹¹⁰ Le gouvernement a été fidèle à ses promesses d'antan.

"Il faut attribuer en bonne partie à la taxation des grandes corporations par M. Roblin le succès administratif du gouvernement. C'est cette taxe qui a permis à l'Etat de développer avec tant d'activités les ressources de la province".¹¹¹

Pour ce qui est de l'opposition libérale, Le Manitoba ne lui accorde pas beaucoup d'attention. Les Conservateurs ont peut-être raison d'être confiants; les choses vont passablement bien dans la province et les Libéraux sont menés par un nouveau chef, T.C. Norris. On reproche aux candidats libéraux français d'appuyer la politique de Norris à l'égard de l'instruction obligatoire et l'université d'Etat athée.¹¹² Cette fois, le langage utilisé ne se compare en rien avec celui dont le journal se servait dans le passé. En plus, le journal ne fait que quelques références au nouveau journal libéral français, Le

Nouvelliste, qui existe depuis près de trois ans. Ces commentaires, comparés avec ceux que le journal dédiait à l'Echo de Manitoba, sont relativement flatteurs.

Le reste des éditoriaux est consacré à la maintenant habituelle section "Dans les comtés". On passe en revue les luttes qui se déroulent dans les comtés français, tout en souhaitant les meilleurs succès aux candidats conservateurs et en avertissant la population de se méfier des promesses libérales.¹¹³

Deux semaines avant l'élection, le journal traite en éditorial la décision de la commission chargée par le gouvernement de s'occuper de la question des cours à bestiaux. Cette décision n'aurait pas pu arriver à un "meilleur temps". Les cours à bestiaux seront construites à Saint-Boniface, de même que les abattoirs municipaux. Le journal explique que le trust de la viande de Winnipeg, "les vampires qui suçaient le public et faisaient des bénéfices démesurés au détriment de l'éleveur et le consommateur" vient d'être brisé. De plus, il explique que cette décision va signifier \$6.00 de plus par tête pour l'éleveur et \$12.28 par tête de moins pour le consommateur.¹¹⁴ Tous ces petits détails sont sans doute dirigés vers les électeurs des comtés ruraux pour ce qui est du trust; et vers Saint-Boniface pour ce qui concerne les emplois créés.

A l'arrivée des résultats (28 contre, 13 en faveur de Roblin) le journal se dit non-surpris, qu'il fallait

s'y attendre. Cette nonchalance explique peut-être sa charité chrétienne inhabituelle envers les candidats libéraux défaits dans trois des quatre comtés francophones: Saint-Boniface, Carillon et Assiniboia. Pour ce qui est de la défaite du Conservateur J.B. Lauzon, dans La Vérendrye, le journal a bien de la peine à exprimer son mécontentement devant cette nouvelle. C'est ce même Lauzon qui avait retardé l'entrée en politique de Joseph Bernier quelques années auparavant en refusant d'accepter les résultats de la mise en candidature conservatrice à Saint-Boniface: "Son attitude sur la question des abattoirs, en particulier, était bonne. Cependant nous nous inclinons devant le verdict populaire".¹¹⁵

Le journal a plus que jamais raison d'être heureux. Le vote populaire pour les Conservateurs n'a jamais été si élevé chez les Franco-Manitobains. Cependant, il résiste à la tentation de dire que son message a été capté par les électeurs.

Dans son éditorial du 2 août 1911, le journal annonce qu'il y aura une élection fédérale le 21 septembre; ce qui veut dire que le journal pourra consacrer huit éditoriaux au sujet de cette élection.

Pour le journal, il n'y a qu'une question à considérer: le bill de la Réciprocité(sic) avec les Etats-Unis.¹¹⁶ Plutôt que d'expliquer le Bill de réciprocité, ce qu'est ce dernier et quelques effets possibles qu'il entraînerait, le journal se contente tout simplement de citer les

déclarations officielles de Robert Borden à ce sujet. Il n'y a donc aucune analyse des avantages et des inconvénients de ce Bill, et le lecteur a devant lui des accusations s'il s'agit des Libéraux et des louanges lorsqu'on parle des Conservateurs. Jamais un journal reconnu pour son objectivité, Le Manitoba avait quand même, par le passé, essayé à quelques reprises de présenter plus d'un côté de la médaille.

Lors de la campagne de 1911, le journal n'a qu'une pensée: la défaite de Laurier. En page éditoriale, on annonce la convention conservatrice et, la semaine suivante, on publie de longs extraits des discours et des exploits du candidat conservateur dans Provencher, J.A.F. Bleau. Le tout est accompagné d'une photo sur deux colonnes.

A toute fin pratique, le journal n'informe pas les gens pour ce qui a trait à cette élection. Il laisse de côté presque toute la scène nationale, à l'exception des propos de Borden, pour environ six semaines. Ce qui est favorable au candidat Bleau est imprimé, ainsi que tout ce que le journal peut imaginer allant au détriment de son adversaire libéral, J.P. Molloy.

Suite à la victoire de Borden et des Conservateurs, Le Manitoba ne sait pas mesurer sa grande joie et surtout son auto-satisfaction. Noël Bernier, maintenant rédacteur du journal, passe en revue les points saillants de la campagne. Pour la première fois depuis plusieurs semaines, le Bill de réprocité revient sur la scène. Le rédacteur

présente ce Bill comme étant celui qui a fourni l'élément décisif durant la campagne. "Dans son ensemble, le verdict du 21 septembre est une condamnation incontestable, éclatante du principe réciprocitaire".¹¹⁷

Le journal a finalement quelques bons mots pour Sir Wilfrid Laurier. Noël Bernier cherche à être magnanime envers l'homme qui vient de subir la défaite. En parlant de cet "illustre vaincu, le plus courageux combattant de son armée", le rédacteur du Manitoba laisse paraître ses couleurs les plus outrancières, couleurs qui frisent la malhonnêteté encore une fois. En parlant de Laurier, le rédacteur écrit: "Ses adversaires ont pour lui beaucoup de respect. A ce respect s'ajoute, hélas, pour nous le regret que sa carrière et son règne aient été néfastes pour les catholiques de l'Ouest".¹¹⁸

Le rédacteur reproche à Laurier de n'avoir apporté aucune solution à la question des écoles dans l'Ouest. Cependant, le journal n'avait pas mentionné la question des écoles pendant cette campagne électorale et pour quelques années auparavant. Il n'oserait jamais en demander autant à son parti qui forme le gouvernement au Manitoba depuis 12 ans. La politique du journal est devenue si partisane que l'hebdomadaire se présente avant tout comme un feuilleton conservateur. A lire ses éditoriaux durant la campagne de 1911, le journal aurait tout aussi bien pu faire partie des articles et dépliants publicitaires du Parti conservateur.

Le Manitoba et les autres journaux

Durant la période 1895-1913, Le Manitoba n'est pas le seul hebdomadaire imprimé en français au Manitoba. A partir du mois de février 1898,¹¹⁹ l'Echo de Manitoba paraît à St-Boniface. Ce journal durera sept ans et cessera de paraître au mois de novembre 1905. Malgré des déclarations contraires, l'Echo était l'organe francophone du Parti libéral. Les personnes impliquées dans sa rédaction, ses propriétaires et son attitude envers son ennemi par excellence, Le Manitoba, en sont tous des témoins. Alphonse Martin, Horace Chevrier (fils du fondateur Noé Chevrier), S.A.D. Bertrand et Ernest Cyr furent à un moment ou l'autre candidat pour le Parti libéral, soit au niveau provincial, soit dans Provencher.¹²⁰

Comme les Conservateurs, les Libéraux sentaient le besoin de faire connaître leurs idées, ou combattre celles des autres, par l'entremise d'un hebdomadaire imprimé pour une clientèle, si restreinte fût-elle, comme les Franco-Manitobains. Cependant, les Libéraux avaient nettement plus de difficulté à assurer la continuité de leur journal que les Conservateurs.

Après sa disparition en juillet 1905, à peu près les mêmes personnes, avec les mêmes motifs sans doute, tentent de continuer le travail. L'Avenir de l'Ouest paraît de septembre à novembre 1905, mais doit lui aussi fermer ses ateliers.¹²¹

Le drapeau libéral au Manitoba français est relevé au mois de mai 1907 avec l'arrivée du journal Le Nouvelliste.¹²²

Ce dernier paraîtra jusqu'au mois de juillet 1911, soit pendant plus de quatre années. A cette date, le journal change de nom et devient Le Soleil de l'Ouest, avec sous-titre Le Nouvelliste.¹²³

La presse libérale française arrive dans l'ouest après la victoire de Laurier à Ottawa et ne dure guère plus longtemps que la longévité politique de ce dernier. Contrairement au Manitoba qui publie régulièrement, que son parti soit au pouvoir ou dans l'opposition, tant au provincial qu'au fédéral, la presse libérale a définitivement une orientation fédérale. De 1901 à 1903, par exemple, l'Echo de Manitoba est publié à Ottawa.¹²⁴ Le résultat est un abandon partiel de la scène provinciale par l'organe libéral. Ceci laisse le champ plus libre à l'organe conservateur qui met l'accent toujours un peu plus sur la scène provinciale que la scène fédérale. De toute façon, même en 1898, huit années après la fameuse "Official Languages Act", il devait encore être assez difficile de défendre les actions du gouvernement Greenway auprès des Franco-Manitobains.

Le Manitoba est aussi en concurrence avec la presse française en provenance du Québec et doit aussi tenir compte de la presse anglaise, surtout à Winnipeg et aussi ailleurs au pays.

Le journal réagit de façon régulière à la presse libérale de l'est du Canada. Mais, au Manitoba, le journal fait plus que réagir: il défend les intérêts des Franco-Manitobains et, très souvent, il passe à l'attaque. Voilà une chose normale; à Saint-Boniface, l'ennemi est proche. Que ce soit l'Echo de Manitoba ou le Free Press.

Le Manitoba agit et réagit à deux niveaux par rapport à la presse libérale française, et plus particulièrement envers l'Echo de Manitoba. Le journal revendique les droits lésés des Franco-Manitobains, droits lésés par les Libéraux du Manitoba et, après 1897, des droits compromis par les Libéraux fédéraux. La porte est grande ouverte pour Le Manitoba. Aux deux paliers gouvernementaux, les Libéraux sont au pouvoir au Manitoba, jusqu'en 1899, et au fédéral jusqu'en 1911. En plus, et pour ce qui est des événements de 1890 et 1897, deux gouvernements libéraux détenaient le pouvoir durant ces années.

Une lecture des éditoriaux du Manitoba démontre clairement qu'il y a plus que des différences politiques qui sont en jeu durant les débats entre l'Echo et Le Manitoba. Dans une communauté dont les cadres étaient bien connus, les débats étaient toujours virulents, surtout en période électorale. Et bien souvent, les attaques étaient de nature personnelle. A noter aussi qu'il n'était pas rare que des personnes directement impliquées dans la rédaction de ces journaux se portaient aussi candidats. Deux exemples suffisent: Joseph Bernier, rédacteur de l'organe

conservateur et pendant près de 30 ans député de Saint-Boniface à l'Assemblée législative; et Ernest Cyr, pendant sept ans, co-rédacteur de l'Echo¹²⁵ et député de Provencher à la Chambre des communes de 1904 à 1908.¹²⁶

A la parution du numéro "Prospectus" de l'Echo de Manitoba, Le Manitoba ne tarde pas à engager le débat. L'Echo avait commandé à ses lecteurs de lire entre les lignes lorsqu'ils liraient l'Encyclique de Léon XIII. Le Manitoba vient à la défense du pape, et à cet effet, la première joute entre les deux rivaux s'engage sur la religion et non sur une question d'ordre politique.¹²⁷

La véritable lutte démarre en septembre 1898, lorsque l'Echo met en question l'honnêteté du Sénateur T.A. Bernier et son administration des finances lorsqu'il était surintendant du Bureau des écoles catholiques du Manitoba. Les accusations portent sur des faits de 15 ans d'âge, mais suscitent toute l'ardeur verbale du Manitoba. Ce dernier intitule son éditorial du 21 septembre comme suit:

"Une oeuvre malheureuse et criminelle; Odieuse calomnie contre l'Honorable Sénateur T.A. Bernier - attentat aussi perfide que honteux contre la mémoire du regretté et vénéré Mgr. A.A. Taché".¹²⁸

Que le journal associe le Sénateur Bernier à Monseigneur Taché est dû au fait que ce dernier siégeait aussi au Bureau des écoles catholiques. Ce hasard dessert bien les buts du journal à cette occasion.

Par la suite, c'est dans une guérilla verbale continuelle que s'engagent les deux journaux: les échanges

se poursuivent de semaine en semaine, et ressemblent toujours à la note éditoriale du Manitoba en date du 31 mai 1899.

"L'Echo de Manitoba est un journal unique dans son genre. Semblable à la montagne qui après avoir fait trembler le monde par ses convulsions, accoucha d'une souris, l'Echo de Manitoba remplit quatre colonnes de gros mots pour ne rien dire. Faute d'arguments, on se sert de l'injure; quand on a tort, on crie... Pardon de citer, mais en voici les éléments. Ivrognerie, brute humaine, honteuses passions, dégradation, rage impuissante, jets de bave calomnieuse, chien retournant à ses vomissements, taureau exaspéré, outre creuse, etc..."¹²⁹

La guerre des mots entre ces deux hebdomadaires de langue française se poursuit sans relâche pendant sept ans. En effet, elle prend fin seulement avec la disparition de l'Echo de Manitoba au mois de novembre 1905.

A ce moment-là, l'Echo de Manitoba ne comptait plus parmi les adversaires du Manitoba. L'Echo avait, de plus en plus, adopté un contenu dont l'orientation visait des questions nationales, délaissant ainsi les questions locales et provinciales au Manitoba. Lorsque l'Echo cesse de publier, Le Manitoba lui accorde, par son silence absolu l'insulte suprême, celle d'être ignoré complètement.

Deux autres types de journaux reçoivent leur juste part des attentions du Manitoba. Il s'agit des quotidiens et hebdomadaires libéraux imprimés en français, surtout au Québec, et les journaux libéraux de langue anglaise, surtout ceux de Winnipeg.

Lorsque Le Manitoba rend réponse, riposte ou attaque des journaux de langue française, ces derniers sont presque

invariablement des publications libérales. Les éditoriaux du Manitoba consacrés à ces journaux tournent autour de deux sujets principaux: 1) des réponses ou attaques aux journaux libéraux sur des questions d'ordre politique et, 2) des clarifications, attaques ou réponses sur des sujets ou interprétations de la francophonie manitobaine.

Imprimées durant une époque où la partisanerie politique était la règle chez les journaux, les occasions de conflits verbaux entre les journaux de différentes tendances ne manquent point. Chez les journaux de langue française, à part l'Echo de Manitoba, la cible favorite du Manitoba est clairement le journal La Patrie, journal libéral publié à Montréal, ayant Israël Tarte à sa direction.

Après l'Accord Laurier-Greenway de 1897, certains journaux du Québec, surtout ceux à tendance libérale, proclament que les français du Manitoba ont, suite à ce règlement, leurs écoles catholiques. Le Manitoba, à maintes reprises, se charge de réfuter ces déclarations qu'il considère fausses et, en plus, profite de l'occasion pour attaquer ces journaux libéraux sur une base de politique partisane.

La Patrie revient souvent dans la page éditoriale du Manitoba. Soit que ce journal était très offensif et opiniâtre à l'égard du sort des Franco-Manitobains par rapport à leur situation scolaire ou bien que les opinions exprimées par le directeur de La Patrie, Israël Tarte,

devenaient automatiquement blessantes aux yeux des responsables du Manitoba.

Il est fort probable qu'il y ait du vrai dans la première considération ci-haut, surtout à cause de son accord de principe avec l'Accord de 1897. Cependant, en lisant les éditoriaux du Manitoba, une chose devient claire: la question de personnalité entre en jeu.

Le directeur de La Patrie, ancien Conservateur devenu Libéral, s'attire une variété de commentaires de la part de l'hebdomadaire manitobain. Pendant des années, La Patrie s'attire les invectives du Manitoba. Tant que Israël Tarte, traître aux yeux de tout bon Conservateur, est présent au journal, c'est surtout lui qui est visé. Une citation suffit pour résumer le débat entre Le Manitoba/La Patrie et Tarte.

"Le correspondant parlementaire de La Patrie, c'est-à-dire M. Tarte lui-même, a entrepris de faire un résumé des événements qui se sont passés de 1890 à 1896... Ses résumés sont trop escourtés(sic)... Non seulement M. Tarte est le jouet de ses rêves mais il est la victime de ses intempéranes de pensées et de langage contre lesquels(sic) il n'a jamais su se prémunir".¹³⁰

En somme, Le Manitoba se fait le défenseur du reportage "précis" lorsqu'il s'agit de parler des autres journaux de la même langue. Les commentaires ont un goût de politique partisane, bien sûr, mais ne ressemblent pas du tout à ce qui est écrit au sujet de journaux anglophones.

A ce niveau, deux facteurs viennent s'ajouter aux attaques et contre-attaques du Manitoba: la religion

et la langue. Lorsqu'il parle de journaux anglais, protestants et libéraux, Le Manitoba dépasse les limites établies lorsqu'il s'agit de journaux de la même langue et de la même religion.

Bien que plusieurs journaux anglo-canadiens passent au crible, les deux qui reviennent le plus souvent sont le Manitoba Free Press et le Tribune. Lorsqu'on traite de ces deux journaux, c'est la question des écoles catholiques, telle que présentée par ces journaux, qui revient le plus souvent. Il est question de racisme, de fanatisme et d'orangisme. La politique partisane entre en jeu de temps à autre mais, contrairement à la règle lorsqu'il s'agit du journal libéral de langue française, celle-ci passe au second plan. Donc, à toute fin pratique, Le Manitoba, à ce moment-là, devient un journal qui se pose en défenseur des droits des Franco-Manitobains.

Titré "Fanatisme", un éditorial parmi bien d'autres est représentatif des sentiments du journal à l'égard de la Tribune et de son directeur de l'époque, R.L. Richardson:

"Depuis quelques semaines, la Tribune de Winnipeg a brillé par dessus tous les autres journaux par ses insultes à ceux qui n'ont pas la même foi religieuse et la même langue que son directeur... Nous pouvons, il est vrai, nous passer facilement des louanges du directeur politique (R.L. Richardson) de la Tribune de Winnipeg, ce caméléon qui a mangé à toutes les crêches, qui a bu à toutes les tables et qui mériterait aujourd'hui, non pas un article de journal mais bien plutôt d'être cloué à un pilori et d'y être hué".131

Et au sujet du Free Press et ses attitudes envers les Canadiens français:

"Nous ne nous étonnons pas de ce que dit le Free Press, le journal de toutes les compromissions politiques, le prototype du fanatisme sectaire, la feuille de ce Sifton persécuteur dont la cynique jouissance est de se promener dans Saint-Boniface sur des épaules canadiennes-françaises".¹³²

Et plus tard:

"Il (le Free Press) répète pour la vingtième fois des légendes mensongères qu'il est trop lâche pour formuler en accusations directes. Puis par une révélation digne des sinistres farceurs et inventeurs de cette grande fabrique de canard(sic), il insinue que notre journal dans sa politique n'est mu que par un sentiment sordide et vil".¹³³

Ce style et ce contenu sont fidèles aux sentiments et aux attitudes affichés par Le Manitoba envers ses adversaires de la presse durant la période 1894 - 1913. Et si les Canadiens français d'allégeance libérale se voyaient octroyer des qualificatifs peu flatteurs, ces derniers se comparaient très mal avec ceux que le journal gardaient pour des Libéraux anglophones, protestants et, pire encore, Orangistes.

L'immigration

Conscients du faible nombre de Franco-Manitobains en 1870 et après, et conscients de l'importance d'augmenter ces nombres, surtout devant une immigration massive venant de l'Ontario, les francophones au Manitoba ont toujours été préoccupés par la double question d'immigration et de

colonisation. Que ce soit au niveau des lois, du recrutement, du clergé, de la Société de Colonisation ou de la presse écrite, il existe chez les francophones l'unanimité sur ces sujets.

Le Manitoba hérite son intérêt dans l'immigration de son prédécesseur, Le Métis. Depuis son premier numéro et tout le long de la période d'étude, l'immigration de gens catholiques et français reçoit une attention particulière et régulière dans les éditoriaux du Manitoba.

En 1890, la loi sur l'abolition de l'usage officiel de la langue française au Manitoba et des ordonnances affectant les écoles catholiques, nuit à l'immigration de personnes françaises et catholiques, selon Le Manitoba.

Par rapport à la langue française, le journal dit:

"La loi sur l'abolition de la langue française ne blesse pas seulement les colons français, mais aussi les colons belges et suisses, et par dessus tout, la plus grande partie des habitants du Bas Canada que l'on cherche tant à attirer au Manitoba".¹³⁴

Et au sujet de la loi de 1890 et de son effet sur la religion dans les écoles, le journal établit un lien direct entre cette même loi et les difficultés présentées aux immigrants possibles de foi catholique.

"Il est incontestable qu'actuellement l'immigration subit un moment d'arrêt; on réfléchit, on attend, on désire savoir avant de se décider, si ces nouvelles lois deviendront définitives. Quant aux lois sur les écoles, elles nuisent à toutes les immigrants catholiques de toutes les parties du monde".¹³⁵

Le journal, cependant, n'encourage pas l'immigration à tout prix. Reconnaisant que l'industrialisation n'est

pas encore chose faite au Manitoba, il encourage la venue d'une certaine catégorie de gens:

"Ce qu'il nous faut, ce dont le pays a besoin, ce n'est pas de mains d'oeuvre(sic), mais de bons cultivateurs, laborieux, économes, connaissant leur métier, surtout de ceux qui peuvent venir avec une certaine somme d'argent qui leur assurera une position indépendante et augmentera le capital de notre province".¹³⁶

Si bien que, selon Le Manitoba, l'immigration au Manitoba devrait se limiter à des cultivateurs qui possèdent, avant d'immigrer, une position indépendante; chose relativement rare et un peu contradictoire, car une des premières motivations pour immigrer est d'améliorer son sort dans la vie.

A maintes reprises, le journal s'adresse aux Franco-Américains, les exhortant à se rapatrier au Canada, surtout au Manitoba. Il ne manque pas une seule chance. Lors des grèves des travailleurs dans l'industrie du textile dans plusieurs villes de la Nouvelle-Angleterre en 1898, le journal s'adresse directement aux anciens Canadiens et leur parle de terres agricoles à bon marché et de l'aise matérielle de ceux qui ont choisi le Manitoba dans le passé.

Néanmoins, le journal appuie les efforts de qui-conque s'efforce de promouvoir la venue de nouveaux colons de langue française au Manitoba. Régulièrement, et pendant des années, le journal commente et appuie en éditorial la Société de Colonisation, les efforts dépensés par les évêques à essayer de convaincre leurs collègues de diriger

des colons vers l'Ouest et de revendiquer des tarifs spéciaux pour transporter les colons de la Nouvelle-Angleterre.

De temps à autre, Le Manitoba se penche sur la mauvaise publicité que reçoit la province dans les journaux de l'Est, plus particulièrement les journaux de langue française. Ce sont deux théories contraires qui s'affronteront souvent. La Presse, par exemple, soutient que les Québécois doivent se concentrer dans le Québec. Le Manitoba maintient que la colonisation du Manitoba ou de l'Ouest par des Canadiens français ne constitue pas un éparpillement, mais bel et bien un agrandissement du patrimoine des francophones au Canada.

Le Manitoba se fait le défenseur de la province. Il la glorifie et étale ses avantages comme lieu à être choisi par des immigrants possibles du Québec.

"Une province qui produit au delà(sic) de cent millions de boisseaux de grain dans une seule saison... Les domaines de l'ouest, ils sont grands comme deux ou trois royaumes... Si beau que soit votre ciel étoilé, le nôtre le surpasse encore en pureté, en éclat et en majesté".¹³⁸

Le lecteur a nettement l'impression que ce ne sont plus des anciens Québécois qui écrivent ces lignes, mais bel et bien des "Westerners" de langue française dont les affinités avec le Québec sont passablement effritées.

Au sujet des idées de Sifton par rapport aux pays d'origines des immigrants au Canada, Le Manitoba ne manque pas sa chance. Il accuse Sifton de choisir uniquement ses immigrants des pays non-latins: "Le Canada a des agences d'immigrations(sic) très coûteuses aux Etats-Unis, en

Allemagne, en Russie, en un mot dans les pays saxons; nous n'en avons aucune dans les pays latins".¹³⁹

Après 1903, le journal parle très rarement de l'immigration de colons européens et québécois vers le Manitoba. Les lettres d'évêques et rapports de la Société de Colonisation cessent. En 1907, on retrouve un éditorial qui revient sur cette question. Mais le ton est faible.

L'éditorial en question est en effet une réponse à un article paru dans le journal La Vérité qui, entre autres, disait que l'immigration vers l'Ouest devenait presque non-existante. Quelques extraits de cet éditorial démontrent bien le ton résigné du rédacteur devant cette question.

"Pourquoi donc alors n'est-on pas venu? Pourquoi? Pourquoi nos invitations sont-elles donc restées presque sans réponses... Il y a eu sans cesse des efforts faits par les Canadiens du Manitoba pour attirer des colons de notre race".¹⁴⁰

Voilà un cri de tristesse, le cri de ceux qui, un jour, se rendent compte que "la mère patrie" les a abandonnés.

A partir de ce moment, et jusqu'à la fin de la période en question, Le Manitoba ne fait que publier, de temps à autre, quelques éditoriaux au sujet de l'immigration. Le ton pessimiste se poursuit. Le titre d'un éditorial en 1909 dit tout: "On nous dit: Vous êtes perdus. Nous répondons: Nous vivrons".¹⁴¹

Et par la suite, plus aucun éditorial sur la

question de l'immigration.

Questions de nature sociale

Bien que Le Manitoba consacraît beaucoup d'énergie à véhiculer son message partisan et ses idées au sujet des écoles catholiques, il reste que le journal, durant la période en question, touchait à toute une série de sujets d'ordre contemporain. De l'immigration aux affaires internationales, Le Manitoba avait toujours quelque chose à partager sur ces différents sujets.

Une revue de la pensée éditoriale du journal à partir d'un nombre restreint de ces "autres sujets" nous en dit beaucoup au sujet de la mentalité qui prévalait au journal. Que ce soit sur des questions d'ordre moral ou social, un bref regard sur quelques uns de ces sujets nous permet d'approfondir davantage nos connaissances de cette dite "mentalité".

En plus de nous permettre de pénétrer davantage la pensée des journalistes au Manitoba, cette revue de sujets variés nous permet aussi de mieux comprendre cette mentalité que nous appellerons "conservatrice franco-manitobaine", qui était probablement très similaire à celle que véhiculait l'Eglise catholique et qu'acceptait la majorité des Franco-Manitobains.

Les Doukobors

Le Manitoba ne cache rien lorsqu'il s'agit d'un groupe ethno-religieux tel que les Doukobors.

"Ils ont des jolies idées nos Doukobors, n'est-ce pas? C'est pire que le mormonisme. Il est intéressant de se rappeler aujourd'hui toutes les grandioses et sottises démonstrations dont on a salué l'arrivée parmi nous de cette population profondément imbue de socialisme. Ils parlent de s'en aller. Ca ne serait pas un mal, à la peine de perdre tout ce que nous avons dépensé pour eux".¹⁴²

Le journal ne s'en tient pas uniquement à ses propres opinions à ce sujet. Il se sert d'une arme toujours populaire, soit de citer en éditorial un discours ou sermon d'une autorité religieuse. Les éditoriaux des 15 et 22 mai 1901 sont d'un certain Monseigneur Laflamme de Québec. Prétendant expliquer les origines et croyances religieuses des Doukobors, il truffe ses très longs éditoriaux de commentaires désobligeants et racistes.

"Croyances et coutumes barbares" résume la façon dont Monseigneur Laflamme et le journal décrivent ces malheureux Doukobors.

Que le journal consacre en entier ou en partie une douzaine d'éditoriaux sur les immigrants Doukobors démontre une certaine paranoïa chez la rédaction:

"Les Doukobors attellent leurs femmes et leurs filles à la charrue et au wagon et ils laissent leurs boeufs et leurs chevaux en liberté dans la prairie" ou "Les Doukobors sont des chrétiens pervertis et des pauvres colons".¹⁴³

Voilà qui démontre chez les journalistes une étroitesse

d'esprit flagrante, au moins par rapport à la mentalité qui prévalait chez les autorités de l'immigration. Par contre, on peut aussi se permettre de soupçonner que la mentalité du rédacteur était, à l'égard de cette question, en bonne partie aussi celle de la clientèle qu'il desservait.

La guerre hispano-américaine

Le Manitoba commente rarement en éditorial des événements internationaux. Comment et pourquoi, par exemple, Le Manitoba ne discute point toute la question de la guerre des Boers en éditorial est presque incompréhensible. Il y a des nouvelles et dépêches au sujet de la guerre ailleurs dans le journal, mais la plupart sont en provenance de Londres, donc laisse vraisemblablement à désirer sur le plan de l'objectivité. Ce manque de prise de position est peut-être attribuable à des convictions personnelles du rédacteur, Noël Bernier. En tant que minoritaire, Bernier aurait-il tendance à sympathiser avec les Boers? Mais au tournant du siècle, au Canada, fille d'un Empire britannique en pleine effervescence, il aurait été difficile d'exprimer une sympathie quelconque envers les Boers. Le mot traître aurait jailli de toute part. Donc, silence absolu de la part de la rédaction au sujet de cette guerre.

Un éditorial frappant paraît le 1er juin 1898. Avec une force remarquable, le journal condamne les Etats-

Unis pour leur rôle dans la guerre hispano-américaine qui se déroulait cette année-là.

"Bismarck, parlant au nom de la Prusse, a dit: 'La force prime le droit.' Les Etats-Unis appliquent aujourd'hui cette maxime prussienne, très digne d'eux, d'ailleurs, par son matérialisme et sa brutalité. La guerre que les Américains du Nord font à l'Espagne montre bien, en effet, par la manière dont elle a été amenée, un peuple qui ne croit qu'à la force et à l'argent. Le droit des gens, la dignité, l'honneur, l'humanité! Que lui importent ces grands mots du vieux monde! Il est le monde nouveau: il a des dollars et avec les dollars il aura des vaisseaux, des canons, des soldats, tout ce qu'il faut enfin pour que la force prime le droit. Et Cuba conquise mettra une étoile de plus sur le drapeau des Etats-Unis".¹⁴⁴

Il n'y a aucune façon d'expliquer cette soudaine attaque contre le matérialisme et l'impérialisme américain.

Les deux guerres ont des ressemblances assez marquées. En condamnant la guerre hispano-américaine, en citant des raisons matérialistes, de supériorité numérique et tant d'autres, le journal condamnait toutes les guerres de ce genre, y inclus la guerre des Boers qui se déroulait presque simultanément.

La Prohibition

En abordant des lectures au sujet de la prohibition, le chercheur serait porté à penser qu'un journal conservateur et catholique se rangerait du côté des prohibitionnistes. Tel n'est pas le cas. Dans son éditorial du 12 mars 1902, Le Manitoba explique la raison principale qui le pousse à demander à ses lecteurs de dire non

à la loi sur la prohibition (Acte des Liqueurs de 1900). Ce texte n'a jamais eu force de loi du fait de contestations sur sa légitimité devant les tribunaux.

"A notre avis il faut voter contre la prohibition parce qu'une telle loi viole la liberté humaine en des matières non-défendues par le droit naturel... Le simple usage, même s'il était habituel, est parfaitement licite. Alors en vertu de quoi ces braves buveurs d'eau voudraient-ils s'ils sont en minorité imposer leur manière de voir à la majorité?"¹⁴⁵

La semaine suivante, la page éditoriale est en partie une grande annonce qui demande aux lecteurs, à plusieurs reprises, de voter non.

Par la suite, les arguments du journal sont plus raffinés. "L'application d'une telle loi est impossible" est le message central d'un autre éditorial.¹⁴⁶

Il semble que Le Manitoba ait influencé le résultat du vote, ou du moins qu'il avait bien su interpréter les penchants de ses lecteurs. Si les Manitobains en général rejetaient la loi de 1900 à une majorité de 60 pour cent, les villages français votaient de la même façon, mais à des proportions variant de 80 à 90 pour cent.¹⁴⁷

Le journal, satisfait de lui-même, termine le débat en déclarant:

"Le résultat du référendum devrait engager les prohibitionnistes à changer leurs méthodes. Ils ont abouti à un notable fiasco, mêlé de ridicule. La cause de la tempérance a plutôt souffert qu'elle n'a gagné à toute cette agitation. Nous demandons en conséquence aux prohibitionnistes de se rallier aux amis de la simple tempérance pour arriver à contrecarrer l'effet désastreux de l'abus des boissons enivrantes."¹⁴⁸

Les syndicats et les grèves

Le journal ne commente pas très souvent l'action des syndicats et les grèves et ce, probablement, parce que le mouvement syndical était encore dans son enfance et les grèves peu nombreuses. Il est important d'analyser les quelques éditoriaux qui traitent de ces deux questions afin de savoir si le journal les envisage de façon typiquement conservatrice et anti-syndicale. Deuxièmement, les quelques observations recueillies seront utiles plus tard lorsqu'on évoquera la grève générale de 1919.

Lorsque le syndicat des employés de la Canadian Northern Railway déclenche la grève contre cette même compagnie en juin 1902, Le Manitoba publie un éditorial qui veut faire plaisir à tout le monde. Le journal reconnaît les droits du syndicat:

"Nous ne contestons pas aux employés d'une compagnie le droit de refuser de travailler si les conditions qu'on leur fait ne leur conviennent point; nous ne leur contestons pas davantage le droit de s'unir pour faire valoir leurs intérêts. Nous leur accordons tout cela au nom de la justice et de la liberté".¹⁴⁹

Toutefois quelques lignes plus loin, la rédaction explique que la compagnie elle aussi a des droits, un de ceux-ci étant le droit de remplacer des ouvriers en grève par des non-syndiqués. Par la suite, le journal indique clairement que bien souvent la grève est imposée à des ouvriers qui ne la veulent vraiment pas. L'éditorial se

termine par la phrase, "Liberté pout tout le monde dans l'ordre et le travail"¹⁵⁰, ce qui constitue une condamnation subtile de ceux qui ne sont pas au travail et préfèrent plutôt causer des ennuis à la Canadian Northern.

Cette position nuancée s'explique peut-être par le fait que le directeur du journal est aussi membre de l'Assemblée législative pour le comté de Saint-Boniface, comté peuplé surtout de travailleurs et toujours chaudement contesté lors des élections.

Lors de la grève contre le Canadian Pacific à l'été de 1908, Le Manitoba publie deux éditoriaux sur la question. Ce sont des éditoriaux d'information qui ne prennent aucune position d'un côté ou d'un autre. Le rédacteur implore les deux parties de considérer les responsabilités qu'ils ont l'une envers l'autre. Ce sont des éditoriaux complètement neutres qui ne véhiculent aucune analyse valable.

Ainsi, il est difficile de tirer des conclusions fermes à l'égard de l'opinion du journal devant les quatre sujets discutés plus haut. A part le racisme exprimé par le journal à l'égard des Doukobors, Le Manitoba est imprévisible. En effet, ce journal est fier de la puissance de l'Angleterre impérialiste mais condamne les Etats-Unis qui font une guerre purement commerciale contre l'Espagne. C'est aussi le même journal qui se réjouit lorsque le mouvement de la prohibition mord la poussière, et qui louange l'esprit capitaliste sans toutefois condamner

ouvertement les syndicats et les grèves.

Les amendements Coldwell

Tôt après l'élection de R.L. Borden et ses Conservateurs en 1911, le gouvernement manitobain entreprend des pourparlers avec ce nouveau gouvernement afin d'agrandir les limites du Manitoba jusqu'à la Baie d'Hudson. Ce nouveau territoire n'avait été compris dans la "Official Languages Act" de 1890 et l'Accord Laurier-Greenway de 1897.

A cet effet, les catholiques commencèrent à s'agiter pour que des garanties aux écoles séparées soient incluses dans le Bill des Frontières lorsqu'il serait présenté à la Chambre des communes. Pourtant lorsque Borden présenta le Bill en question durant la session du printemps de 1912, aucun amendement n'y figura. La raison donnée: il faudrait que les catholiques fassent leurs demandes auprès du gouvernement provincial.

Le Manitoba ne perd pas de temps. Constatant que la bataille ne se fera pas au niveau fédéral, il dit: "Les deux partis ont pris à ce sujet la même position négative... les événements nous indiquent Winnipeg comme l'endroit où nous aurons pour le moment à traiter."¹⁵¹ Le journal n'est aucunement sévère envers les gouvernements conservateurs aux deux paliers gouvernementaux qui ont pourtant omis la section sur le droit à des écoles séparées; chose qu'un consensus entre les deux paliers aurait pu permettre.

Le journal, peu habitué à être floué par le parti qu'il appuie depuis toujours, ne sait pas comment réagir. Un gouvernement libéral qui aurait omis d'inclure une telle garantie se serait vu lancer les plus horribles insultes par Le Manitoba. Mais voilà que deux administrations conservatrices ne répondent pas aux demandes de la population catholique et du Manitoba. Plus gênant encore, le directeur du journal est aussi membre du caucus du Conservateur Roblin!

Le Manitoba se limite aux faits et même si Wilfrid Laurier et les Libéraux s'opposent à ce Bill, le journal parvient à écrire d'eux: "Leur opposition au Bill d'agrandissement de la province a presque généralement, roulé sur l'aspect financier du transfert".¹⁵²

A ce moment, Le Manitoba est véritablement pris au piège de son allégeance aux Conservateurs.

Si bien que, par la suite, la position du journal, ainsi que ses revendications, sont celles du député de Saint-Boniface à l'Assemblée législative, Joseph Bernier. Les discours que Bernier prononce à l'Assemblée législative remplissent le journal. Pendant des semaines, Le Manitoba est en effet un éditorial. Nous retrouvons l'essentiel de la pensée du journal et de son rédacteur dans un éditorial du 12 avril 1912, éditorial qui résume longuement toute son argumentation à ce sujet.

Même si les catholiques du Manitoba n'avaient pas eu gain de cause en faisant inclure des garanties pour les

écoles catholiques dans le nouveau territoire, cet événement aurait quand même suscité une agitation qui aurait permis au gouvernement Roblin de faire passer les amendements Coldwell sans trop de difficultés.

L'essentiel de ces amendements se résume dans l'obligation des commissions et districts scolaires de la province d'embaucher un enseignant de la même foi que les élèves lorsque ceux-ci sont regroupés dans une école ayant 25 inscriptions en campagne et 40 dans les centres urbains.

Selon ces amendements, les catholiques (et les protestants) recevaient le droit d'avoir leurs propres instituteurs. Et dans bien des endroits, là où la population estudiantine, la commission scolaire et les enseignants étaient catholiques, le Manitoba pouvait (à toute fin pratique) maintenant avoir des écoles publiques, catholiques et protestantes.

Le Manitoba est satisfait. "C'est un pas, et un grand pas, dans la voie de la restitution, dans la voie de la bonne entente, dans la voie de l'harmonie qui doit exister entre toutes les races et toutes les religions".¹⁵³

Le journal est même conciliateur à l'endroit du Free Press, son vieil ennemi. Il cite ce dernier d'une façon favorable:

"Le projet d'établir des écoles séparées à Winnipeg, sous le contrôle public doit être examiné avec soin. On peut soutenir avec beaucoup de force que la réalisation de ce projet serait préférable à la situation actuelle, à laquelle les esprits généreux ne peuvent songer sans malaise".¹⁵⁴

De plus, il ose même féliciter le chef de l'opposition, M. Norris, en écrivant: "Nous remercions M. Norris, le chef de l'opposition, qui en a faciliter(sic) l'adoption sans division".¹⁵⁵

Voilà un journal qui est au moins constant dans ses approches. Magnanime dans la victoire et inclément face à un revers.

Chapitre Deuxième:

- 1 - Le Manitoba, 13 octobre, 1881.
- 2 - A.S.H.S.B. - Dossier-journaux.
- 3 - Ibid.
- 4 - Ibid.
- 5 - Le Manitoba, 20 février, 1895.
- 6 - Ibid.
- 7 - Ibid, 8 mai, 1895.
- 8 - Ibid.
- 9 - Ibid.
- 10 - Ibid, 10 juillet, 1895.
- 11 - Ibid.
- 12 - Ibid.
- 13 - Ibid, 31 juillet, 1895.
- 14 - Ibid, 7 août 1895.
- 15 - Ibid, 23 octobre, 1895.
- 16 - Ibid, 19 février au 8 avril, 1896.
- 17 - Ibid, 15 avril, 1896.
- 18 - Ibid.
- 19 - Ibid.
- 20 - Ibid, 20 mai, 1896.
- 21 - Ibid, 19 août, 1896.
- 22 - Ibid.
- 23 - Ibid, 18 novembre, 1896.
- 24 - Ibid, 25 novembre, 1896.
- 25 - Ibid.
- 26 - Ibid, 2 décembre, 1896.
- 27 - Ibid, éditoriaux, décembre 1896 à mai 1897.

Chapitre Deuxième: (continué)

- 28 - Ibid, 9 mars, 1897.
- 29 - Ibid, 17 mars, 1897.
- 30 - Ibid, 16 juin, 1897.
- 31 - Ibid, 16 mars, 1898.
- 32 - Ibid, 27 avril, 1898.
- 33 - Ibid, 9 mai, 1900.
- 34 - Ibid, 11 juillet, 1900.
- 35 - Ibid, 21 novembre, 1900.
- 36 - Ibid, 19 juin, 1901.
- 37 - Ibid, 14 août, 1901.
- 38 - Ibid, 28 août, 1901.
- 39 - Ibid, 6 août, 1901.
- 40 - Ibid, 21 septembre, 1904.
- 41 - Ibid, 18 mars et 4 avril, 1906.
- 42 - A.S.H.S.B. - Dossiers-journaux.
- 43 - Le Manitoba, 29 janvier, 1908.
- 44 - Ibid.
- 45 - Ibid.
- 46 - Ibid.
- 47 - Ibid, 4 mai, 1910.
- 48 - Ibid, 8 novembre, 1911.
- 49 - Ibid, 26 février, 1913.
- 50 - Ibid, éditoriaux, 26 février, 12 mars, 23 avril, 21 mai, 1913.
- 51 - Ibid, 6 septembre, 1899.
- 52 - Ibid, 22 mai, 1895.
- 53 - Ibid, 20 août, 1896.

Chapitre Deuxième: (continué)

- 54 - Ibid.
- 55 - Ibid, 27 juin, 1898.
- 56 - Ibid, 2 août, 1900.
- 57 - Ibid, 9 août, 1900.
- 58 - Ibid, 7 novembre, 1900.
- 59 - Ibid, 19 juillet, 1899.
- 60 - Ibid, 30 novembre, 1904.
- 61 - Ibid, 15 mars, 1905.
- 62 - Ibid, 20 octobre, 1908.
- 63 - Ibid, 4 novembre, 1908.
- 64 - Ibid.
- 65 - Ibid, 24 décembre, 1895.
- 66 - Ibid, 8 janvier, 1896.
- 67 - Ibid, 16 janvier, 1896.
- 68 - Ibid, 11 juin, 1896.
- 69 - Ibid, 15 juin, 1896.
- 70 - Ibid, 18 juin, 1896.
- 71 - Ibid.
- 72 - Ibid, 1 juillet, 1896.
- 73 - Ibid.
- 74 - Ibid, 7 février, 1897.
- 75 - Ibid, 22 novembre, 1899.
- 76 - A.S.H.S.B. Dossier-journaux.
- 77 - Le Manitoba, 6 décembre, 1899.
- 78 - Ibid, 13 décembre, 1899.
- 79 - Ibid.
- 80 - Ibid.

Chapitre Deuxième: (continué)

- 81 - Ibid.
- 82 - Ibid, 12 septembre, 1900.
- 83 - Ibid, 14 novembre, 1900.
- 84 - Ibid, 21 novembre, 1900.
- 85 - Ibid.
- 86 - Ibid.
- 87 - Ibid, 5 décembre, 1900.
- 88 - Ibid, 31 octobre, 1900.
- 89 - Ibid.
- 90 - Ibid.
- 91 - Ibid, 14 novembre, 1900.
- 92 - Ibid, 25 mars, 1903.
- 93 - Ibid, 15 avril, 1903.
- 94 - Ibid, 6 mai, 1903.
- 95 - Ibid, 5 août, 1903.
- 96 - Ibid.
- 97 - Ibid, 5 octobre, 1904.
- 98 - Ibid, 12 octobre, 1904.
- 99 - Ibid.
- 100 - Ibid.
- 101 - Ibid.
- 102 - Ibid.
- 103 - Ibid.
- 104 - Ibid, 30 novembre, 1904.
- 105 - Ibid, 27 février, 1907.
- 106 - Ibid.
- 107 - Ibid, 13 mars, 1907.

Chapitre Deuxième: (continué)

- 108 - Ibid, 23 septembre, 1908.
- 109 - Ibid, 28 octobre, 1908.
- 110 - Ibid, 22 juin, 1910.
- 111 - Ibid, 29 juin, 1910.
- 112 - Ibid.
- 113 - Ibid.
- 114 - Ibid.
- 115 - Ibid, 13 juillet, 1910.
- 116 - Ibid, 2 août, 1911.
- 117 - Ibid, 27 septembre, 1911.
- 118 - Ibid.
- 119 - Ibid, 9 février, 1898.
- 120 - A.S.H.S.B. Dossier-journaux.
- 121 - Ibid.
- 122 - Ibid.
- 123 - Ibid.
- 124 - Ibid.
- 125 - Ibid.
- 126 - Turenne, Roger, The Minority and the Ballot Box - Thèse non-publiée, Université du Manitoba, 1969; p. 171.
- 127 - Le Manitoba, 9 et 16 février, 1898.
- 128 - Ibid, 21 septembre, 1898.
- 129 - Ibid, 31 mai, 1899.
- 130 - Ibid, 26 avril, 1905.
- 131 - Ibid, 13 décembre, 1905.
- 132 - Ibid, 13 juin, 1906.
- 133 - Ibid, 13 avril, 1910.

Chapitre Deuxième: (continué)

- 134 - Ibid, 25 avril, 1894.
- 135 - Ibid.
- 136 - Ibid, 21 juillet, 1897.
- 137 - Ibid, 9 février, 7 septembre, 9 novembre, 16 novembre
et 30 novembre, 1898.
- 138 - Ibid, 4 février, 1903.
- 139 - Ibid, 1 juin, 1904.
- 140 - Ibid, 1907.
- 141 - Ibid, 9 juin, 1909.
- 142 - Ibid, 20 mars, 1901.
- 143 - Ibid, 5 novembre, 1902.
- 144 - Ibid, 1 juin, 1898.
- 145 - Ibid, 12 mars, 1902.
- 146 - Ibid, 26 mars, 1902.
- 147 - Ibid, 9 avril, 1902.
- 148 - Ibid.
- 149 - Ibid, 9 juillet, 1902.
- 150 - Ibid.
- 151 - Ibid, 13 mars, 1912.
- 152 - Ibid.
- 153 - Ibid, 12 avril, 1912.
- 154 - Ibid.
- 155 - Ibid.

CHAPITRE TROISIEME

LE MANITOBA DE 1913 A 1918

Dans son rapport des résolutions adoptées lors du congrès de la Section manitobaine de la Société du Parler français au Canada le 13 mars 1912, Le Manitoba, fort de ses quatre pages, publie en page une, sous forme de nouvelle, la résolution suivante:

"Considérant l'absolue nécessité d'un journal français indépendant des partis politiques pour travailler à l'union des nôtres, la convention décide la fondation d'un nouveau journal de langue française qu'elle désire voir publier au West Canada Publishing Co. à Winnipeg, aux mêmes ateliers que les journaux catholiques, anglais, polonais et ruthène. Un comité est constitué pour mettre au plus tôt sur pieds(sic) cette oeuvre si pressante".¹

"Si pressante" sont les mots-clefs dans cette résolution. On peut voir se dégager une impatience envers le journalisme partisan du Manitoba, du Le Nouvelliste (journal libéral, 1907 - 1911), du Soleil de l'Ouest (successeur du Le Nouvelliste, 1911 - 1916)² de la part des membres de la Société, y inclus Monseigneur Langevin.

Un an plus tard, on retrouve le paragraphe suivant en page éditoriale:

"Le nouveau journal français dont la publication nous avait été annoncé(sic) il y a un an vient de faire son apparition. Il s'appelle La Liberté et sera imprimé à Winnipeg tous les mardi. La Liberté est publié à huit pages et contient une lecture substantielle et intéressante. Nous lui souhaitons cordiale(sic) bienvenue".³

L'arrivée de La Liberté est, pour les fins de cette

étude, un événement marquant. Le 13 mai 1913, la presse dite indépendante voit le jour au Manitoba français, pour la première fois depuis la fondation du journal Le Métis en 1871.

Le Manitoba n'a pas de temps à perdre. Dans le même éditorial, le journal reproduit un reportage de La Liberté qui disait: "Les catholiques de Winnipeg toujours forcés au paiement de la double taxe, ont énergiquement dénoncé l'acte de M. Joseph Bernier".⁴

Le Manitoba relève que ce reportage est une inexactitude et accuse les catholiques de Winnipeg d'avoir des motifs partisans, lire Libéraux.⁵ En effet, le journal laisse savoir à La Liberté que, dès son premier numéro, il a été dupé par les Libéraux catholiques de Winnipeg.

Les relations entre les deux journaux sont tendues, du moins durant les premiers mois. La Liberté, selon Le Manitoba, lance des défis et des critiques désobligeants.

Par exemple:

"La Liberté nous lance aussi que nous avons mesquiné(sic) notre espace aux questions religieuses et nationales. Notre seul tort a été de n'avoir pas un format plus considérable... On les a installés eux, dans une somptueuse demeure sans qu'il leur en coûte un sou. Ils sont en train de prouver que la demeure est trop belle pour eux. Nos Canadiens ont un mot expressif pour qualifier la suffisance des gens ainsi placés dans une abondance qu'ils n'ont pas créée. Les doigts nous démange(sic) pour écrire ce mot".⁶

Ainsi monte le ton entre les deux journaux durant les premiers mois de coexistence. Le Manitoba ne recule pas devant La Liberté, ainsi que ses propriétaires. Par

contre, il prend des précautions, car il fait un point de bien établir la différence entre les propriétaires-administrateurs (les Oblats de Marie Immaculée) et les rédacteurs. L'éditorial du 6 août se termine ainsi: "Nous attirons de nouveau l'attention des fondateurs sur la conduite des rédacteurs".⁷

Quelques semaines plus tard, Le Manitoba annonce en page éditoriale "que nous publierons le "Manitoba" à huit pages d'ici quelques semaines". Cela se réalise le 3 septembre 1913. Le journal s'est procuré une nouvelle imprimeuse et fait un appel pour des agents à commissions en vue de prendre des abonnements en Saskatchewan et en Alberta. Il y a évidemment un renouveau d'activités au Manitoba. Doubler son format n'est jamais une chose facile.

Le reste du journal change beaucoup aussi. Du jour au lendemain, on retrouve, par exemple, une page agricole, des chroniques paroissiales, un roman. Il est parfaitement évident que le journal cherche à agrandir sa sphère d'intérêts et ainsi garder ses lecteurs, voire peut-être augmenter le nombre.

Avec Le Soleil de l'Ouest comme seul compétiteur avant l'arrivée de La Liberté, Le Manitoba n'avait pas cru bon d'améliorer la variété de son contenu ou d'agrandir son format. La clientèle étant polarisée entre Libéraux et Conservateurs, chacun n'espérait aucunement réaliser des gains aux dépens de l'autre; amenant aucune

amélioration ou très peu. Il s'agit de trouver pourquoi le journal exécute tant de changements dans si peu de temps à l'été 1913. La réponse se retrouve clairement dans le format adopté par La Liberté dès son premier numéro.

Ce journal publie à huit pages; a un format agréable avec une opinion éditoriale en première page; présente un roman; offre une section sur des nouvelles locales, provinciales, nationales et internationales, une chronique agricole et bien plus.

Le Manitoba a un choix à faire: soit il ferme ses portes ou bien il rivalise avec La Liberté. Il opte pour le second. A toute fin pratique, et à part son contenu et son propre mérite, La Liberté a un effet immédiat sur Le Manitoba, celui d'en faire un meilleur journal globalement. L'opinion éditoriale du Manitoba au milieu de ces changements reste à analyser.

Comme dans les chapitres précédents, cette étude se concentrera encore sur des thèmes précis, thèmes qui peuvent être analysés d'après le traitement qui leur est accordé par le journal aussi bien que de façon comparative par rapport aux événements déjà étudiés. Ainsi, la véritable évolution - s'il y en a une - de la pensée éditoriale du Manitoba, devrait se dégager.

Elections provinciales et fédérales

Pour ce qui est du sujet en question, il n'y a que trois élections générales durant cette période; deux au

niveau provincial, le 10 juillet 1914 et le 6 août 1915, et une élection fédérale qui eut lieu en décembre 1917. Il n'y a aucune élection partielle qui serait d'intérêt pour cette section.

En vue de l'élection générale du 10 juillet 1914, Le Manitoba publie, comme à l'habitude, son invitation à "tous les amis" de bien vouloir s'inscrire sur les listes électorales. En même temps, dans un éditorial intitulé "Lisez, Comparez, et Concluez", le journal publie une série d'extraits de discours de l'Honorable Joseph Bernier et de T.C. Norris.⁸ Evidemment, c'est le meilleur de Bernier et le pire de Norris qui sont publiés.

Le journal est égal à lui-même et rien n'a encore changé; le ton, les clichés, et les idées demeurent les mêmes. L'idée de "Lisez, Comparez, et Concluez" se poursuit jusqu'à la fin de la campagne.

Les attaques contre T.C. Norris et le Free Press sont impitoyables. On publie des paroles de Norris qui sont compromettantes à plusieurs niveaux, qu'il s'agisse des amendements Coldwell ou de la défense de porter des "sectarian garbs" dans les écoles catholiques.⁹

Loin de critiquer son principal compétiteur, La Liberté, le journal, durant la période à l'étude, mentionne très rarement ce journal. Cependant, La Liberté prend position durant l'élection de 1914 et Le Manitoba pige un article de son concurrent et l'inclut dans sa page éditoriale. Cet éditorial se termine ainsi: "Si la réponse de

M. Norris est brutale et peu rassurante, elle est au moins nette. Et le devoir de tout catholique et français n'est plus une énigme. Le simple instinct de conservation nous dit vers qui aller".¹⁰

Au lendemain de la réélection du gouvernement Roblin, le journal est passablement raisonnable dans son éditorial intitulé "Après la lutte". Dans ce dernier, on félicite les Libéraux français et catholiques qui ont appuyé le gouvernement et l'on signale le fait que cinq francophones conservateurs siègent maintenant parmi les hommes de Roblin et que tous les comtés avec une prépondérance d'électeurs francophones ont élu des députés conservateurs.¹¹

Le scandale de l'édifice législatif, la démission du gouvernement Roblin et sa défaite subséquente sont trois sujets si imbriqués qu'ils doivent être traités dans une même section.

La première indication que tous ne va pas bien pour Roblin et son gouvernement paraît dans un éditorial intitulé "La Session Provinciale", en date du 17 février 1915. Le journal est quand même très satisfait de lui-même et de son gouvernement lorsqu'il écrit:

"Les requêtes des députés oppositionnistes(sic) portent en particulier sur la construction des nouveaux édifices parlementaires et du Palais de justice. Ces messieurs se sont mis en tête qu'il y avait du péculat dans ces entreprises. Nous souhaitons bonne chance à ces messieurs, mais ils seront désappointés. Ils ne trouveront aucun scandale, aucun vol, aucune malhonnêteté".¹²

Il est difficile de comprendre cette attitude si certaine, presque arrogante, venant de la part du frère du Secrétaire provincial, et ce, après que les Libéraux avaient déjà rendu certaines allégations publiques et avaient basé, en bonne partie, leur campagne électorale précédente autour de la corruption de l'administration.

Lorsqu'une commission royale est chargée d'enquêter au sujet des accusations des Libéraux, le journal demeure inébranlable dans sa confiance en l'administration. "Nous sommes heureux qu'on ait institué une commission royale. Les calomnies de l'Opposition y recevront leur complet démenti".¹³

Le journal annonce que la commission royale commencera ses travaux le 26 avril, et deux semaines plus tard, il annonce la démission du Premier ministre Roblin. L'éditorial de ce même numéro est en partie formé du discours de démission de Roblin. A la fin, le journal ajoute tout simplement: "Nous nous abstenons de tout commentaires(sic) pour aujourd'hui".¹⁴

La semaine suivante, le journal consacre tout son éditorial à la démission de Roblin. Il regrette son départ disant qu'à titre d'individu, Roblin méritait mieux. Le journal ne fait aucune excuse et n'essaie pas de faire endosser le blâme à quelqu'un d'autre. Il signale que Roblin avait été l'ami des Canadiens français et des catholiques, ajoutant que les Libéraux catholiques auront maintenant la lourde charge de défendre les droits de leurs

compatriotes auprès d'un gouvernement vilipendé par la presse fanatique et libérale, le Free Press.¹⁵

De par cette humilité inhabituelle, le journal semble visiblement ému.

Suite à la nomination de Sir James Aikins comme chef du Parti conservateur, le journal endosse sans réserve le choix de cette personne. Mais il n'en fait pas autant pour le Parti conservateur qui, lui, lors de sa convention à Brandon, s'était prononcé pour l'abrogation des amendements Coldwell.

"Et bien, que cette loi parte du statut, soit par la main de M. Norris, soit par la main de M. Aikens, soit par toutes les mains réunies dans la même cérémonie d'enfouissement; Le Manitoba ne sera pas parmi les chantres. L'avenir dira si cette suppression clarifiera la situation, pour nous servir de l'expression des libéraux et des conservateurs devenus d'accord pour pratiquer cette amputation".¹⁶

Le journal se sent trahi par ses amis. Il ne peut faire toutefois autrement que de garder le silence pour le moment.

L'éditorial du 28 juillet est sans pitié pour le Parti conservateur, surtout à Saint-Boniface. L'Honorable Joseph Bernier publie une lettre qui dit: "Dans le domaine de la politique provinciale je suis aujourd'hui indépendant des partis, purement et simplement".¹⁷

Voilà que le député conservateur de Saint-Boniface depuis 15 ans se déclare en opposition, de facto, face aux Conservateurs et n'appuie pas le candidat conservateur dans Saint-Boniface, J.A. Beaupré. Il est fort probable

qu'une bonne partie des ressources humaines à la disposition de Bernier auparavant n'ont pas couru vers ce pauvre Beaupré que le journal appuie comme suit:

"Le Manitoba tout en réaffirmant avec fermeté les réserves qu'il a faites au sujet du "nouveau" parti conservateur n'éprouve aucun embarras à donner ses suffrages à M. Beaupré, qui est du reste pour nous un excellent ami personnel".¹⁸

Et pas un seul mot au sujet de l'élection dans tout le numéro du 4 août.

Le lendemain de l'élection, les suffrages conservateurs à Saint-Boniface sont de 50 pour cent de ce qu'ils étaient sous Joseph Bernier, et un Libéral est élu. Un deuxième francophone libéral gagne le siège de La Vérendrye.¹⁹

Au niveau provincial, les Conservateurs forment un caucus de cinq députés. Quatre de ces derniers sont des francophones. Donc, les francophones de la province sont généralement restés fidèles au Parti conservateur, et l'opposition officielle à l'Assemblée législative est en effet la minorité française au Manitoba.

Le journal résume sa pensée au sujet des résultats en disant:

"L'élection comporte pour le parti(sic) conservateur cette leçon: on aurait tort de modifier contre les catholiques le programme conservateur. La débâcle est là qui parle. Avec le rappel des amendements Coldwell, l'on a rien gagné chez les protestants, et l'on a beaucoup perdu chez les catholiques. Nous avons assez nettement pris position dès le lendemain de la convention conservatrice pour avoir le droit de dire cette vérité à nos amis"²⁰

Ainsi, Le Manitoba abandonne le Parti conservateur provincial. Et la raison est aussi claire que simple. Il n'est pas question de l'adoption d'une nouvelle approche envers des questions d'ordre politique; chose qui aurait pu être considérée à cause des reportages plus balancés dans La Liberté. La seule raison est bel et bien le fait que le Parti conservateur du Manitoba a abandonné, même trahi, les idéaux d'un journal qui les avait appuyés depuis 45 ans. Toute personne ou organisme pareillement trompé ne pouvait pas faire autre que de réagir ainsi.

La philosophie éditoriale du journal demeure traditionnelle et "conservatrice" mais se méfie davantage de politiciens, du Free Press, et de la majorité, surtout lorsqu'il s'agit de questions affectant les minorités françaises et catholiques.

L'élection fédérale de 1917

A cause de l'envergure de cette élection ainsi que de la complexité des personnages et des événements qui sont discutés dans cette section, on traitera parallèlement une série de questions qui, autrement, auraient été discutées de la même façon que dans le chapitre précédent. Ces sujets sont: l'élection de 1917 au niveau local et national, la conscription, l'attitude du journal envers les autres journaux et ses idées au sujet de Robert Borden et Wilfrid Laurier.

Les idées du journal avant et durant l'élection de 1917 ressortent très clairement. Tout au long de la guerre, le journal appuie l'effort militaire canadien. L'attitude du journal par rapport à la conscription, sujet qui fait l'objet d'une douzaine d'éditoriaux à l'été et l'automne de 1917, est l'attitude classique de toutes personnes préconisant la nécessité de conscrire des personnes pour faire la guerre: efforts de tous, recrutement ordonné et planifié... Cette attitude se résume bien dans une phrase tirée d'un éditorial préparé au plein milieu de la crise de la conscription: "En temps de guerre, il faut la discipline, ou c'est la défaite".²¹

Pour ce qui est de l'élection proprement dite, Le Manitoba se prononce, à plusieurs reprises, en faveur des Unionistes. Mais le journal se base sur un principe, uniquement: "Nous dirons de nouveau que l'Union est nécessaire à cette heure grave, non seulement dans l'histoire canadienne mais dans l'histoire du monde entier".²²

Pour le journal, c'est une élection sans intérêt politique; la guerre et l'effort requis, y inclus la conscription, sont les seuls sujets discutés par Le Manitoba. Il n'est pas question de Conservateurs ou de Libéraux, d'attaques ou de ripostes, d'insultes ou de vantardises.

Et lorsque certains fanatiques unionistes parlent d'empêcher Sir Wilfrid Laurier de livrer un discours à Winnipeg, Le Manitoba consacre un long et brillant éditorial, qui vient à la défense de Laurier, intitulé "La

Liberté de Parole".²³

Et si Le Manitoba favorise les Unionistes, et ce pour des raisons purement pragmatiques, il n'incite pas ses lecteurs à voter en faveur des candidats unionistes. Dans le cas du comté de Springfield, lequel comprend Saint-Boniface entre 1914 et 1924, Le Manitoba se range carrément derrière le candidat de Laurier. La raison pour cela est simple. Selon le journal, M. R.L. Richardson, directeur de la Tribune de Winnipeg, ennemi du Manitoba, "a imposé sa candidature aux électeurs de Springfield, avec le gracieux appui des gérants de l'organisation Unioniste(sic) au Manitoba".²⁴

Ce candidat est voué aux gémonies par le journal:

"Richardson a de tout temps été un ennemi invétéré de tout ce que nous idéalisons et vénérons; il nous a insulté brutalement dans nos principes religieux et dans notre foi nationale. Il a voulu se faire un piedestal sur le fanatisme étroit et rageur, et son audace n'hésite pas aujourd'hui à venir nous demander nos votes. Il faudrait qu'un Canadien français n'eut(sic) pas de coeur et qu'il n'eut(sic) aucun souci du respect de son sang et de sa foi pour voter pour cet ignorant et brutal fanatique".²⁵

Le comté de Provencher n'est aucunement mentionné durant la campagne électorale, en dépit du fait que le vote francophone est prédominant.

La recommandation de voter pour un candidat de l'opposition bien que le journal soit d'accord avec l'Union, la conscription et les politiques du Premier ministre Borden, démontre jusqu'à quel point le journal n'est plus prêt à abandonner la cause de la justice pour les Canadiens

français et les catholiques à n'importe quel prix.

Au Manitoba, 13 députés unionistes sont vainqueurs. Le candidat de Laurier qui échappe au balayage est J.P. Molloy dans Provencher.²⁶

Le journal ne fête pas la victoire de Borden. Faire le parallèle entre les éditoriaux suite aux victoires de 1911 et 1917 s'avère impossible. Trahi par les siens et haït des Libéraux, le journal cherchera le seul endroit et la seule cause où il peut espérer se sentir chez lui: il vient à la défense de son peuple.

Dans un long éditorial, le journal note la victoire de Borden et présente un exposé clair de la situation qui existe au Canada suite à la crise de la conscription et l'élection générale; un pays nettement divisé en deux à partir des distinctions raciales:

"Enveloppant dans leur haine farouche tout ce qu'il y avait de Canadien-français(sic), amis comme adversaires; ils on(sic) débordés sur nos compatriotes tout le venin dont ils étaient capables. Nous étions tous des traîtres, des renégats, des galeux, des bâtards, etc, etc... L'on nous a jeté dans les jambes des candidats pour qui l'on savait parfaitement bien que le vote Français(sic) était impossible; aux cris de la liberté de parole violée dans la Province(sic) de Québec et des attentats commis contre la liberté individuelle, on a soufflé la haine de notre peuple dans les provinces anglaises; l'on a réussi à faire croire que nous étions déloyaux aux intérêts britanniques et à la cause des Alliés. Les Provinces(sic) anglaises ont fait bloc contre la province de Québec, le pays est divisé en deux et les minorités françaises, comme d'habitude auront à payer les pots cassés. Voilà où nous en sommes rendus".²⁷

Ce n'est plus un journal simplement conservateur

qui écrit ces paroles, mais sans aucun doute un journal francophone qui défend sa minorité.

Les personnages politiques

Dans le contexte de la période 1913 - 1918, seulement trois personnages politiques méritent d'être notés dans ce chapitre.

Il s'agit de T.C. Norris qui fait couler beaucoup d'encre du Manitoba dans la section traitant de la loi Thornton; le Premier ministre du Canada, l'Honorable Robert Borden, et le chef de l'opposition, Sir Wilfrid Laurier.

A partir du temps où il devient chef du Parti conservateur, et surtout après qu'il devient Premier ministre du Canada en 1911, le journal est toujours des plus favorables envers Robert Borden et ses politiques. Depuis 1913 cependant, Le Manitoba ne prend plus le temps de parler de Sir Robert Borden. Les deux exceptions à la règle démontrent jusqu'à quel point le journal est écoeuré d'à peu près tout ce qui est Conservateur et ce, suite aux décisions prises par le Parti conservateur manitobain ayant trait aux amendements Coldwell.

Le journal parle de Borden lorsque ce dernier effectue un voyage en Europe au mois de septembre 1915. Dans quatre éditoriaux à ce sujet, le mot Conservateur ne paraît pas une seule fois. Aux mois de novembre et décembre 1916, Sir Robert Borden fait une tournée nationale pour

susciter une plus grande participation de tous à l'effort de guerre. Le Manitoba nous laisse savoir comment il se ressent envers Borden. Le respect pour Borden a remplacé l'admiration et un appui inconditionnel accordés au chef conservateur de l'ère pré-Thornton. Maintenant, le journal ne veut plus que dire: "Sir Robert Borden mérite qu'on l'écoute: il parcourt le pays en chef de nation - non plus en simple chef de parti. Il parcourt le pays pour accomplir une oeuvre nécessaire".²⁸

Voilà. On ne parle plus du chef conservateur, Robert Borden; on parle du chef d'un pays qui est en guerre.

Depuis la défaite de Sir Wilfrid Laurier en 1911, Le Manitoba ne s'en prend que très rarement au chef libéral et jamais durant la période à l'étude. Le journal respecte certaines de ses opinions et en critique d'autres. La virulence des attaques du passé est non-existante. Le rédacteur vient même à la défense de Wilfrid Laurier lorsque, durant le débat sur la conscription, ce dernier se fait accuser de trahison par la presse anglophone.

"Sir Wilfrid Laurier lui-même, reconnaît le devoir du Canada de faire sa part généreusement dans ce conflit mondiale(sic).... Sa politique ne diffère que sur les moyens à prendre et sur la limite à fixer sur l'effort Canadien(sic). Lui aussi a le droit d'exposer librement sa politique, et personne n'a le droit de l'appeler traître à son pays".²⁹

Il peut y avoir plusieurs raisons pour cette attitude si différente. L'image d'un vieil homme se battant

contre des ennemis bien connus du Manitoba aurait pu brouiller bien des anciens sentiments. Même si le journal était publiquement pro-Unioniste et pro-conscription en 1917, il se peut fort bien que les responsables du journal, en tant qu'individus et francophones, gardaient en eux certaines sympathies à l'égard des idées anti-conscriptions et anti-Unionistes qui émanaient surtout du Québec.

La loi Thornton

La loi Thornton et les événements avant-coureurs préoccupent énormément le journal durant la période en question. Rattachés de très près à cette fameuse loi sont des sujets qui se doivent d'être discutés dans un même temps. Il s'agit de l'attitude et les opinions du journal envers le Free Press, journal qui préconisait l'opposé des idéaux du Manitoba au niveau de la presse anglophone et de T.C. Norris, véhicule au niveau politique des idées énoncées pendant plusieurs années par le Free Press.

La pensée du journal envers ses confrères de langue anglaise, principalement le Free Press, le Winnipeg Tribune et le Telegram, ne laisse rien à l'imagination. Il y aurait en effet un livre à écrire à propos de cette lutte entre les trois Goliath et le David en question.

La cible principale des attaques et contre-attaques du journal est principalement le Free Press. A des centaines de reprises, Le Manitoba lutte contre les idées du Free

Press. Et si la lutte s'était engagée bien avant 1913, elle ne fait que s'intensifier par après.

Après une lecture des éditoriaux du Manitoba, le duel commence à s'intensifier vers 1906 et ne fait que grandir lorsque la campagne du Free Press s'acharne de plus en plus contre les écoles dites bilingues. Graduellement, les idées du Free Press sont acceptées (si elles ne l'avaient pas été avant) par le Parti libéral et son chef T.C. Norris. Lorsque Norris présente son programme lors de l'ouverture de l'Assemblée législative au début de janvier 1916, et que ce programme propose l'abrogation des amendements Coldwell³⁰, le Manitoba n'y trouve rien susceptible d'engendrer la panique pour le moment. La chose était déjà bien connue. Il se contente de dire: "On voit que le gouvernement, pour sa première séance, avait un menu chargé. Mais qui dit menu ne dit pas nécessairement bon menu".³²

Pendant les cinq semaines qui suivent, il n'y a absolument rien au sujet de la Législature. Mais dans son numéro du 23 février 1916, c'est la bombe qui éclate. La loi Thornton est arrivée.

"Ce que nous redoutions se produit, avec une brutalité qui soulève l'indignation. Le gouvernement Norris a fait voter en première lecture vendredi à la législature du Manitoba, la suppression de la clause 258 qui autorisait l'enseignement bilingue... Nous entrons dans une période de lutte aiguë et d'anxiété".³²

Et sur la même page éditoriale, en grosses lettres, le journal publie l'invitation suivante:

"Il y aura vendredi soir, dans la salle du Collège de Saint-Boniface une assemblée de protestation contre la loi Thornton qui supprime la clause bilingue. Des représentants de tous (sic) nos paroisses y assisteront. Soyons tous là pour réclamer nos droits attaqués et pour nous unir sincèrement et complètement dans une commune pensée de préservation nationale".³³

Par les mots "unir sincèrement et complètement", le journal fait appel à la cohésion totale des forces francophones, qu'elles soient libérales ou conservatrices.

Le vendredi suivant, l'unité se fait. Sur une même plate-forme on retrouve Joseph Bernier, Noël Bernier, Victor Mager, J.A. Beaupré, et bien d'autres, main dans la main avec des anciennes victimes du venin qui a coulé des plumes du Manitoba: les Horace Chevrier, L.A. Delorme, P.A. Talbot, J.P. Dumas. Par la suite, ces personnes seront élues à des postes au conseil et à l'exécutif de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba. (AECFM)³⁴

S'il s'est opéré des changements au sein du journal, des changements aussi radicaux se sont produits au sein de la communauté française au Manitoba. Rien de mieux qu'un ennemi commun pour unir des forces auparavant disparates.

Des éditoriaux entiers sont consacrés au mot d'ordre - "unité",³⁵ et le journal annonce que l'unité se forme, lorsque les deux députés libéraux francophones, Joseph Dumas et P.A. Talbot, quittent le Parti libéral et se joignent aux quatre francophones de l'autre côté de la Chambre, élus sous la bannière conservatrice.³⁶

Le journal se rend compte que la seule avenue qui reste aux Franco-Manitobains, au niveau politique, est la voix électorale, où ceux-ci pourraient espérer détenir la balance du pouvoir; mais à une condition: que cela se fasse en dehors des cadres des partis politiques.

"Tous les libéraux(sic) français doivent, comme l'on fait leurs députés devant la Législature, abandonner carrément M. Norris. Mais ne leur demandons pas de devenir conservateurs(sic), il ne le feront pas. Rallions nous en dehors des cadres des partis. Laissons le passé de côté, et ne nous occupons que de l'avenir".³⁷

A maintes reprises, le journal appuie tous les efforts de l'AECFM ainsi que sa philosophie de base: la résistance basée sur l'unité des idées des 30,000 Franco-Manitobains. Les voies judiciaire et politique sont abandonnées pour le moment. Et lorsque le député de Saint-Boniface, P.A. Talbot, entame une poursuite judiciaire pour faire reconnaître les droits des Franco-Manitobains, Le Manitoba est d'accord avec la position adoptée par l'AECFM qui est de ne pas appuyer Dumas, car celui-ci avait brisé le mot d'ordre accepté par l'Association.³⁸

L'appui, la publicité et l'incitation pour participer aux activités de l'Association, se retrouvent partout dans Le Manitoba, y inclus dans sa page éditoriale.

Le traitement qu'accorde le journal à T.C. Norris et son gouvernement est identique à ce qu'il réserve pour le Free Press et ce, jusqu'à la fin de la période en question.

"Le Free Press représente la classe la plus ignorante la plus étroite qui soit au point de vue des idées. Conçoit-on par exemple qu'en ces années 1915-1916 alors que le sang français et le sang anglais se mêlent sur les champs de bataille, il y ait des gens assez pleutres, assez goujats et assez stupides pour supprimer l'enseignement du français dans une province canadienne!! Or c'est cette besogne ignoble et ridicule que font le Free Press et ses amis"³⁹.

"Ses amis" étant nul autres que T.C. Norris et les Libéraux.

Le vote des femmes

Voilà un sujet qui nous permet de voir si, malgré tous les événements liés et parfois confus de la période, Le Manitoba réussit à garder sa nature conservatrice au niveau d'une question d'ordre social. Jamais reconnu comme étant un journal qui laisse passer des messages ambigus, il est une fois de plus à la hauteur de la situation. Le Manitoba se range carrément contre l'idée d'accorder le droit de vote aux femmes. Le rédacteur en chef donne des conférences au sujet du féminisme et contre le droit de vote pour les femmes. Une de ces conférences passe en page éditoriale après que le Bill accordant le droit aux femmes avait été voté à la Législature.⁴⁰

A la suite de cette décision à la Législature, le journal exprime sa déception en écrivant:

"Pauvre femme, nous t'avions pourtant rêvée autrement! Tu nous apparaissais si belle et si attirante loin de la clameur de la vie; dans ton foyer, dans ton salon, près

des berceaux, uniquement adonnée aux occupations suaves, gracieuses et tendre pour lesquelles le Dieu bon t'avait enveloppée de tant de poésie!"⁴¹

Mais quelques semaines plus tard, le journal est en quelque sorte obligé d'avaler au moins une partie de ses paroles. La suffragette Emily Pankhurst, Anglaise, bilingue et d'un esprit plus large que la moyenne, est de passage à Winnipeg. Elle fustige le gouvernement Norris pour sa loi Thornton et ce, de façon catégorique. Incapable de laisser passer une telle occasion, le journal fait ces remarques en éditorial:

"Madame Pankhurst a vu quelque chose du monde extérieur et elle sait ce que c'est que la langue française. Bravo Madame Pankhurst! Nous en connaissons qui ont dû faire la grimace et qui pourraient bien regretter avant bien longtemps d'avoir accordé le droit de vote aux femmes! Et ce ne sera pas nous, si les apparences valent quelque chose".⁴²

Bien entendu, durant les années de la guerre mondiale, le journal consacre une immense partie de ses éditoriaux à cet événement, au patriotisme et tout ce qui est inhérent à ce conflit d'envergure.

Les autres éditoriaux traitent naturellement de toute une diversité de sujets, mais la majeure partie de ce qui reste est dirigée vers la conscription et des questions connexes; et ensuite vers la loi Thornton et les points qui s'y rattachent.

Le journal est tellement préoccupé avec la loi Thornton que le référendum sur la Prohibition qui eu lieu le 3 mars 1916, passe complètement aux oubliettes. Ainsi

le journal enlève au chercheur une occasion excellente de faire une comparaison valable avec les opinions exprimées lors du référendum de 1902.

Le journal ne déplore pas les résultats de ce référendum dans la seule référence faite à ce sujet. En page quatre plus de deux semaines après le référendum, Le Manitoba se contente d'écrire que la province a voté pour la Prohibition et seulement Saint-Boniface et Winnipeg-Nord sont allés à l'encontre de cette vague.⁴³

Inébranlable conservateur dans la première période, le journal devient non-partisan dans un deuxième temps. Auparavant farouche envers les francophones libéraux et leurs journaux, il devient conciliateur et propose d'autres moyens d'action pour revendiquer les droits des francophones.

Avec une argumentation qui a son point de départ dans les attaques contre les écoles confessionnelles, le journal défend les droits religieux et scolaires des francophones. Durant la deuxième période, le journal parle d'enseignement en français, suite aux attaques de la loi Thornton.

Le journal demeure hostile envers le Parti libéral et très tiède, même froid, envers le Parti conservateur.

La Liberté n'a aucun effet apparent sur les idées du journal. On en parle presque jamais, à moins de citer certains articles avec lesquels le journal est d'accord. Le seul effet du journal La Liberté se retrouverait dans le

fait que Le Manitoba, pour environ un an, produit des éditions de huit pages.

Des changements majeurs se sont opérés dans les opinions du journal et ce, par la force des événements. Devenu non-partisan, le journal prône la résistance organisée pour faire avancer la cause. Le journal appuie sans équivoque les idées et les moyens adoptés par l'AECFM. Au cas où il y aurait encore quelques espérances des partis, le journal se fait l'écho de Joseph Bernier lorsque celui-ci, en démissionnant du Parti conservateur disait:

"A moins que les partis politiques n'acceptent des vues larges et patriotiques sur toutes ces questions de principes⁴⁴, un troisième parti devra certainement se lever. Ce sera un parti constitutionnel; et son programme sera de faire observer les principes posés par les pères de la Confédération Canadienne(sic)".⁴⁵

Au départ journal conservateur, catholique et francophone, Le Manitoba, après 48 ans d'existence, est devenu francophone, catholique et politiquement neutre.

NOTES INFRA PAGINALESChapitre Troisième:

- 1 - Ibid, 27 mars, 1912.
- 2 - A.S.H.S.B. Dossier-journaux.
- 3 - Le Manitoba, 28 mai, 1913.
- 4 - Ibid. Joseph Bernier avait accepté le poste de secrétaire provinciale dans le Cabinet Roblin le 17 avril 1913.
- 5 - Ibid, 3 septembre, 1913.
- 6 - Ibid, 6 août, 1913.
- 7 - Ibid.
- 8 - Ibid, 10 juin, 1914.
- 9 - Ibid.
- 10 - Ibid, 1 juillet, 1914.
- 11 - Ibid, 22 juillet, 1914.
- 12 - Ibid 17 février, 1915.
- 13 - Ibid, 7 avril, 1915.
- 14 - Ibid, 21 avril, 1915.
- 15 - Ibid, 28 avril, 1915.
- 16 - Ibid, 21 juin, 1915.
- 17 - Ibid, 28 juillet, 1915.
- 18 - Ibid.
- 19 - Ibid, 11 août, 1915.
- 20 - Ibid.
- 21 - Ibid, 23 juin, 1917.
- 22 - Ibid, 21 novembre, 1917.
- 23 - Ibid, 28 novembre, 1917.
- 24 - Ibid, 21 novembre, 1917.

Chapitre Troisième: (continué)

- 25 - Ibid.
- 26 - Ibid, 19 décembre, 1917.
- 27 -- Ibid.
- 28 - Ibid, 16 décembre, 1916
- 29 - Ibid, 28 novembre, 1917.
- 30 - Ibid, 12 janvier, 1916.
- 31 - Ibid.
- 32 - Ibid, 23 février, 1916.
- 33 - Ibid.
- 34 - Ibid, 5 juillet, 1916.
- 35 - Ibid, à titre d'exemple: 8 mars - 15 mars - 5 avril 1916.
- 36 - Ibid, 1 mars, 1916.
- 37 - Ibid, 15 mars, 1916.
- 38 - Ibid, 26 juin, 1916.
- 39 - Ibid, 25 octobre, 1916.
- 40 - Ibid, 3 mai, 1916.
- 41 - Ibid, 2 février, 1916.
- 42 - Ibid, 22 mars, 1916.
- 43 - Ibid.
- 44 - Questions d'éducation française
- 45 - Le Manitoba, 28 juillet, 1915.

CHAPITRE QUATRIEME

LE MANITOBA DE 1919 A 1925

Ayant perdu sa mission de rempart du Parti conservateur après 1915, la question scolaire étant devenue moins brûlante après la fondation de l'AECFM et l'élaboration de son plan d'action, le journal perd davantage de son effervescence durant cette dernière période. Ses quelque 250 éditoriaux sont un mélange d'opinions nouvelles sur toute une série de questions; ou bien, ils sont la reproduction de discours politiques dits "importants", d'encycliques du pape et d'articles empruntés à d'autres journaux, allant jusqu'aux résultats des parties de cartes des Dames Patronesses de l'Hopital Saint-Boniface.

A quelques reprises, le journal produit des éditoriaux propres et, ainsi, le but de cette étude peut se poursuivre, néanmoins avec plus de difficulté qu'auparavant.

La politique partisane et la francophonie, qui avaient l'objet de centaines d'éditoriaux durant les années précédentes, cèdent leur place à des éditoriaux d'un différent genre. Ainsi l'aspect religieux occupe une place importante dans le contenu éditorial du journal. Des éditoriaux entiers traitent de: "Le Rôle du Pape", 8 janvier 1919; "Les rapports entre les catholiques à travers le monde", 22 janvier 1919; "La France et le Vatican", 10 novembre 1920; "Mgr. Grandin, Héro du Nord-Ouest", 15 février 1922; "La Papauté et la Société des Nations", 21 février

1923, pour en passer seulement quelques uns.

Les exemples de ce genre abondent durant la période en question. Soit le journal manquait de sujet à traiter, ou il était parti sur une tangente religieuse ou il manquait d'effectifs ou de volonté de faire mieux. D'après l'apparence générale du journal durant cette période, les ressources se font de plus en plus rares et la volonté de produire un journal intéressant et engagé laisse à désirer. Bien des éditoriaux n'ont pas l'apparence d'être de plumes locales; l'effort ou le temps manque.

Il y a quand même certains sujets qui sont d'intérêt à être étudiés; sujets qui ont déjà fait l'objet d'étude dans les autres sections.

Elections provinciales et fédérales

Le Manitoba annonce la tenue d'une élection fédérale au début du mois d'octobre 1921.¹ Dans ce même éditorial, le journal présente chacun des chefs des formations politiques, soit Arthur Meighen, Mackenzie King et T.A. Crerar. L'auteur semble favoriser légèrement Arthur Meighen, mais démontre un certain montant de cynisme lorsqu'il écrit:

"Les électeurs en ont encore pour deux mois à lire les discours et les manifestes des chefs politiques; si, au 6 décembre les électeurs ne sont pas en mesure de donner un vote absolument raisonné, c'est qu'ils auront été inondés de tant de verbiage, d'idées contraires, de notes explicatives et de paroles contradictoires qu'ils en seront submergés au point de ne plus pouvoir y voir clair".²

Le journal ne va pas beaucoup plus loin dans ses

éditoriaux ou reportages au sujet de l'élection fédérale. Deux éditoriaux partiels font l'objet de cette élection: un au sujet de T.A. Crerar, et l'autre au sujet de Arthur Meighen en visite au Québec.

Lorsque le journal évoque T.A. Crerar, on l'appelle le chef du "parti fermier". Durant la campagne électorale, Crerar a le malheur de dire qu'il est le chef d'un mouvement qui prône le vrai libéralisme et, par la suite, définit ce qu'il entend par le mot libéral; le journal s'exclame:

"Pour nous ce libéralisme veut dire, le libéralisme qui a spolié les catholiques du Manitoba de leurs droits à des écoles religieuses et cela, non seulement contre le droit naturel des parents, mais de plus, contre le droit défini et ratifié par contrat".³

Il y a pire façon de se faire abaisser. Il s'agit de se faire ignorer complètement. Pas une seule fois le chef du Parti libéral n'est mentionné. Et pas une seule phrase au sujet des élections au niveau local; ni dans Provencher, ni dans Springfield. Il n'est pas question des personnalités, des programmes, rien. Les lecteurs du Manitoba, à moins d'avoir d'autres sources d'information, devaient être très mal informés au sujet de cette élection. Avant, ils savaient au moins ce qui se passait chez les Conservateurs.

Le Manitoba maintient cette politique. Dans son numéro du 8 décembre 1921, (deux jours après l'élection), le journal intitule son éditorial "Après les élections

municipales". Aucune mention des résultats de l'élection fédérale dans ce numéro et ceux d'après.

Il est à noter aussi que ce désintéressement absolu au sujet de l'élection a aussi pour effet d'ignorer, à part quelques lignes, le mouvement progressiste et ce, malgré le fait que les électeurs de Provencher élisent le Progressiste A.L. Beaubien, de préférence à deux personnalités bien connues au Manitoba français, J.P. Molloy, député de Provencher depuis 1908, et Albert Préfontaine, député conservateur de Carillon pendant 16 ans.⁴

Les électeurs du comté de Springfield, qui incluait à ce moment la ville de Saint-Boniface, élisaient un Progressiste par une majorité de 2,000 voix.⁵

Sur 15 sièges manitobains, seulement un demeurait dans les mains d'un des partis traditionnels.⁶ Selon la politique de non-partisanerie adoptée par Le Manitoba depuis 1915, le journal aurait pu succomber à la tentation de se réjouir, au moins un peu. Ce silence exagéré est inexplicable. Le journal ne pourra pas se racheter. Car lors de la prochaine élection fédérale, il sera défunt.

Les élections provinciales tenues les 29 juin 1921 et 18 juillet 1922 réveillent le journal quelque peu. On ne pourrait s'attendre à moins lorsque Joseph Bernier, le frère du rédacteur en chef Noël Bernier, revient sur la scène politique après une absence de cinq ans.

En effet c'est Joseph Bernier lui-même qui signe six éditoriaux durant les dix semaines avant les élections

de 1921.

La politique du journal ne tarde pas à venir et l'auteur apparaît dans son premier éditorial sous les couleurs d'un conservateur avec quelques nuances de social-démocrate. "La question sociale prime aujourd'hui toutes les autres. L'harmonie entre toutes les classes doit être le but de toute organisation politique".⁷ Au sujet des récents développements au niveau des électeurs, Bernier écrit: "Le travailleur se retire des anciens cadres politiques et veut son parti travailliste... Le capitaliste joue son jeu dans l'ombre".⁸

La désillusion de Bernier par rapport aux anciens partis politiques est expliquée dans quelques phrases:

"Le gouvernement Norris nous a enlever(sic) le dernier vestige de nos droits dans l'enseignement du français au Manitoba. Le parti(sic) conservateur manitobain vient de tenir sa convention et il a trouvé le moyen de dire au pays qu'il était lui aussi en faveur d'une seule langue dans les écoles. C'est à dire(sic) en deux mots, que tandis que le parti(sic) libéral nous égorge, le parti(sic) conservateur veut bien regarder faire sans nous porter secours".⁹

Bernier propose la formation d'un nouveau parti politique qui irait chercher son appui auprès de toutes les classes et qui aurait comme principes de base "Justice et Charité".

"Qu'un parti s'organise avec ce motto(sic) et il pourra compter sur sa part d'influence dans la direction des affaires de notre pays. Unissons nous(sic), élaborons notre programme, prenons comme drapeau la constitution du pays et entrons dans la bataille qui se prépare".¹⁰

Le journal et les Bernier ont évidemment pris le

pouls des électeurs francophones. Dans les comtés francophones, on élit les indépendants Joseph Bernier, P.A Talbot et A.R. Boivin respectivement dans Saint-Boniface, La Vérendrye et Iberville. Le Fermier, M. Duprez, est élu dans Carillon. Seulement Joseph Hamelin de Ste-Rose est élu sous la bannière d'un ancien parti, celle des Conservateurs.¹¹

Après l'élection, le journal saute une semaine et condense deux numéros dans son édition du 7 juillet 1920. Dans ce numéro, on ne retrouve aucune félicitation et aucune rancune. Le parti de Joseph Bernier n'a pas fait fureur, lui-même étant l'unique membre élu.¹²

Le Manitoba ne semble pas sentir le besoin d'informer ses lecteurs ou de leur dire comment voter lors de l'élection de 1922. Seulement une partie d'un éditorial est consacrée à passer en revue les atteintes commises par Greenway en 1890 et Norris en 1916. On demande seulement aux électeurs francophones de bien se souvenir des actions de ces deux Premiers ministres.¹³

Pour le moment, les électeurs francophones élus sous des bannières rouges ou bleues se font de plus en plus rares. Les résultats le démontrent^{nt} clairement. Cinq francophones sont élus, dont quatre Fermiers et un Indépendant. Mais ce phénomène n'est pas unique aux francophones. 38 des 51 sièges à la Législature sont détenus par des partis politiques autres que les Libéraux et Conservateurs.¹⁴

Après les élections, le journal ne prend pas de position rigide à l'égard du nouveau gouvernement des Fermiers unis. Il se contente de dire: "Le nouveau gouvernement devra être plus large et plus généreux que ne l'a été le gouvernement Norris, car autrement son existence ne sera pas de plus longue durée que celle de son prédécesseur".¹⁵

Durant la campagne, ainsi qu'après, le journal ne fait aucunement référence au Parti fermier. Un tel silence ne pourrait pas être causé que par la seule précaution. Le journal ne s'aventure pas au-delà des considérations exprimées dans la citation ci-haut.

La grève générale de 1919

Le journal accorde une attention très spéciale à la grève générale de Winnipeg en 1919. Il a même la clairvoyance de prévoir ce qu'il appelle une crise industrielle, seulement trois mois après la fin de la première grande guerre:

"Les américains(sic) craignent le choc entre le capital et le travail. S'il a lieu chez eux, nous l'aurons chez nous. C'est le même capital, c'est le même travail. La ligne de frontière est imaginaire; ce sont les mêmes groupes financiers, ce sont les mêmes organisations ouvrières qui jouent les cartes, et qui tirent les ficelles, la-bas(sic) comme ici".¹⁶

Pendant plusieurs semaines, les éditoriaux gardent le silence à propos de la crise industrielle attendue. Seul la mort de Sir Wilfrid Laurier brise la monotonie

d'éditoriaux quelque peu banaux. Au sujet de Sir Wilfrid Laurier, le journal avoue qu'il a été l'ennemi de ce dernier sur la question des écoles. Cependant, il laisse à l'histoire le droit de juger sur ce point et ajoute:

"Personnalité d'une distinction peu ordinaire, fin causeur, orateur puissant, semblant toujours être maître de lui-même, énergique, il a souvent fait des actes qui prouvaient chez lui une fermeté que le public ignorait".¹⁷

Le Manitoba s'occupe uniquement de la grève dans son éditorial du 21 mai 1919. Il déclare en premier lieu que: "Le devoir essentiel du moment c'est le maintien de la paix, quoi qu'en disent les violents, soit du côté du Capital soit du côté du travail".¹⁸

Le journal voit des coupables sur les deux côtés. "Les membres des unions ouvrières de Winnipeg sont-ils sûrs de ne pas avoir à leur tête, mêlés à de bon chefs, certains autres chefs qui manquent de jugement?" et "le Capital qui est coupable, celui qui gruge, qui ronge et qui suce, les profiteurs, devront rendre des comptes, et ils devront s'amender, même malgré eux".¹⁹

Si le journal jette passablement de doutes sur l'intégrité de certains chefs de file syndicaux, sans nommer des noms, il est beaucoup plus sévère envers ce qu'il appelle le Capital lorsqu'il présente ses opinions au sujet des actions que devrait prendre le gouvernement fédéral face à la crise engendrée par la grève. "Et pourquoi le cabinet n'invite-t-il pas le Parlement à voter une loi

déclarant "acte criminel" l'abus des profits?"²⁰

Voilà une question qui pousse le lecteur à songer au sujet de la "nouvelle orientation" d'un journal dit "conservateur".

Indirectement, le journal s'attaque aux gens du patronat qui, durant la grève, criaient aux bolchéviques afin de distraire la population des vraies revendications des grévistes. "Ce n'est pas d'être révolutionnaire ou bolchéviste que de demander aux pouvoirs publics de mettre la main sur les cormorans".²¹

Ce premier éditorial au sujet de la grève surprend, pour dire le moins. Il est catégorique dans ses éléments de solutions et d'une rigueur inhabituelle envers ceux qui pourraient être les amis du journal.

La semaine suivante, le journal écrit encore au sujet des deux groupes en conflit et cette fois, c'est l'ouvrier contre le capitaliste. Il croit que les ouvriers sont mal avisés par leurs chefs et estime que la grève générale aurait pu être évitée, du fait que la population en général était sympathique aux griefs des ouvriers. L'auteur n'explique pas cependant comment cette sympathie aurait pu être utile aux ouvriers dans leurs négociations avec le patronat.

Au sujet des capitalistes, le journal propose encore une fois une loi contre les profits exagérés afin de "rognier les dents et les ongles des capitalistes trop rapaces".²² L'administration fédérale y passe aussi. On

parle de "nos très honorables ministres, gens qui se prélassent dans des fauteuils de velours à Ottawa... qui ont attendu que Winnipeg fut en grève jusqu'au cou avant de bouger".²³

Pendant les semaines qui suivent, Le Manitoba fait la morale à quiconque veut l'entendre. Il parle d'une société dégénérée, trop influencée par des désirs matérialistes, le jazz et les histoires abracadabrantes des magazines, une société trop peu influencée par l'Eglise, le désir de l'ordre et la paix et le respect de l'autorité.²⁴

Graduellement, le désir du journal de voir tout se passer dans une harmonie dictée par on ne sait qui, le mène à chercher des ennemis là où il n'y en a pas, et des solutions là où l'on n'en trouve pas toujours. Il parle du curé de paroisse au Québec et son rôle d'empêcheur de grève et continue avec les pensées qui suivent:

"Si seulement l'on voulait apprendre le petit catéchisme et se soumettre humblement aux enseignements qui tous les dimanches tombent de la chaire sacrée, on aurait vite fait de régler toutes les grèves, l'amour et la charité auraient vite chassée(sic) la haine..."²⁵

Ce désir du journal de voir l'harmonie réglementée, l'insistance de profits raisonnables (sans définir raisonnable), le respect complet de l'autorité, son désir de voir la paix imposée d'en haut, son admiration pour la situation ouvrière au Québec, son profond désir de voir tout se régler selon le petit catéchisme et tant d'autres ressemble de beaucoup aux arguments utilisés par ceux qui se feraient les promoteurs d'une forme de corporatisme ayant

à la base des principes énoncés dans le Petit Catéchiste. Le journal est, en ce printemps de 1919, devenu l'avocat d'une autorité qui imposerait ses définitions d'harmonie entre ouvriers et capitalistes, entraînant une harmonie générale.

Cette prise de position quelque peu pro-gréviste peut être expliquée à partir de certaines idées prônées par le journal depuis 1916. En s'opposant au "Capital", le journal ne faisait que continuer ses attaques contre les gens qui appuyaient ce capital; les Conservateurs, les Libéraux, et les journaux anglais de Winnipeg; en d'autres mots, "l'establishment" anglophone qui avait enlevé les droits acquis des Franco-Manitobains. Le journal, tout autre conviction à part, ne pouvait pas en ce moment, se rallier à ses ennemis de longue date.

De plus, les gens de Saint-Boniface, donc une partie des lecteurs du journal, faisaient surtout partie de la classe ouvrière; la classe moyenne ou "l'élite" ne formant qu'une petite proportion de la population totale et non-existante à l'intérieur de "l'establishment" de la province.

Donc, à toute fin pratique, le journal s'opposait à ses ennemis naturels et appuyait, peut-être un peu à contrecœur, ses alliés naturels.

La scène politique, y inclus la politique fédérale et provinciale, ainsi que la grève générale de 1919, sont les deux seuls sujets qui obtiennent la faveur de plus

qu'un éditorial durant la période 1919-1925. Le journal se penche sur d'autres sujets, mais presque invariablement il s'agit de discours ou d'articles sortis de la Législature ou d'un autre journal.

Les attaques contre le Free Press, virulentes et constantes autrefois, sont presque complètement absentes. Celles qui subsistent manquent de conviction. Il n'est plus question de colonisation et les nouvelles des paroisses se font très rares.

"Nouvelle" orientation

En février 1923, on décèle finalement où le journal se dirige, du moins au niveau politique. Plus tard en éditorial, l'auteur qualifie de théories socialistes des mesures telles que le "recall", l'initiative et le référendum, politiques des Fermiers unis.

Au sujet de Joseph Bernier, le journal écrit en 1923, "il ne voit aucun parti que le parti(sic) conservateur, pour ramener le pays dans la voie du progrès", et, "M. Bernier, pas plus que le parti(sic) conservateur ne cherche une élection; mais, si quelqu'un la désire, le député de St-Boniface et les chefs conservateurs sont prêts à soumettre la question au jugement de l'électorat".²⁶

Après à peine huit années d'indépendance, les directeurs du journal Le Manitoba veulent, encore une fois, se rallier au Parti conservateur, celui qui est au pouvoir ni à la province ni à Ottawa! Pendant que le mouvement

progressiste est à la hausse et des candidats francophones se font élire sous sa bannière, les Bernier et Le Manitoba se rangent du côté du parti qui est en déclin.²⁷

Cette reconversion au Parti conservateur est complétée à la fin de 1923 lors des élections partielles dans Carillon et Mountain. Le Manitoba avoue la défaite. "Après quinze jours de vacances dans ces contés(sic), nous revenons battus".²⁸ Les Bernier avaient fait la campagne en faveur des candidats conservateurs.

La réconversion est achevée en 1924. Le journal appuie le Parti conservateur, son chef, le Major F.G. Taylor et passe à l'attaque de l'administration Bracken qui "aura été le gouvernement le plus nul et le plus incompetent qui se soit jamais vu au Manitoba".²⁹ A ses assemblées publiques, en milieu francophone, Taylor est accompagnée du député indépendant de Saint-Boniface, Joseph Bernier.

Au niveau des idées, les années 1923, 1924, 1925 sont particulièrement creuses. Même la défense de "la cause" francophone ne se mérite presque plus d'espace éditorial. Le 29 juillet 1925, Le Manitoba cesse de publier; sans aucun avertissement, il disparaît de la scène franco-manitobaine pour toujours.

Depuis, seulement La Liberté paraît.

Dans sa période de déclin, Le Manitoba se présente sous plusieurs couleurs différentes. Opposé aux structures traditionnelles des partis politiques au début, il se

retrouve promoteur du Parti conservateur durant ses deux dernières années.

Défenseur des droits des francophones depuis ses débuts, il parle rarement de cette question après 1919.

Entre temps, il paraît parfois être le défenseur des droits des ouvriers, victimes des capitalistes qu'il traite de rapaces. Les Franco-Manitobains, majoritairement des ouvriers et des fermiers partageaient probablement ces vues du Manitoba. Donc, le journal n'avait pas vraiment le choix de faire autrement. A travers tout cela, le journal demeure le journal de l'ordre et de la stabilité. Selon lui, le devoir d'un gouvernement est d'imposer, car il en a le droit, cet ordre et cette stabilité; en d'autres mots, les valeurs qu'il a épousé depuis 55 ans.

Chapitre Quatrième:

- 1 - Ibid, 12 octobre, 1921.
- 2 - Ibid.
- 3 - Ibid, 19 octobre, 1921.
- 4 - Turenne Roger, The Minority and the ballot box - Thèse non-publiée, Université du Manitoba, 1969; p. 171.
- 5 - La Liberté, 6 décembre, 1921.
- 6 - Ibid.
- 7 - Le Manitoba, 21 avril, 1920.
- 8 - Ibid.
- 9 - Ibid.
- 10 - Ibid.
- 11 - La Liberté, 5 juillet, 1920.
- 12 - Le Manitoba, 7 juillet, 1920.
- 13 - Ibid, 12 juillet, 1922.
- 14 - La Liberté, 25 juillet, 1922.
- 15 - Le Manitoba, 19 juillet, 1922.
- 16 - Ibid, 5 février, 1919.
- 17 - Ibid, 19 février, 1919.
- 18 - Ibid, 21 mai, 1919.
- 19 - Ibid.
- 20 - Ibid.
- 21 - Ibid.
- 22 - Ibid, 28 mai, 1919.
- 23 - Ibid.
- 24 - Ibid, 4 et 11 juillet, 1919.
- 25 - Ibid, 25 juin, 1919.
- 26 - Ibid, 28 février, 1923.

Chapitre Quatrième: (continué)

- 27 - C'est ce qui arrive à l'élection de 1922, le Parti Conservateur n'élit que six députés. Par la suite, en 1927, Joseph Bernier est élu député conservateur pour St-Boniface. Ses confrères francophones sont trois progressistes et un conservateur. En 1932, Bernier lui-même sera défait par un Ouvrier. (La Liberté, 27 juin, 1927 et 30 juillet, 1932.)
- 28 - Le Manitoba, 15 décembre, 1923.
- 29 - Ibid, 24 août, 1924.

CONCLUSION

Après 55 années de publication, Le Manitoba cesse de publier. Il n'est pas le seul hebdomadaire de langue française dont les seuls vestiges se retrouvent seulement dans les archives. Des journaux libéraux, l'Echo, Le Nouvelliste, L'Avenir de l'Ouest, pour en nommer quelques uns, ont connu des jours beaucoup moins nombreux et plus précaires. Mais leur sort a été le même que celui du Manitoba.

Le Manitoba a connu ses jours glorieux. Pendant près de 30 ans, il a été le maître incontesté de la presse française au Manitoba. Il s'avéra un vrai journal d'opinion et de combat et un outil efficace pour les revendications et la défense des droits des Franco-Manitobains.

Ayant hérité du mandat de son prédécesseur, Le Métis, journal fondé en 1871, Le Manitoba est resté fidèle à la mission qui lui avait été confiée: défendre les valeurs incontestables de la confédération canadienne, les principes de chrétienté (catholiques) et les valeurs de la race (française). Par la suite, vinrent s'ajouter les intérêts du Parti conservateur. Ce dernier fut un des germes destructeurs du journal, car même si les mandats peuvent souvent être en concordance; lorsque certains ont préséance, d'autres peuvent souffrir.

Au début de cette étude, Le Manitoba a le monopole de la presse française au Manitoba et il prend ses mandats à coeur. Le journal est combatif et intéressant. Il est

le défenseur farouche du Parti conservateur. Il défend avec une abondance d'énergie les droits lésés des francophones et des catholiques après la "Official Languages Act" de 1890.

Bien que répétitifs à l'occasion, les arguments présentés en faveur des droits des francophones et des catholiques sont bien rédigés et de qualité intellectuelle supérieure. La variété des sujets étonne. Le Manitoba est un journal d'opinion et de combat, souvent biaisé, qui consacre à l'occasion jusqu'à 20 pour cent de son contenu total à son éditorial. Son orientation est généralement d'intérêt local, sans pour autant toutefois négliger le contexte national, voire international.

Ce journal d'opinion pouvait informer toute la communauté française au Manitoba sur la grande majorité des questions de l'époque; à l'exception d'une. Le fait que Le Manitoba était, durant la période 1894 - 1913, inébranlablement Conservateur engagé et intolérant, ne lui permettait pas d'être le journal de tous les Franco-Manitobains. De plus en plus, la politique partisane divisait cette communauté minoritaire, luxe assez dangereux pour un groupe en situation aussi précaire.

Cette partisanerie politique de la part du journal laisse un vide pour l'opinion opposée ou neutre dans la communauté française. Des hebdomadaires, à tendance ou ouvertement Libéral, naissent et s'éteignent durant cette période.

De par leur mentalité conservatrice, les Franco-Manitobains pouvaient accepter l'idéologie générale du Manitoba. De par les statistiques électorales, la majorité, et ce surtout au niveau provincial après 1900, pouvait aussi admettre la politique partisane de ce journal.

Donc, durant cette première période, le journal est francophone, Conservateur et catholique. Dans la mesure où le Parti conservateur ne pose pas de gestes hostiles envers les francophones et les catholiques, Le Manitoba peut demeurer un journal partisan au niveau politique. Et en période d'incertitudes, le bénéfice du doute est accordé aux "amis" du journal.

Mais quoi de pire qu'une personne (ou un journal) qui est trahi par ses amis et humilié devant les siens? C'est pourtant ce qui arrive au Manitoba en 1915. Le journal, qui avait toujours dénoncé les scandales des Libéraux et défendu l'intégrité et l'honnêteté des Conservateurs, subit un premier assaut en tant que journal conservateur lors du scandale de la Législature, et un deuxième lors de la prise de position du Parti conservateur au sujet des amendements Coldwell.

Sa confiance trompée, après des années de promotion inconditionnelle et de défense du Parti, le journal fléchit. En 1916, une troisième attaque survient. Cette fois, le côté francophone du journal subit une attaque venant de la part du gouvernement Norris. La loi Thornton

enlève l'enseignement bilingue dans les écoles.

Du jour au lendemain, le journal conclut que les francophones n'ont plus de place à l'intérieur des formations politiques traditionnelles. Le Manitoba et ses responsables se déclarent politiquement neutres et prônent l'unité totale entre francophones comme étant leur seule planche de salut. Ayant abandonné la politique partisane, le journal est maintenant une publication française, catholique et politiquement neutre. Ainsi il a perdu une des raisons fondamentales à son existence, le soutien du Parti conservateur.

Et puis, les temps ont changé. La Liberté, fondée en 1913, se déclare politiquement neutre dès son début. L'image projetée semble effectivement neutre et son contenu est plus volumineux, plus varié et plus complet que celui du Manitoba. Même si Le Manitoba déclarait sa neutralité politique en 1915, deux faits demeuraient intacts: on ne se débarasse pas d'une image vieille de 45 années, image fixée à tout jamais dans la pensée des gens; et, les personnes à la tête du journal, malgré leurs éloquentes déclarations d'impartialité, demeuraient encore les mêmes.

Après la fondation de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba en 1916, Le Manitoba se voit enlever un deuxième mandat; celui du rôle de défenseur et de revendicateur des droits de la minorité française et catholique dans la province. L'Association,

Le Manitoba et La Liberté disent la même chose au sujet des droits minoritaires.

Si bien qu'après 1916, sous cet angle, il ne devrait y avoir de la place, du fait des multiples difficultés pratiques (financières par exemple), que pour un seul hebdomadaire d'opinion, étant entendu que la communauté francophone était déjà trop restreinte pour rendre la publication viable pour les deux journaux.

En plus, durant cette dernière période, Le Manitoba commet son erreur fatale. Il "redevient" un organe "Conservateur". Son dilemme est cornélien. Il ne peut pas demeurer "neutre", c'est-à-dire être uniquement un défenseur des droits francophones, parce que La Liberté le fait mieux. Mais, en se rangeant encore une fois du côté du Parti conservateur, il tente de défendre le passé, un parti qui n'est plus au pouvoir nulle part, un parti qui, au Manitoba, ne tient pas tellement à se faire ennuyer par les affaires de la francophonie et qui, à Ottawa, subit des revers sérieux après avoir été au pouvoir pendant 10 ans seulement.

Le Manitoba espère peut-être retrouver, chez les Conservateurs, cette ouverture d'esprit (et ce besoin d'appui électoral) qui existait 20 ans plus tôt. Le journal se trompe, de la même façon qu'il erre lorsqu'il identifie l'ennemi des francophones et des catholiques comme étant le Parti libéral, oubliant ainsi que le véritable ennemi était l'intolérance d'une majorité, qui s'était donnée une

idée vague de ce qu'était son propre "Manifest Destiny".

Après 1920, Le Manitoba se dirige contre la volonté générale des Franco-Manitobains. Pendant que ces derniers acceptent que l'AECFM est l'outil qui présente la meilleure avenue qui puisse les conduire vers des résultats positifs, et que les Franco-Manitobains abandonnent, au moins pour le moment, les partis "rouge" et "bleu", Le Manitoba se range avec ceux qu'il a dénoncés avec passablement d'énergie pendant quelques années.

L'enlèvement du Manitoba dans la politique partisane fut une des causes de la fondation de La Liberté. Ce même enlèvement apparaît donc aussi en bonne partie responsable de la mort du Manitoba.

Un journal devenu une institution ne disparaît pas facilement. La fierté des gens en place et le désir de maintenir une noble tradition ont permis au Manitoba de vivoter jusqu'en 1925, alors qu'il avait perdu une grande partie de sa raison d'être après 1916. Le journal devient peu à peu superfétatoire.

La fondation de La Liberté en 1913; les actions des Conservateurs en 1915, celles des Libéraux et la fondation de l'AECFM en 1916; l'inhabilité des dirigeants du journal de comprendre l'évolution de la mentalité des Franco-Manitobains et de leurs aspirations, voilà les cinq éléments qui ont sonné le glas du Manitoba.

BIBLIOGRAPHIEARTICLES:

AUBRY, Jean-Paul. La Presse francophone du Manitoba, Vie française, XXVI (1972), p. 115 - 136.

BERNIER, Noel. Le Capital et le travail. Conférence donnée sous les auspices de l'Union Canadienne, le 8 février 1920. St-Boniface, le comité de l'A.C.J.C. Publié dans La Liberté, le 10 février 1920.

_____. Pie XI et la question ouvrière, Les cloches de Saint-Boniface, Vol. 38, 1939, p. 47 - 50.

BERNIER, T.-A. Le Manitoba, champ d'immigration. Ottawa, imprimerie du gouvernement, 1886. Avait d'abord paru sous forme d'articles dans Le Manitoba.

Clark, L.C. The Consertive Party in the 1890's. La Société Historique du Canada. 1961. Rapport de l'assemblée annuelle, p. 58-74.

CYR, J.-E. La colonisation canadienne française dans l'Ouest, La Revue canadienne, LIII (1907), p. 133 - 147.

_____. La Colonisation dans l'Ouest. Conférence donnée le 20 mars 1907 à l'Institut canadien, Ottawa.

FREMONT, Donatien. Législateurs français au Manitoba depuis 1870, La Liberté, le 14 janvier 1931.

MACFARLANE, R.O. Manitoba politics and parties after Confederation, Report of C.H.A., (1940), p. 45-55.

THESES:

HOLMES, John L. Factors affecting politics in Manitoba: a study of the provincial elections, 1870 - 1899. Thèse de maîtrise. Université du Manitoba. 1936.

MCALDUFF, Maureen. Joseph Dubuc: Role and views of a French Canadian in early Manitoba. Thèse de maîtrise. Université d'Ottawa, 1967.

PAINCHAUD, Robert. Une analyse des Canadiens français immigrés au Manitoba, 1870 - 1890. Thèse de maîtrise. Université d'Ottawa, 1969.

_____. The Catholic Church and the movement of Francophones to the Canadian Prairies, 1870 - 1915. Thèse de doctorat. Université d'Ottawa, 1976.

THOMPSON, John H. The Prohibition Question in Manitoba, 1892 - 1928. Thèse de maîtrise. Université du Manitoba, 1969.

ROSCOE, Alexander Alan. The Manitoba Act in Transition, 1870 - 1896; The transformation of Manitoba's French-Canadian Political and Cultural Institutions. Thèse de maîtrise. Université du Manitoba, 1968.

TURENNE, Roger. The Minority in the Ballot Box, a Study of the voting behavior of the French-Canadians of Manitoba, 1870 - 1968. Thèse de maîtrise. Université du Manitoba, 1970.

SOURCES SECONDAIRES:

ARTIBISE, Alan F.J. Western Canada Since 1870: A Select Bibliography And Guide. Vancouver, University of British Columbia Press, 1978.

BOURASSA, Henri. La Conscription. Montréal, Editions Du Devoir, 1917.

- Clark, L.C. The Manitoba School Question: Majority Rule or Minority Rights ? Issues in Canadian History series. Toronto. Copp Clark Publishing Company. 1968.
- COOK, Ramsay. The Politics of John W. Dafoe and the Free Press. Toronto, Macmillan of Canada, 1968.
- DONNELLY, Murray S. Dafoe of the Free Press. Toronto, University of Toronto Press, 1968.
- DORGE, Lionel. Introduction à l'étude des Franco-Manitobains: Essai historique et bibliographie. St-Boniface: La Société Historique de Saint-Boniface, 1973.
- FRIESEN, Gérald et POTYONDI, Barry. A Guide to the Study of Manitoba Local History. Winnipeg, Université du Manitoba Press, 1981.
- GAUTHIER, Charles. Le Journalisme français hors du Québec. Québec. Le journal de la presse française à Québec, 1934.
- GRANATSTEIN, J.L. et Hitsman, J.M. Broken promises: a history of conscription in Canada. Toronto, Oxford University Press, 1977.
- GRAY, James Henry. Booze: the impact of whisky on the Prairie West. Toronto, Macmillan, 1972.
- MASTERS, D.C. The Winnipeg General Strike. Toronto, Université de Toronto Press, 1950.
- MORTON, William L. Manitoba, a history. 2e éd. Toronto, Université de Toronto Press, 1967.
- _____. The Progressive Party in Canada. Toronto, Université de Toronto Press, 1950.
- PENNER, Norman. Winnipeg, 1919: the strikers' own history of the Winnipeg general strike. Édité et avec une introduction de Norman Penner. Toronto, James Lewis and Samuel, 1973.
- REA, James Edgar. The Winnipeg General Strike. Toronto, Holt, Rinehart & Winston, 1973

La Liberté

Le Manitoba

L'Echo de Manitoba

Manitoba Free Press

AUTRES SOURCES:

- Archives de la Société Historique de Saint-Boniface.
- Rencontres avec Madame Pauline Boutal. Elle travaillait aux ateliers du Nouvelliste de 1909 à 1915.
- Rencontres avec l'abbé Maurice Deniset-Bernier, fils adoptif de Joseph Bernier.
- Rencontres avec Monsieur Edouard Lambert. Il travailla au Manitoba durant les années '20.